



**RAINY RIVER RESOURCES LTD.**

**VOLUME 1 : SOMMAIRE DU RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
(ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL)**

**RAINY RIVER PROJECT  
CANTON DE CHAPPLE (ONTARIO)**

**VERSION 2**

**1111, avenue Victoria Est  
Thunder Bay (Ontario)  
P7C 1B7**

**Janvier 2014  
TC111504**



## AVANT-PROPOS

Ce document contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières, qui portent notamment sur les aspects suivants : les coûts et l'échéancier relatif à la mise en œuvre du projet Rainy River (PRR), y compris l'exécution des paramètres économiques du PRR, la réussite et la poursuite des activités d'exploration, les estimations des ressources minérales, l'acquisition de nouvelles propriétés minières, le cours futur de l'or, les règlements gouvernementaux et les délais autorisés, les estimations des obligations éventuelles relatives à la remise en état dans le cadre de l'exercice des paramètres économiques du PRR, les nouveaux besoins en capital, les risques environnementaux et la conjoncture commerciale et économique. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être reconnus à l'emploi de verbes de nature prospective tels que « planifier », « s'attendre à », « prévoir », « calculer », « estimer », « entendre », « croire », ou des variations de ces expressions, notamment dans leur forme négative, qui indiquent que certains événements, actions ou résultats « pourraient » ou « devraient » oui ou non avoir lieu ou se produire. Les énoncés prospectifs sous-tendent des risques, incertitudes et autres facteurs que la compagnie n'est pas nécessairement en mesure de prédire et qui comprennent notamment la non-matérialisation des hypothèses formulées dans le document, le cours futur de l'or, des changements dans le coût de la main-d'œuvre, des fournitures, du combustible et de l'équipement, les fluctuations des marchés boursiers, les résultats réels des activités d'exploration en cours, la modification des paramètres du PRR, les fluctuations des taux de change, les risques liés aux titres de propriété, les risques et les incertitudes liés à la réglementation et à l'obtention des droits et des permis d'exploitation ou à leur obtention tardive, d'autres risques inhérents à l'industrie de l'exploration et de l'exploitation aurifère, ainsi que les facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » dans la Notice annuelle sur les ressources de Rainy River 2012. Les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes, notamment en ce qui concerne les aspects suivants : la disponibilité du financement pour les activités d'exploration et d'exploitation de la compagnie; les échéanciers des activités d'exploration et de développement de la compagnie sur la propriété de Rainy River; la disponibilité de certains services et produits de consommation; les hypothèses formulées dans les estimations des ressources minérales, y compris la qualité de l'interprétation géologique, les taux de récupération et les coûts d'exploitation et la conjoncture commerciale et économique. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la compagnie soient sensiblement différents d'un ou de plusieurs des résultats ou réalisations décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs. Cet avertissement s'applique à tous les énoncés prospectifs décrits dans ce document. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Sauf disposition contraire dans la loi, la compagnie ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs à l'issue d'une nouvelle information ou d'un événement futur.

## **REMERCIEMENTS**

Rainy River Resources Ltd./New Gold Inc. tient à remercier tous les groupes et personnes qui ont participé jusqu'à présent au projet Rainy River, notamment les municipalités locales, les Premières Nations, les Métis, le public, les ministères et autres organismes gouvernementaux, le Rainy River School District, Riverside Health, la Rainy River Cattleman's Association, la Ontario Federation of Anglers and Hunters, le Confederation College, ainsi que les propriétaires des établissements et complexes hôteliers.

Grâce à leur participation et à leur soutien, Rainy River Resources Ltd./New Gold Inc. a été en mesure de concevoir un meilleur projet dans le district de Rainy River.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                 | PAGE        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>AVANT-PROPOS .....</b>                                                                       | <b>i</b>    |
| <b>REMERCIEMENTS .....</b>                                                                      | <b>ii</b>   |
| <b>UNITÉS DE MESURE .....</b>                                                                   | <b>viii</b> |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>1.0 APERÇU .....</b>                                                                         | <b>1</b>    |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>2.0 STRUCTURE DU RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE .....</b>                       | <b>4</b>    |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>3.0 LES PARTICIPANTS À L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE .....</b>                               | <b>6</b>    |
| 3.1 Intervenants.....                                                                           | 6           |
| 3.2 Groupes autochtones .....                                                                   | 8           |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>4.0 CONSULTATIONS, PARTICIPATION ET DISCUSSIONS .....</b>                                    | <b>11</b>   |
| 4.1 Sommaire des commentaires – Avant la publication du mandat provisoire .....                 | 12          |
| 4.2 Sommaire des commentaires – Processus du mandat .....                                       | 12          |
| 4.3 Sommaire des commentaires – Pendant la préparation des rapports d'EE<br>préliminaires ..... | 13          |
| 4.4 Sommaire des commentaires – Pendant la préparation du rapport final d'EE .....              | 14          |
| 4.5 Changements apportés au Projet depuis la proposition initiale .....                         | 15          |
| 4.6 Soutien documenté .....                                                                     | 15          |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>5.0 CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION.....</b>                                   | <b>27</b>   |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>6.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET .....</b>                                                   | <b>30</b>   |
| 6.1 Propriété des terres .....                                                                  | 30          |
| 6.2 Travaux concrets.....                                                                       | 30          |
| 6.3 Phases du projet .....                                                                      | 31          |
| <br>                                                                                            |             |
| <b>7.0 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>                                                 | <b>35</b>   |
| 7.1 Description générale .....                                                                  | 35          |
| 7.2 Climat, qualité de l'air et bruit .....                                                     | 36          |
| 7.3 Physiographie, sols et géologie.....                                                        | 36          |
| 7.4 Hydrologie et hydrogéologie.....                                                            | 36          |
| 7.5 Qualité des eaux de surface, des sédiments et des eaux souterraines .....                   | 37          |
| 7.6 Ressources aquatiques .....                                                                 | 38          |
| 7.7 Communautés végétales.....                                                                  | 39          |
| 7.8 Faune .....                                                                                 | 39          |
| 7.9 Population et démographie .....                                                             | 40          |

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                             | PAGE      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 7.10 Infrastructures et services communautaires.....                                        | 40        |
| 7.11 Économie régionale.....                                                                | 40        |
| 7.12 Connaissances et utilisations traditionnelles des terres .....                         | 41        |
| 7.13 Patrimoine culturel.....                                                               | 42        |
| <b>8.0 ÉVALUATION DES SOLUTIONS DE RECHANGE .....</b>                                       | <b>45</b> |
| 8.1 Solutions de rechange au projet.....                                                    | 45        |
| 8.2 Autres méthodes .....                                                                   | 45        |
| 8.2.1 Extraction minière .....                                                              | 46        |
| 8.2.2 Gestion des eaux de mine .....                                                        | 46        |
| 8.2.3 Gestion des roches stériles et des morts-terrains .....                               | 47        |
| 8.2.4 Traitement.....                                                                       | 48        |
| 8.2.5 Gestion des effluents de l'usine de traitement.....                                   | 49        |
| 8.2.6 Gestion des résidus .....                                                             | 49        |
| 8.2.7 Bâtiments, installations et zones .....                                               | 50        |
| 8.2.8 Agrégats .....                                                                        | 51        |
| 8.2.9 Approvisionnement en eau .....                                                        | 52        |
| 8.2.10 Gestion des eaux du site .....                                                       | 53        |
| 8.2.11 Gestion des déchets solides.....                                                     | 53        |
| 8.2.12 Gestion des eaux usées domestiques.....                                              | 54        |
| 8.2.13 Nouveau tracé de la route 600 .....                                                  | 54        |
| 8.2.14 Alimentation électrique .....                                                        | 55        |
| 8.2.15 Tracé de la ligne de transport.....                                                  | 55        |
| 8.2.16 Remise en état et fermeture .....                                                    | 56        |
| <b>9.0 ÉVALUATION DES EFFETS, ATTÉNUATION ET IMPORTANCE .....</b>                           | <b>57</b> |
| 9.1 Composantes valorisées de l'écosystème et composantes socioéconomiques valorisées ..... | 57        |
| 9.2 Analyse des effets .....                                                                | 58        |
| 9.2.1 Qualité de l'air et bruit.....                                                        | 58        |
| 9.2.2 Débit des rivières, habitats et espèces aquatiques .....                              | 59        |
| 9.2.3 Eaux souterraines.....                                                                | 60        |
| 9.2.4 Végétation et habitat terrestre .....                                                 | 60        |
| 9.2.5 Espèces terrestres et aviaires .....                                                  | 61        |
| 9.2.6 Espèces menacées .....                                                                | 61        |
| 9.2.7 Utilisation traditionnelle des terres.....                                            | 62        |
| 9.2.8 Socio économie .....                                                                  | 62        |
| 9.2.9 Santé humaine .....                                                                   | 63        |
| 9.2.10 Ressources patrimoniales et culturelles .....                                        | 63        |

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                   | PAGE       |
|-------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>10.0 EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE PROJET .....</b>         | <b>108</b> |
| <b>11.0 DÉFAILLANCES ET ACCIDENTS .....</b>                       | <b>109</b> |
| <b>12.0 EFFETS CUMULATIFS ET RÉSIDUELS ET PRÉOCCUPATIONS.....</b> | <b>110</b> |
| 12.1 Effets cumulatifs .....                                      | 110        |
| 12.2 Effets résiduels.....                                        | 110        |
| 12.3 Préoccupations et questions .....                            | 110        |
| <b>13.0 SURVEILLANCE ET PLANS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET</b>  |            |
| <b>    APPROBATIONS ENVIRONNEMENTALES .....</b>                   | <b>115</b> |
| 13.1 Surveillance et plans de gestion environnementale .....      | 115        |
| 13.2 Approbations environnementales.....                          | 117        |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                                                                                                                                          | <b>PAGE</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Tableau S-1 : Sommaire des commentaires des organismes gouvernementaux sur le rapport d'EE préliminaire (Version 2).....                                                                                                 | 17          |
| Tableau S-2 : Sommaire des commentaires d'autres intervenants sur le Rapport d'EE préliminaire (Version 2).....                                                                                                          | 21          |
| Tableau S-3 : Sommaire des commentaires de l'examen indépendant effectué par les Premières Nations sur le Rapport d'EE préliminaire (Version 1).....                                                                     | 22          |
| Tableau S-4 : Changements apportés au projet depuis la proposition initiale et avantages pour l'environnement, les intervenants et les groupes autochtones .....                                                         | 24          |
| Tableau S-5 : Espèces en péril connues dans les environs du PRR .....                                                                                                                                                    | 44          |
| Tableau S-6 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase de construction – Environnement naturel.....                                                         | 64          |
| Tableau S-7 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase de construction – Environnement humain.....                                                          | 72          |
| Tableau S-8 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation, Phase d'exploitation – Environnement naturel.....                                                        | 76          |
| Tableau S-9 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation, Phase d'exploitation – Environnement humain .....                                                        | 83          |
| Tableau S-10 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation, Phase de maintenance – Environnement naturel.....                                                       | 88          |
| Tableau S-11 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation, Phase de maintenance – Environnement humain.....                                                        | 91          |
| Tableau S-12 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase de fermeture/déclassement – Environnement naturel.....                                              | 93          |
| Tableau S-13 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase de fermeture/déclassement – Environnement humain .....                                              | 99          |
| Tableau S-14 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase suivant la remise en état – Environnement naturel.....                                              | 103         |
| Tableau S-15 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, Phase d'exploitation – Environnement naturel, Phase suivant la remise en état – Environnement humain..... | 105         |
| Tableau S-16 : Sommaire des préoccupations et approche proposée pour les résoudre .....                                                                                                                                  | 112         |

**LISTE DES FIGURES**

**PAGE**

|              |                                            |    |
|--------------|--------------------------------------------|----|
| Figure S-1 : | Emplacement du site .....                  | 3  |
| Figure S-2 : | Plan conceptuel présentation du site ..... | 34 |

**UNITÉS DE MESURE**

|                |                          |
|----------------|--------------------------|
| a              | an (année)               |
| ha             | hectare                  |
| km             | kilomètre                |
| m              | mètre                    |
| m <sup>3</sup> | mètre cube               |
| mm             | millimètre               |
| M              | million                  |
| Mt             | million de tonnes        |
| Mt/a           | million de tonnes par an |
| t              | tonne                    |
| t/j            | tonnes par jour          |



faible densité où les activités agricoles (essentiellement l'élevage de bétail et les cultures fourragères) et forestières sont limitées. Les zones adjacentes contiennent principalement des forêts de peupliers de seconde venue et des terres humides.

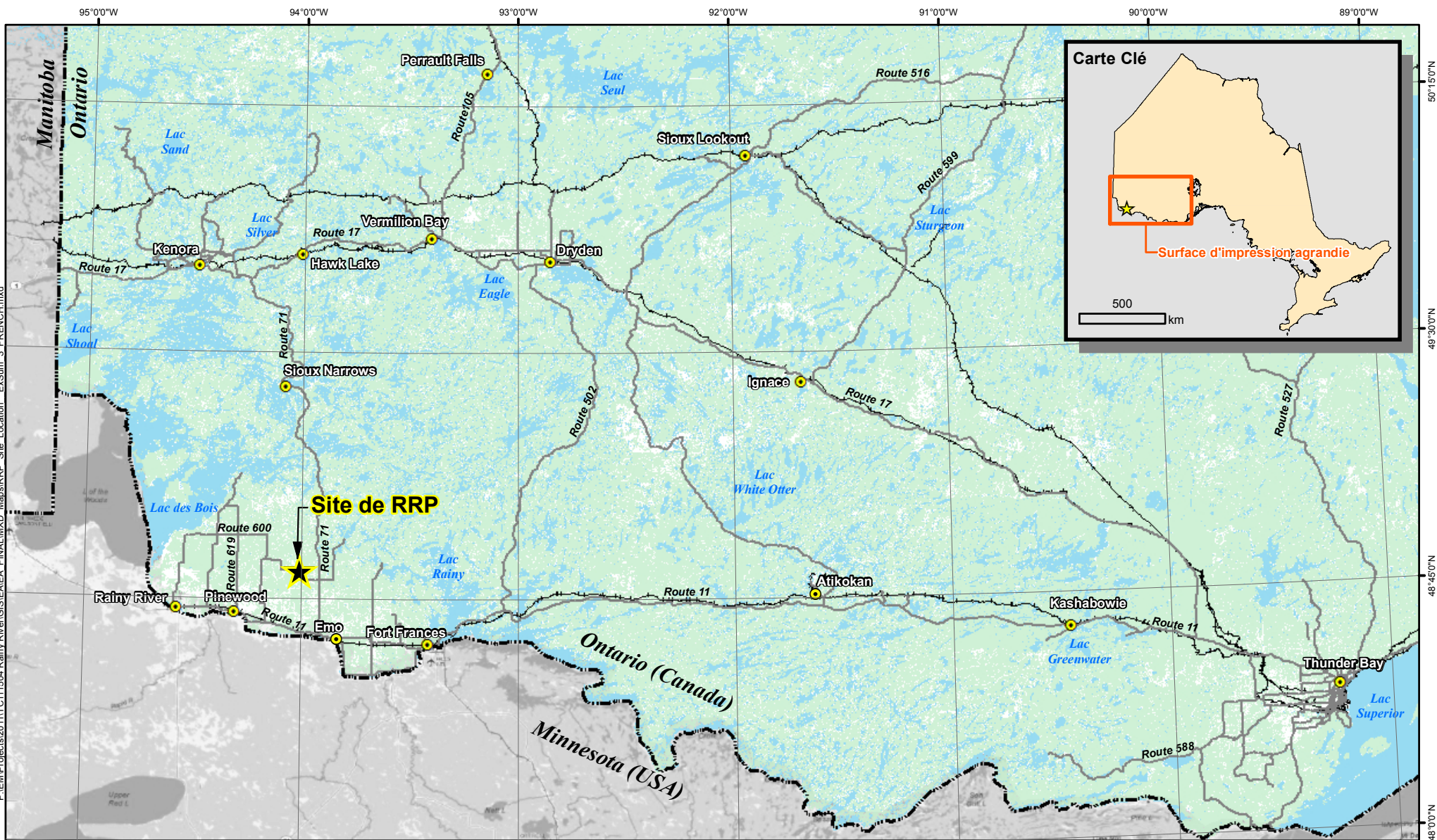
Le présent rapport d'EE a été élaboré en étroite coordination avec les équipes techniques chargées du PRR et le personnel de RRR chargé de la durabilité et leurs conseillers respectifs. Des réunions et discussions avec les résidents locaux dans le cadre de forums, ainsi que les accords conclus avec les partenaires des Premières Nations et des Métis ont permis d'améliorer et de renforcer le processus de développement au cours des 24 mois précédents.

Un aspect essentiel du processus d'élaboration de l'EE a été l'intégration des grands principes suivants :

- Respect du pluralisme culturel intrinsèque au district de Rainy River ;
- Intégration d'une culture d'innocuité ;
- Conception et intégration des meilleures pratiques de gestion ;
- Amélioration continue.

Les dépenses de construction du PRR, qui s'élèvent à 713,5 millions de dollars, devraient générer en Ontario quelque 202,2 millions de dollars de produit intérieur brut (PIB) découlant des dépenses directes, 114,5 millions de dollars en dépenses indirectes et 95,6 millions de dollars en dépenses induites. L'augmentation du produit intérieur brut de l'Ontario à l'issue de la phase de construction devrait s'élever à 412,4 millions de dollars. La construction devrait générer quelque 2 415 années-personnes d'emplois directs, 1 252 d'emplois indirects et 883 d'emplois induits. Le nombre total d'emplois supplémentaires qui seront créés en Ontario à l'issue de la phase de construction du PRR devrait s'élever à quelque 4 550 années-personnes.

Pendant la phase d'exploitation, de 2016 à 2031, la mine devrait produire des recettes brutes de 5,6 milliards de dollars. Le PRR produira en moyenne un PIB de 196,8 millions de dollars chaque année provenant des dépenses directes, 56,9 millions de dollars annuels en effets indirects et 62,6 millions de dollars en effets induits. L'augmentation totale annuelle du PIB en Ontario à l'issue des activités d'exploitation devrait s'élever à 316,3 millions de dollars. Le PRR créera en moyenne quelque 727 emplois directs en Ontario pendant chaque année d'exploitation. Environ 611 et 578 emplois annuels indirects et induits devraient être créés respectivement en Ontario au cours de cette phase. Si l'on ajoute ce chiffre aux emplois directs attribuables au PRR, 1 917 emplois par an seraient créés en Ontario par la phase d'exploitation.



## LÉGENDE



Site de RRP



Collectivités régionales



Frontières nationale/provinciales



Routes régionales



Chemins de fer

### NOTES:

- Données de base en Ontario extraites de l'entrepôt de données d'information sur les terres de l'Ontario du MRN
- Données de base extérieures à l'Ontario extraites de DeLorme World Basemap d'ESRI

Datum: NAD83  
Projection: UTM Zone 15N



**newgold™** Rainy River Project **amec**

**RAINY RIVER PROJECT**

**Emplacement du site**

PROJET N°: TC111504

FIGURE: S-1

ÉCHELLE: 1:1,800,000

DATE: octobre 2013

0 25 50 100 150 200 250 Kilomètres

## **2.0 STRUCTURE DU RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Ce volume (Volume 1) contient un sommaire du rapport final d'EE structuré pour se conformer aux lignes directrices fédérales sur l'élaboration des EIE. Des renvois ont été faits pour acheminer le lecteur vers l'information contenue dans les autres volumes du rapport final. Le début du document contient les rubriques suivantes :

- Glossaire et abréviations ;
- Liste des unités de mesure ;
- Table des matières comprenant la liste des tableaux et la liste des figures.

Le Volume 2 contient le texte principal du rapport d'EE, y compris les informations suivantes pour en faciliter la lecture :

- Glossaire et abréviations ;
- Liste des unités de mesure ;
- Liste des éléments et des composés chimiques ;
- Table des matières comprenant la liste des tableaux, la liste des figures et la liste des annexes.

Le Volume 3+ contient les annexes (il s'agit en général de documents techniques) pour le rapport d'EE regroupées par sujet, comme suit. Chaque annexe peut contenir plus d'un document :

- Annexe A : Sommaire photographique ;
- Annexe B : Lignes directrices fédérales sur les EIE et table de concordance ;
- Annexe C : Mandat approuvé par la province, table de concordance et engagements ;
- Annexe D : Comptes rendus des consultations, réunions et discussions ;
- Annexe E : Plan conceptuel de fermeture ;
- Annexe F : Données de base sur le climat, la qualité de l'air et le bruit ;
- Annexe G : Rapport sur la caractérisation LM/DRA des stériles et des résidus ;
- Annexe H : Conditions hydrogéologiques de référence ;
- Annexe I : Ressources aquatiques de référence ;
- Annexe J : Conditions terrestres de référence ;
- Annexe K : Conditions des espèces en péril de référence ;
- Annexe L : Conditions socioéconomiques de référence ;
- Annexe M : Ressources culturelles et patrimoniales de référence ;
- Annexe N : Conditions interdisciplinaires initiales ;
- Annexe O : Tableaux complets d'évaluation des solutions de rechange ;
- Annexe P : Évaluation des solutions de rechange pour le stockage des stériles et des résidus ;
- Annexe Q : Rapport sur la modélisation de la qualité de l'air ;

- Annexe R : Rapports sur la modélisation du bruit et des vibrations ;
- Annexe S : Rapport sur la modélisation hydrogéologique ;
- Annexe T : Prévion de la qualité de l'eau après la fermeture ;
- Annexe U : Défaillance de la zone de gestion des stériles et évaluation de la qualité de l'eau ;
- Annexe V : Plan d'urgence et d'intervention ;
- Annexe W : Approche suivie pour la gestion de l'eau ;
- Annexe X : Stratégie et plans provisoires de compensation des pêches ;
- Annexe Y : Aspects techniques du réalignement de la route 600.

### **3.0 LES PARTICIPANTS À L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Référence : Volume 2, Section 2

#### **3.1 Intervenants**

RRR est un membre actif de la collectivité locale et possède des bureaux à Emo et à Thunder Bay, en Ontario, où les résidents peuvent facilement se rendre pour se renseigner sur le PRR. RRR continue de consulter et de faire participer les collectivités locales, dont les membres des Premières Nations et de la communauté métisse dans le cadre de réunions, de visites des lieux et de communications régulières.

Les principaux intervenants jusqu'à présent comprennent les personnes et les groupes ayant un intérêt direct dans le PRR, ainsi que ceux qui ont fourni des données pour les rapports environnementaux préliminaires, dont les représentants du gouvernement provincial et des municipalités, les fournisseurs de services communautaires, des organismes de développement économique et d'autres groupes d'intérêt analogues. Les représentants des gouvernements provincial et fédéral ont activement participé jusqu'à présent au processus d'évaluation environnementale.

L'éventail des intervenants devrait s'élargir et continuer d'évoluer pendant la mise en œuvre du PRR en fonction des divers degrés d'intérêt et des possibilités au fil du temps. Voici une liste des intervenants que RRR a fait participer jusqu'à présent

#### **Entreprises, groupes communautaires et organisations environnementales :**

- Ainsworth Lumber ;
- Borderland Snowmobile Club ;
- Camp Narrows Lodge ;
- Clearwater Lodge ;
- Confederation College ;
- Chambre de commerce de Fort Frances ;
- Fort Frances Sportsman's Club ;
- Gateway North Outfitters ;
- Riverside Health Care Facilities ;
- Mines Alertes Canada ;
- Comité consultatif sur les ressources naturelles ;
- Northwatch ;
- Northwest Catholic District School Board ;
- Ontario Federation of Anglers et Hunters ;
- Rainy Lake Conservancy ;
- Rainy River Cattleman's Association ;
- Rainy River District School Board ;

- Rainy River District Social Services Administration Board ;
- Rainy River District Stewardship ;
- Rainy River Federation of Agriculture ;
- Rainy River Future Development Corporation ;
- Rainy River Outfitters ;
- Rainy River Soil et Crop Improvement Association ;
- Rainy River Trapping Council ;
- Rainy River Valley Field Naturalists ;
- Produits forestiers Résolu ;
- Détenteurs actuels de droits miniers connus ;
- Autres petits entrepreneurs locaux.

**Gouvernement municipal :**

- Canton d'Alberton ;
- Canton de Chapple ;
- Canton de Dawson ;
- Canton de La Vallée ;
- Canton de Morley ;
- Canton de Sioux Narrows-Nestor Falls ;
- Municipalité d'Emo ;
- Ville de Fort Frances ;
- Ville de Rainy River.

**Gouvernement provincial (Ontario) :**

- Ministère des Affaires autochtones ;
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi ;
- Ministère de l'Énergie ;
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée ;
- Ministère de l'Infrastructure ;
- Ministère du Travail ;
- Ministère des Affaires municipales et du Logement ;
- Ministère des Richesses naturelles (MRN) ;
- Ministère du Développement du Nord et des Mines ;
- Ministère de l'Environnement (MEO) ;
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport ;
- Ministère des Transports ;
- Hydro One Networks Inc. ;

- Police provinciale de l'Ontario (OPP) ;
- Députés à l'Assemblée législative.

Les appellations des ministères étaient à jour au 1<sup>er</sup> octobre 2013. À noter que l'appellation originale est utilisée dans les renvois à des communications et documents antérieurs dans le rapport d'EE.

### **Gouvernement fédéral**

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) ;
- Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) ;
- Environnement Canada (EC) ;
- Pêches et Océans Canada (MPO) ;
- Santé Canada (SC) ;
- Commission conjointe internationale (Canada – États-Unis) ;
- Bureau de gestion des grands projets ;
- Ressources naturelles Canada (RNC) ;
- Transports Canada (TC) ;
- Représentant parlementaire.

### **3.2 Groupes autochtones**

Les groupes autochtones qui ont participé aux discussions sur le PRR ont été recensés en fonction des critères suivants :

- Participation proactive à l'initiative de RRR ;
- Orientation du gouvernement provincial (ministère du Développement du Nord et des Mines, MEO, ministère des Affaires autochtones et MRN) et du fédéral (représenté par l'ACEE) ;
- Proximité au PRR ; c'est-à-dire si les intervenants ou les groupes autochtones résident dans la zone, y exercent des pouvoirs administratifs ou risquent d'être touchés ;
- Un intérêt passé ou présent pour des projets ou développements analogues dans la région; si les intervenants ou groupes autochtones ont participé à des processus de consultation portant sur des projets actuels ou futurs dans la région et qui devraient avoir un même intérêt pour le PRR ;
- Intérêt déjà démontré au sujet d'éventuels effets environnementaux du PRR sur le plan biophysique et socioéconomique ;

- Groupes autochtones dont les terres ancestrales sont comprises dans le site du PRR proposé et les infrastructures connexes.

Sur les conseils du gouvernement provincial, les groupes autochtones devant être consultés au sujet du PRR sont les suivants :

- Première Nation de Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) ;
- Première Nation de Naicatchewenin ;
- Première Nation de Naotkamegwanning (Whitefish Bay) ;
- Première Nation Ojibways de Onigaming ;
- Premières Nations de Rainy River ;
- Première Nation de Buffalo Point ;
- Métis - Comité de consultation de Rainy River Lac des Bois - Région #1.

RRR continuera également à consulter et à faire participer le secrétariat des chefs de Fort Frances et les organisations tribales des Pwi-Di-Goo-Zing-Ne-Yaa-Zhing Advisory Services.

Voici la liste des groupes autochtones qui devront recevoir des avis sur le PRR selon le gouvernement provincial :

- Première Nation Anishinabe de Wauzhushk Onigum (Rat Portage) ;
- Première Nation de Couchiching ;
- Première Nation du lac La Croix ;
- Première Nation de Mitaanjigamiing (Stanjikoming) ;
- Première Nation de Nigigoonsiminikaaning (Nicickousemenecaning) ;
- Première Nation de Northwest Angle #33 ;
- Première Nation de Northwest Angle #37 ;
- Première Nation de Seine River.

RRR a opté pour que le gouvernement provincial coordonne les avis en août 2012.

RRR a également bénéficié des conseils de l'ACEE en ce qui concerne la participation des Autochtones. L'Agence a défini le degré d'intensité des consultations préliminaires prévues en fonction du poids des revendications sur les droits ancestraux ou issus de traités et de la gravité des impacts négatifs potentiels, comme suit :

**Consultations approfondies :**

- Première Nation de Naicatchewenin ;
- Première Nation de Rainy River ;
- Première Nation Anishinaabeg de Naongashiing (Big Island) ;

- Première Nation Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation Ojibways de Onigaming ;
- Première Nation Naotkamegwanning (Whitefish Bay).

**Consultations modérées :**

- Métis - Comité de consultation de Rainy River Lac des Bois - Région #1.

**Consultations limitées :**

- Première Nation de Mitaanjigamiing (Stanjikoming) ;
- Première Nation de Couchiching ;
- Première Nation de Buffalo Point ;
- Première Nation de Northwest Angle #33 ;
- Première Nation de Northwest Angle #37 ;
- Première Nation Anishinabe de Wauzhushk Onigum (Rat Portage) ;
- Première Nation du Lac La Croix ;
- Première Nation de Seine River ;
- Première Nation Nigigoonsiminikaaning (Nicickousemenecaning).

#### **4.0 CONSULTATIONS, PARTICIPATION ET DISCUSSIONS** **Référence : Volume 2, Section 3**

RRR estime que pour réussir, il doit faire participer efficacement les collectivités locales. Les intervenants ayant participé jusqu'à présent au Projet comprennent ceux qui ont un intérêt direct dans le PRR ou ceux qui ont pu fournir des données pour les rapports environnementaux préliminaires, notamment les représentants des municipalités et du gouvernement provincial, des fournisseurs de services communautaires, des organismes de développement économique et d'autres parties prenantes.

RRR a informé et fait participer le public et les intervenants de diverses façons. Les premières consultations avaient pour objet de présenter la compagnie, de renseigner les résidents sur l'état d'avancement des activités d'exploration et d'exploitation et d'informer sur les possibilités de futures consultations.

RRR fait participer activement les groupes autochtones locaux à la planification du PRR et a négocié des accords globaux avec diverses Premières Nations locales pour définir les protocoles et les engagements en vue d'une participation continue pendant la durée du projet, ainsi que les avantages susceptibles de contribuer à atténuer en partie les effets éventuels sur les droits ancestraux ou issus de traités. Les principaux enjeux et intérêts soulevés par les groupes autochtones jusqu'à présent ont trait aux aspects suivants : gestion de l'environnement, emploi et avantages sociaux, pêche et faune, composantes du projet et exploitation minière, UTT et culture et ressources aquatiques.

La documentation à l'appui du PRR a été transmise aux intervenants et aux groupes autochtones suivants :

- Ville de Rainy River ;
- Canton de Chapple ;
- Canton de La Vallée ;
- Canton d'Alberton ;
- Ville de Fort Frances ;
- Canton de Dawson ;
- Canton du Lac des Bois ;
- Canton de Morley ;
- Première Nation de Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation de Naicatchewenin ;
- Premières Nations de Rainy River ;
- Première Nation de Mitaanjigamiing (Stanjikoming).

Le texte qui suit offre un aperçu des commentaires reçus jusqu'à présent. Au fil du processus, des observations plus détaillées et plus concrètes concernant le PRR nous sont parvenues des

intervenants, dont des représentants du gouvernement et du public, ainsi que des groupes autochtones. L'annexe D contient un résumé complet de toutes les activités de consultation et de participation menées jusqu'à présent, y compris des copies de tous les commentaires reçus et des réponses fournies, sauf quand RRR a reçu pour consigne de ne pas divulguer l'information au public. Le lecteur est invité à lire l'annexe D pour plus de détails. À la connaissance de RRR, des réponses ont été données à tous les commentaires qui lui sont parvenus au sujet du PRR avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

#### **4.1 Sommaire des commentaires – Avant la publication du mandat provisoire**

Les principaux commentaires que RRR a reçus avant la publication du mandat du PRR portaient essentiellement sur les perspectives d'emploi et de formation liées au PRR. Il a également été question de la nécessité de gérer le PRR de manière à éviter les effets négatifs sur les cours d'eau, les eaux souterraines et les propriétés voisines et d'établir un site aussi compact que possible pour éviter la perte de terres au profit d'autres usages. Le nombre d'emplois et d'habitants continue de baisser dans la région, une réalité en grande partie attribuable à la crise de l'industrie forestière. Le PRR a reçu des commentaires favorables des habitants locaux lors des journées portes ouvertes, ainsi que d'intervenants tels que le ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi et des groupes autochtones.

#### **4.2 Sommaire des commentaires – Processus du mandat**

RRR a répondu aux nombreux commentaires et questions qui lui sont parvenus au cours de la publication et de l'examen du mandat provisoire proposé et de l'approbation du mandat modifié. Les commentaires avaient le plus souvent trait à la gestion des eaux de surface et souterraines; au traitement des résidus et aux effets environnementaux potentiels des piles de stockage des déchets miniers. Ces commentaires étaient surtout liés à la proximité de propriétés de particuliers ou à l'utilisation des terres à proximité du site du PRR. D'autres remarques et questions portaient sur l'emplacement des infrastructures, l'utilisation du cyanure dans le traitement du minerai, les préoccupations concernant les espèces en péril et les préoccupations environnementales associées à une suspension temporaire possible des activités minières. Les commentaires sur le mandat provisoire ont également souligné que le PRR pouvait avoir un impact positif sur l'économie locale et régionale et certains ont exprimé leur soutien au projet.

Les principaux commentaires et observations des groupes autochtones pendant cette même période concernaient les perspectives d'emploi et les possibilités de formation, les effets sur les poissons et les espèces sauvages, la gestion de l'environnement, les ressources aquatiques et la culture et l'utilisation traditionnelle des terres.

Quant aux commentaires des organismes gouvernementaux, ils portaient essentiellement sur la méthodologie et les processus, ainsi que sur le milieu naturel. Les principaux sujets de discussion et les observations concernaient le caractère suffisant des études environnementales préliminaires, le contenu du document du mandat, la description des

solutions de recharge et la participation et la consultation des Autochtones. Sur le plan technique, les principaux commentaires se rapportaient aux aspects suivants : méthodologie de l'étude, qualité des eaux de surface et souterraines, besoins en électricité du PRR, solutions de recharge, surveillance, gestion des déchets, utilisation des terres et espèces en péril.

#### **4.3 Sommaire des commentaires – Pendant la préparation des rapports d'EE préliminaires**

Lors de la préparation du rapport préliminaire, RRR a organisé des entretiens avec de nombreux intervenants pour parler des capacités actuelles de service, des enjeux et des défis régionaux et de la participation à la planification des mesures d'atténuation et d'amélioration. Au fil de ces entretiens et d'autres réunions et discussions, RRR a reçu de nombreux commentaires sur les avantages économiques que le PRR apportera à la région, notamment sur le plan de l'emploi et des occasions d'affaires. D'autres commentaires et questions reçus à cette étape portaient surtout sur le milieu naturel, notamment la gestion des stériles et les effets possibles du PRR sur la qualité de l'air et de l'eau. Il a été également question des effets que le PRR pourrait avoir sur les infrastructures locales en raison d'une demande accrue. L'importance du partage d'informations entre RRR et les municipalités pour éclairer les décisions municipales a également été soulignée.

Pendant cette période, RRR a également rencontré des groupes autochtones afin de faire progresser les études sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation traditionnelle des terres (CT/UTT), de renforcer les relations et de donner des renseignements sur le PRR. La gestion de l'environnement, en particulier les effets potentiels du PRR sur les eaux de surface et souterraines, et l'incidence qu'il pourrait avoir sur les terres pour les générations futures, ont continué d'être au nombre des principaux sujets de discussion. Il a également été question de la gestion des produits chimiques sur le site du PRR, du bruit et de la gestion des eaux usées domestiques et des déchets solides. RRR a fait savoir que toutes les exigences réglementaires seront respectées. Les discussions et la correspondance avec les groupes autochtones ont également porté sur le soutien de RRR à un examen technique indépendant du rapport préliminaire (version 1). Les Premières Nations de Rainy River et la Première Nation Naicatchewenin ont envoyé des lettres exprimant leur soutien au plan de compensation de l'habitat du poisson proposé par RRR, plan dont ils avaient reçu copie. La Première Nation de Mitaanjigamiing et la Première Nation de Naicatchewenin ont également envoyé des lettres exprimant leur soutien au PRR.

Les consultations, les réunions et les discussions avec les organismes municipaux ont surtout porté sur les effets sociaux et économiques du PRR, notamment la planification municipale, le projet de réalignement de la route 600, les options de logement et le développement économique dans le district de Rainy River (perspectives d'emploi, occasions d'affaires, marchés publics). Les cantons de Chapple, Alberton, La Vallée, Lac des Bois, Dawson et Morley et les municipalités de Rainy River et de Fort Frances ont tous envoyé des lettres de soutien au PRR pendant cette période. Ils y exprimaient leur préoccupation au sujet de la

situation économique dans le district de Rainy River et demandaient que les organismes gouvernementaux s'engagent envers l'économie au moyen d'un processus d'EE efficace et bien géré pour le PRR. L'interaction entre les organismes provinciaux et fédéraux s'est essentiellement articulée autour des avis techniques sur les rapports environnementaux de base.

#### **4.4 Sommaire des commentaires – Pendant la préparation du rapport final d'EE**

RRR a reçu 36 séries d'observations sur le rapport d'EE préliminaire, la majorité (22) en provenance des ministères du gouvernement provincial.

La plupart des commentaires reçus des organismes fédéraux et provinciaux lors de la préparation du rapport final d'EE ont porté sur le rapport préliminaire et étaient de nature technique ou rédactionnelle. Comme les commentaires émanaient des différents organismes gouvernementaux, les observations se concentraient sur la responsabilité réglementaire de chacun. D'autres commentaires plus généraux ont également été reçus sur les effets possibles sur le milieu naturel (eau, eaux souterraines, faune et espèces en péril), sur les consultations des Autochtones et des questions rédactionnelles.

Les tableaux S-1 et S-2 présentent un sommaire des commentaires reçus des organismes gouvernementaux et des intervenants sur le rapport préliminaire d'EE par composante valorisée ou autre sujet, ainsi qu'une synthèse des réponses. Les réponses aux commentaires reçus figurent dans le rapport final d'EE, le cas échéant.

Les commentaires reçus dans le cadre de l'examen technique indépendant du Rapport d'EE préliminaire (version 1) réalisé pour le compte de divers groupes autochtones dans le contexte des consultations des Autochtones se rapportaient essentiellement aux thèmes suivants : CT/UTT, aspects socioéconomiques, poissons, faune et flore, eaux de surface et souterraines, qualité de l'air ; bruit et vibrations et santé humaine et écologique. Le Tableau S-3 contient un sommaire des commentaires et des engagements pris à l'issue de l'examen.

Par l'entremise de sa Direction des terres, des ressources et des consultations, la Nation métisse de l'Ontario (MNO) a présenté un examen initial du rapport d'EE préliminaire (Version 1) le 19 août 2013 dans lequel elle abordait plusieurs questions à régler dont RRR était au courant et qu'elle s'est engagée à respecter de manière à garantir que le mode de vie métis soit pris en compte pendant la durée du PRR. On trouvera une copie des observations de la MNO à l'annexe D. RRR travaillera avec la Nation métisse de l'Ontario pour répondre à ces commentaires lors de la période d'examen du rapport final d'EE.

La Première Nation de Big Grassy River a entrepris une deuxième évaluation indépendante du rapport préliminaire et en a fait parvenir une copie à RRR le 18 octobre dernier. L'examen a conclu qu'il fallait travailler davantage avec RRR. RRR s'est engagé à continuer de travailler en étroite collaboration avec la collectivité à l'appui du développement du PRR.

#### **4.5 Changements apportés au Projet depuis la proposition initiale**

L'annexe D contient une copie de tous les commentaires reçus sur le rapport préliminaire et les réponses qui y ont été apportées, indique l'état d'avancement des mesures requises et des renvois aux sections pertinentes du rapport final d'EE, s'il y a lieu. Les modifications apportées au PRR depuis la présentation du mandat provisoire sont résumées au Tableau S-4, tout comme les avantages pour l'environnement, les intervenants et les groupes autochtones, le cas échéant.

#### **4.6 Soutien documenté**

RRR a reçu de nombreuses expressions de soutien au PRR de divers intervenants et groupes autochtones (voir l'annexe D). Diverses autorités municipales ont également fait part de leur soutien :

- Canton d'Alberton ;
- Canton de Chapple ;
- Canton de Dawson ;
- Canton du Lac des Bois ;
- Canton de La Vallée ;
- Canton de Morley ;
- Ville de Fort Frances ;
- Ville de Rainy River.

Les lettres de soutien exprimaient largement les préoccupations concernant la situation économique dans le district de Rainy River et demandaient que les organismes gouvernementaux s'engagent envers l'économie au moyen d'un processus d'EE efficace et bien géré pour le PRR.

En plus des lettres d'appui des municipalités, le public et les intervenants ont amplement exprimé leur soutien lors des réunions et des discussions, ainsi que lors des entretiens sur la situation socioéconomique et les journées portes-ouvertes. Les commentaires favorables se rapportaient aux effets positifs du PRR, dont les perspectives d'emploi, les occasions d'affaires et les marchés publics susceptibles de contribuer au développement économique local.

Les lettres de soutien des groupes autochtones suivants ont été transmises au MEO et à l'ACEE :

- Première Nation de Big Grassy River ;
- Première Nation de Mitaanjigamiing ;
- Première Nation de Naicatchewenin ;

- Premières Nations de Rainy River.

Ces lettres exprimaient un soutien au PRR et contenaient les renseignements suivants : un aperçu des relations entre RRR et les groupes autochtones de la région, les avantages que le PRR a déjà apportés aux collectivités et le soutien au mandat du PRR.

D'autres lettres de soutien ont été reçues de la Première Nation de Naicatchewenin et des Premières Nations de Rainy River concernant le plan de compensation proposé pour l'habitat du poisson, qui devrait compléter les initiatives et les programmes locaux existants, notamment le programme visant les bassins versants des Premières Nations de Rainy River et le programme de partenariat entre le district et le MRN.

En plus des lettres officielles de soutien, des groupes autochtones ont également exprimé leur soutien au PRR au cours des discussions et des réunions avec RRR.

**Tableau S-1 : Sommaire des commentaires des organismes gouvernementaux sur le rapport d'EE préliminaire (Version 2)**

| Sujet                                   | Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Mesures prises par RRR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Milieu naturel</b>                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Qualité de l'air/climat                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentrations de particules dans l'air</li> <li>• Mesures d'atténuation pour réduire les émissions de particules</li> <li>• Programmes de surveillance de l'air</li> <li>• Incidences possibles sur le changement climatique</li> <li>• Incidences possibles sur le PRR des divers scénarios de changement climatique</li> <li>• Incidences possibles sur la qualité de l'air des travaux de construction</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur les données et les résultats du modèle de qualité de l'air</li> <li>• Nouveaux modèles de changement climatique (annexe W-2)</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE, y compris l'annexe Q-2</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                         |
| Ressources aquatiques/ qualité de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impacts possibles sur la qualité de l'eau</li> <li>• Stratégies de gestion de l'eau</li> <li>• Incidences possibles sur la qualité des eaux souterraines</li> <li>• Surveillance de l'eau potable et mesures d'atténuation</li> <li>• Incidences possibles sur la rivière Pinewood des stériles et résidus</li> <li>• Manque de capacité d'assimilation de la rivière Pinewood</li> <li>• Évaluation souhaitée d'autres lieux de rejet</li> <li>• Analyse totale et des traces de méthyle mercure</li> <li>• Modélisation hydrogéologique</li> <li>• Incidences possibles du changement climatique sur l'hydrologie suivant la fermeture</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur les effets possibles sur la qualité de l'eau. Des mesures d'atténuation et des plans de surveillance ont été proposés</li> <li>• Élaboration d'un plan exhaustif de gestion de l'eau qui répond entièrement aux exigences techniques (annexe W-1)</li> <li>• Engagement à effectuer davantage de recherches sur le terrain</li> <li>• Nouveaux modèles de changement climatique (annexe W-2)</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul> |
| Faune                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité d'exposition de la nourriture à des contaminants préoccupants</li> <li>• Incidences possibles sur les espèces en péril</li> <li>• Descriptions et méthodologies de base pour la faune</li> <li>• Mesures d'exclusion de la faune dans la zone de gestion des stériles</li> <li>• Liste incomplète des espèces aviaires en péril et des espèces rares au niveau de la province</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur les espèces en péril et d'autres espèces sauvages, y compris des données tirées des recherches effectuées jusqu'à présent</li> <li>• Révision du rapport d'EE pour corriger les erreurs</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                      |
| Bruit et vibrations                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations et mesures de contrôle des sources de bruit</li> <li>• Points de réception du bruit</li> <li>• Plan de zonage et d'utilisation des terres de la région environnante</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur l'approche suivie pour modéliser les effets du bruit et présentation de l'information</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE au besoin, y compris l'annexe R-1</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Sujet                                    | Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Mesures prises par RRR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pêches et ressources aquatiques          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences possibles sur l'habitat du poisson</li> <li>• Effets du dynamitage sur le milieu aquatique</li> <li>• Initiatives de rétablissement de l'habitat</li> <li>• Programme de rétablissement des bassins</li> <li>• Espèces aquatiques en péril (esturgeon jaune)</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur les effets potentiels sur les pêches et les espèces aquatiques et projets de plans d'atténuation et de compensation</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> <li>• Révision du rapport d'EE pour tenir compte des progrès dans l'élaboration des plans de compensation (annexes X-1, X-2, X-3)</li> </ul>                                                    |
| Biodiversité                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de l'habitat marécageux</li> <li>• Utilisation des terres humides pour le traitement de l'eau</li> <li>• Méthodologie des levés aériens</li> <li>• Méthodologie de relevé des plantes rares</li> <li>• Plan de rétablissement de la végétation en prévision de la fermeture</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur la conception des terres humides bâties et les relevés effectués jusqu'à présent</li> <li>• Élaboration d'un plan exhaustif de gestion de l'eau qui répond entièrement aux exigences techniques (annexe W-1)</li> <li>• Engagement à élaborer un plan de rétablissement de la végétation lors de la fermeture</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul> |
| <b>Milieu humain</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Utilisation des terres et des ressources | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'effectuer une étude de référence sur la qualité de l'eau des puits privés pour définir les conditions préalables au développement</li> <li>• Désignation de la propriété des terres</li> <li>• Utilisation domestique des eaux souterraines</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur la propriété des terres et l'utilisation actuelle des eaux souterraines et les sources d'eau potable</li> <li>• Engagement à mener des enquêtes supplémentaires sur le terrain</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                |
| Aspects socio-économiques                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences possibles sur le marché de l'immobilier</li> <li>• Discussions avec la participation du public et réponse de RRR</li> <li>• Composantes socioéconomiques valorisées (CSEV)</li> </ul>                                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information supplémentaire fournie directement sur les résultats des consultations publiques</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| CT/UTT                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de répondre aux commentaires de l'examineur technique indépendant concernant les incidences possibles sur le milieu naturel</li> <li>• Intégration de l'information sur les CT/UTT concernant les ressources culturelles et patrimoniales</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• On a répondu directement aux commentaires de l'examineur technique indépendant (des copies ont été transmises au MEO, à l'ACEE et au MNDM)</li> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE. Une copie est fournie à l'annexe D.</li> </ul>                                                                                                                                                                                            |
| Participation des Autochtones            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques de consultation et avis</li> <li>• Historique des consultations des Autochtones</li> </ul>                                                                                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> <li>• Révision du rapport d'EE et de l'annexe sur les consultations (annexe D) ainsi que du sommaire des consultations (volume 2, section 3)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                     |
| Santé humaine                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices sur la consommation de cadmium et de plomb</li> <li>• Incidences possibles du PRR sur l'exposition humaine à des aliments traditionnels contaminés par les activités du PRR</li> </ul>                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information technique supplémentaire fournie directement sur les incidences possibles des rejets de métaux</li> <li>• Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Sujet                       | Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Mesures prises par RRR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Patrimoine archéologique    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration de l'information sur les CT/UTT concernant les ressources culturelles et patrimoniales</li> <li>Effets possibles sur les ressources culturelles et patrimoniales</li> </ul>                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une clarification concernant les études et de l'information sur les CT/UTT ont été fournies directement</li> <li>Les résultats de l'étude effectuée sur les paysages d'intérêt culturel et patrimonial et des ressources patrimoniales bâties ont été incorporés dans le rapport d'EE</li> <li>Des clarifications ont été fournies dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                            |
| <b>Autres sujets</b>        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Zone de gestion des résidus | <ul style="list-style-type: none"> <li>Incidences possibles sur la qualité de l'eau</li> <li>Stratégies de gestion à long terme</li> <li>Émissions (acide cyanhydrique et ammoniac)</li> <li>Déversement d'effluents, qualité, mesures d'atténuation et d'épuration pour gérer les eaux usées</li> <li>Perméabilité du sol</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur la conception, les incidences possibles et les mesures d'atténuation</li> <li>Élaboration d'un plan exhaustif de gestion de l'eau qui répond entièrement aux exigences techniques (annexe W-1)</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                           |
| Stériles                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Effets possibles sur la qualité de l'eau</li> <li>Stratégies de gestion à long terme</li> <li>Gestion, vérification et surveillance des matériaux acidogènes</li> </ul>                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur l'approche de gestion adoptée pour le drainage des roches acides et les effets potentiels sur la qualité de l'eau</li> <li>Élaboration d'un plan exhaustif de gestion de l'eau qui répond entièrement aux exigences techniques (annexe W-1)</li> <li>Révision du plan de fermeture conceptuel (annexe E)</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul> |
| Ligne de transport          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exposition à des champs électromagnétiques</li> <li>Effets de la fragmentation sur la faune</li> </ul>                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les effets possibles de la fragmentation de l'habitat sur la faune</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                       |
| Routes                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôles et mesures de gestion des émissions</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les moyens de contrôler la poussière des routes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Usine de traitement         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dioxyde de soufre et mesures d'urgence/intervention</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de l'analyse sur les défaillances et les accidents dans le rapport d'EE (volume 2 section 9.3.9)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Puits à ciel ouvert         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concentrations de contaminants préoccupants dans le puits et effets sur la rivière Pinewood</li> </ul>                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les contaminants préoccupants et les effets possibles sur la rivière Pinewood</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                            |
| Transport                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveau tracé de la route 600</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur la conception du tracé proposé</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE (annexes Y-1 et Y-2)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Gestion des déchets         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une décharge sur place et exigences réglementaires</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur la capacité des décharges locales et interprétation de RRR du régime de réglementation</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                   |

| Sujet                 | Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Mesures prises par RRR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Exploitation          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Incidences possibles sur le bassin de la rivière Pinewood au début du PRR</li> <li>Approvisionnement en eau pour l'usine de traitement</li> </ul>                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les effets possibles sur la rivière Pinewood au début du PRR et options proposées pour l'approvisionnement en eau</li> <li>Élaboration d'un plan exhaustif de gestion de l'eau qui répond entièrement aux exigences techniques (annexe W-1)</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul> |
| Construction          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandation d'une évaluation des possibilités de lixiviation des métaux pour les matériaux de construction</li> <li>Mesures d'urgence en cas de drainage des roches acides pendant la construction</li> <li>Effets possibles du PRR sur les installations de transport de Hydro One</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur l'enquête proposée et la gestion des matériaux de construction</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                                                                                                               |
| Fermeture             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des déchets</li> <li>Plans de transition de la main-d'œuvre</li> <li>Détails concernant le site d'enfouissement des matériaux de démolition</li> </ul>                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur le site d'enfouissement des matériaux de démolition</li> <li>Incorporation de l'information dans le rapport d'EE</li> </ul>                                                                                                                                                                                         |
| Après la fermeture    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Saturation partielle des piles de stockage de stériles</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les piles de stockage des stériles après la fermeture</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Solutions de rechange | <ul style="list-style-type: none"> <li>Descriptions des emplacements, des avantages et inconvénients des solutions de rechange</li> </ul>                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les diverses solutions de rechange sur lesquelles des commentaires ont été faits</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                                                                                             |
| Évaluation des effets | <ul style="list-style-type: none"> <li>La méthodologie adoptée pour évaluer les effets et les mesures d'atténuation est jugée prudente</li> <li>Méthodologie d'analyse des effets cumulatifs</li> <li>Limites des études de référence environnementales existantes</li> </ul>                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur la méthodologie adoptée définie dans le mandat approuvé par la province</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                                                                                                      |
| Règlements            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exactitude des comptes rendus des consultations</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les consultations réalisées jusqu'à présent</li> <li>Révision du rapport d'EE pour plus de clarté</li> </ul>                                                                                                                                                                                                        |

Nota : L'annexe D-2a contient une description complète des commentaires du gouvernement et des réponses précises au rapport d'EE préliminaire (version 2). Il a été répondu aux commentaires directement ou en révisant le rapport d'EE ou un engagement a été pris de répondre complètement à l'avenir (p. ex., lors du processus d'approbation environnementale ou au moyen de nouvelles consultations).

**Tableau S-2 : Sommaire des commentaires d'autres intervenants sur le Rapport d'EE préliminaire (Version 2)**

| Sujet                                    | Aperçu des commentaires                                                                                                                                                   | Mesures prises par RRR                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Milieu naturel</b>                    |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Faune                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes utilisées pour les levés aériens des wapitis</li> <li>Densités de la population d'orignaux dans la zone du PRR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur le wapiti et l'orignal dans la zone locale</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                            |
| Pêches et ressources aquatiques          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de l'esturgeon jaune dans la rivière Pinewood</li> <li>Incidences du PRR sur le poisson et son habitat</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur trois esturgeons jaunes capturés en 2013 et les effets possibles du PRR sur le poisson et son habitat</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul> |
| <b>Milieu humain</b>                     |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Utilisation des terres et des ressources | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de chasseurs qui utilisent la région et qui seront déplacés</li> </ul>                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                                                                                             |
| Aspects socio-économiques                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Occasions d'emploi liées au RPP</li> <li>Main-d'œuvre et capacité économique locales</li> </ul>                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>On a répondu aux commentaires et manifesté son appréciation</li> <li>Révision du rapport d'EE au besoin</li> </ul>                                                                                                        |
| Santé humaine                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Justification des risques pour la santé humaine liés à l'exposition aux métaux due aux activités du PRR</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Information technique supplémentaire fournie directement sur les risques possibles pour la santé humaine</li> </ul>                                                                                                       |
| <b>Autres sujets</b>                     |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Stériles                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes de traitement des acides</li> </ul>                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Des explications ont été fournies</li> </ul>                                                                                                                                                                              |

Nota : L'annexe D-3a contient une description complète des commentaires du public et d'autres intervenants et des réponses précises au rapport d'EE préliminaire (version 2). Il a été répondu aux commentaires directement ou en révisant le rapport d'EE ou un engagement a été pris de répondre complètement à l'avenir (p. ex., lors du processus d'approbation environnementale ou au moyen de nouvelles consultations).

**Tableau S-3 : Sommaire des commentaires de l'examen indépendant effectué par les Premières Nations  
sur le Rapport d'EE préliminaire (Version 1)**

| Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                 | Engagements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Premières Nations</b>                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>CT/UTT :</b><br>Des préoccupations ont été exprimées au sujet du rôle des CT/UTT dans l'EE et la planification future du projet, de la disponibilité d'études dirigées par chaque collectivité des Premières Nations et du partage de l'information. | De nombreuses données sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation traditionnelle des terres (CT/UTT) ont été recueillies pour le PRR, notamment auprès des collectivités les plus proches : Première Nation de Big Grassy River, Premières Nations de Rainy River et Première Nation Naicatchewenin. Toutes les rencontres sur les CT/UTT étaient communautaires en ce sens que les données recueillies étaient propres à chaque collectivité. Il n'existe pas de données sur les CT/UTT dans la zone du projet proprement dite. La majorité des données sont de nature très générale, ce que Rainy River Resources (RRR) continuera de respecter car cela sert de base aux relations particulières des Premières Nations avec la terre. RRR continuera de recueillir des données sur les CT/UTT qui seront adéquatement prises en compte pour les phases de construction, d'exploitation et de fermeture. Par exemple, RRR étudiera plus avant le corridor de déplacement historique et intégrera dûment toute nouvelle information.<br><br>RRR fera connaître les résultats des séances sur les données CT/UTT lors de séances non publiques ou forums destinés exclusivement aux Premières Nations. |
| <b>Ressources aquatiques :</b><br>La possibilité d'impacts sur la qualité de l'eau locale et la pêche a fait l'objet de commentaires.                                                                                                                   | RRR s'engage à établir un programme conjoint de surveillance et de compte rendu de la qualité de l'eau avec les Premières Nations concernées dans le cadre du programme de surveillance mensuelle de la qualité de l'eau que RRR applique déjà. Le programme sera financé par RRR et fera partie intégrante du programme global de gestion de l'environnement en rapport avec les connaissances traditionnelles et l'assurance que la qualité de l'eau sera maintenue et, par extension, la protection des biotes aquatiques. Le programme sera développé en collaboration avec les Premières Nations en préparation de la construction de la mine                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Communication de l'information :</b><br>Les Premières Nations souhaitent être tenues informées du projet, en particulier des changements éventuels.                                                                                                  | RRR continuera de communiquer étroitement avec les Premières Nations au sujet du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Surveillance environnementale :</b><br>Veiller à ce que les Premières Nations jouent un rôle actif dans l'élaboration des plans et des programmes de suivi.                                                                                          | RRR a invité les Premières Nations à participer à tous les programmes de base et de surveillance de l'environnement, y compris sur l'engoulement bois-pourri, selon le cas, et s'est engagé à partager les résultats. RRR continuera de parler de cette possibilité lors de forums publics afin d'encourager les personnes intéressées à participer.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

| Aperçu des commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Engagements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>L'esturgeon jaune :</b><br>Envisager d'obtenir de nouvelles données sur l'esturgeon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Des renseignements supplémentaires sur l'esturgeon jaune et le programme de gestion des Premières Nations de Rainy River seront ajoutés au rapport d'EE final. RRR s'est engagé à l'égard d'un programme de coordination étroite avec les Premières Nations de Rainy River à l'appui du Programme des bassins versants préexistant et de la protection de la qualité de l'eau. La compagnie versera des fonds dans le cadre du programme de compensation de la pêche pour faire avancer d'autres programmes d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Pinewood et d'autres cours d'eau touchés par l'agriculture. |
| <b>Information de base sur la santé :</b><br>Le promoteur peut communiquer avec le Seven Generations Institute et/ou le MRN pour obtenir des données supplémentaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | RRR communiquera avec le Seven Generations Education Institute et/ou le MRN pour obtenir des données supplémentaires de base sur la santé des animaux et des poissons.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Planification de la fermeture :</b><br>Décrire les mécanismes qui seront utilisés pour établir un plan de fermeture au fil du temps, y compris l'incorporation des CT et des activités de participation communautaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Les Premières Nations joueront un rôle actif dans l'élaboration du plan de fermeture de la mine, y compris la création des programmes de suivi et d'atténuation. Le plan de fermeture sera terminé avant la construction, mais RRR consultera les intéressés au sujet des révisions importantes apportées périodiquement pendant l'exploitation pour intégrer les CT et les meilleures pratiques de gestion                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Études de la faune :</b><br>Chercher à savoir si les ongulés seront touchés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Des programmes de surveillance des ongulés (orignaux, cerfs) seront coordonnés avec les Premières Nations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Approvisionnement en eau des Premières Nations:</b><br>Préoccupations exprimées au sujet des effets du PRR sur l'approvisionnement en eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | RRR établira volontiers une carte indiquant l'emplacement des prises d'eau les plus proches des Premières Nations sur réception des emplacements/coordonnées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Santé des membres des Premières Nations :</b><br>Les Premières Nations souhaitent être tenues au courant du projet, y compris des éventuelles modifications. Il est proposé que le promoteur et les Premières Nations collaborent dans le cadre d'un comité pour atténuer les problèmes sociaux éventuels causés par les travailleurs dans les villages et les camps à proximité. Le principal problème concerne la possibilité d'une recrudescence de l'alcoolisme et de la toxicomanie dans la région. | Bien que l'EE préliminaire n'ait pas montré d'impact sur la santé des Premières Nations ou des non Autochtones, toute nouvelle information sur des répercussions possibles sur la santé sera fournie aux Premières Nations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

Nota : L'annexe D-1e contient une description complète des commentaires contenus dans l'examen technique indépendant et des réponses précises au rapport d'EE préliminaire (version 1). Il a été répondu aux commentaires directement ou en révisant le rapport d'EE ou un engagement a été pris de répondre complètement à l'avenir (p. ex., lors du processus d'approbation environnementale ou au moyen de nouvelles consultations).

**Tableau S-4 : Changements apportés au projet depuis la proposition initiale et avantages pour l'environnement, les intervenants et les groupes autochtones**

| Changements apportés au projet depuis la proposition*                                                                                | Avantages ou commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ajout d'une berne de protection entre le puits à ciel ouvert et la rivière Pinewood.                                                 | Reflétant la conception technique, ainsi que les commentaires du gouvernement et du public pour que la rivière Pinewood et les travailleurs soient protégés tout en permettant un meilleur accès. Réduction des effets environnementaux en cas d'inondation extrême.                                                                                                   |
| Ajout d'un nouveau fossé dans le périmètre du site.                                                                                  | Reflétant l'achat de la gravière d'agrégats existante du ministère des Transports. Réduction des effets environnementaux (moins d'expéditions vers le site).                                                                                                                                                                                                           |
| Ajout de fossés et de bassins de sédimentation connexes à la zone de gestion des résidus et aux piles de stockage.                   | Conception optimisée pour la conception globale du projet de manière à refléter les pratiques proposées pour la gestion de l'eau, y compris la création de fossés en prévision des exigences de traitement et de surveillance. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                  |
| Ajout du détournement du ruisseau Clark et du bassin du ruisseau Clark (et éventuellement du bassin du ruisseau Teeple).             | Ajouté pour tenir compte de la nouvelle conception de la pile de stockage (la pile antérieure comprenait un empiètement complet) de nouvelles études techniques et le maintien et l'amélioration de l'habitat. Réduction des effets environnementaux/amélioration de l'environnement.                                                                                  |
| Ajout du bassin du ruisseau West, du bassin de décantation, du bassin de gestion de l'eau et du bassin de rejet.                     | Conçu pour tenir compte de nouvelles études techniques et de l'utilisation des eaux traitées, y compris en optimisant la réutilisation de l'eau. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                |
| Terres humides à construire en dessous de la zone de gestion des résidus.                                                            | Conception optimisée pour la capacité de traitement et l'habitat. Amélioration de l'environnement.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Élimination de la pile de stockage de réserve au sud de la rivière Pinewood.                                                         | En fonction des commentaires du gouvernement et du public et des changements apportés à l'ensemble de la conception du projet. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                                  |
| Élaboration d'une stratégie de compensation de la pêche et de plans de perte nette nulle pour protéger la pêche dans la zone du PRR. | Un groupe de travail sur la pêche a été établi avec Pêches et Océans Canada, le MRN et l'équipe du projet afin de trouver des méthodes acceptables pour évaluer et compenser les effets éventuels sur la pêche dans la zone du projet. L'incidence sur la pêche réduite au minimum et cadre pour veiller à la mise en œuvre de mesures de compensation satisfaisantes. |
| Le lieu de collecte de l'eau potable a été déplacé plus loin en aval de la rivière Pinewood                                          | Le lieu de collecte a été déplacé en aval au-delà de la sortie du ruisseau McCallum dans une zone à plus fort débit afin de réduire les effets potentiels de la prise d'eau potable. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                            |
| Réduction du volume d'eau prise et utilisée du ruisseau/bassin West pendant l'exploitation.                                          | Révision de l'équilibre de l'eau avec de nouvelles données techniques et les progrès de la conception technique.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| En ce qui a trait aux espèces en péril, l'empreinte du site a été repensée et est sensiblement plus petite.                          | L'empreinte réduite reflète la conception technique et tient compte des commentaires du gouvernement pour réduire au minimum l'empiètement sur l'habitat des espèces en péril. L'empreinte réduite diminuera l'empiètement potentiel avec l'habitat d'espèces en péril (engoulevant bois-pourri et goglu) dans la mesure du raisonnable et du pratique.                |

| Changements apportés au projet depuis la proposition*                                                           | Avantages ou commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nouvel emplacement des bâtiments (emplacement de l'usine et de l'usine d'explosifs).                            | Conforme aux commentaires du gouvernement sur l'évitement des concentrations d'espèces en péril connues ; la conception a été optimisée en fonction de nouvelles études techniques. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                        |
| Une zone offrant un minerai de faible qualité a été définie.                                                    | La conception a été optimisée en fonction de nouvelles connaissances techniques ; besoin éventuel de développer la pile de stockage. Meilleurs avantages du projet pour le public.                                                                                                                                                |
| La pile de stockage des stériles a été divisée en deux piles situées à l'est et à l'est du puits à ciel ouvert. | En fonction des commentaires reçus du gouvernement et du public, les stériles non acidogènes et acidogènes ont été séparés pour permettre une meilleure gestion à long terme ; la forme a été modifiée pour tenir compte des aspects touchant la propriété des terres. Réduction des effets environnementaux.                     |
| Léger changement du tracé de la ligne de transport de 230 kilovolts sur le site.                                | Le tracé a été optimisé en fonction des nouvelles connaissances techniques et des changements apportés à l'aménagement du site.                                                                                                                                                                                                   |
| L'empreinte du puits à ciel ouvert a été modifiée.                                                              | La conception a été optimisée en fonction des nouvelles connaissances techniques.                                                                                                                                                                                                                                                 |
| L'empreinte de la pile de stockage des morts-terrains (à l'est) a été réduite).                                 | La conception a été optimisée en même temps que la conception de l'ensemble du projet, modification pour laisser de l'espace pour le détournement du ruisseau West et le creusage de fossés pour les piles de stockage en prévision de besoins éventuels de traitement et de surveillance. Réduction des effets environnementaux. |
| Suppression de la pile de stockage des morts-terrains (à l'ouest)                                               | Non requis pour l'optimisation de la conception. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                                                                           |
| Suppression de la route de jonction Marr                                                                        | N'était plus nécessaire compte tenu de la réinstallation et de la reconfiguration de la ZGR. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                               |
| Suppression du pont sur la rivière Pinewood à l'est                                                             | N'était plus nécessaire compte tenu de la suppression de la pile de stockage de réserve (au sud). Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                          |
| Suppression du besoin éventuel de détourner la rivière Pinewood                                                 | En fonction des nouvelles connaissances techniques et des commentaires du gouvernement et du public. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                                       |
| Tracé de la route d'accès à l'est                                                                               | La conception a été optimisée en fonction des nouvelles connaissances techniques et pour contourner les basses terres humides.                                                                                                                                                                                                    |
| Tracé allant du ruisseau West au ruisseau Loslo                                                                 | Résultat de la réduction des empreintes des piles de stockage. Réduction des effets environnementaux, amélioration de l'environnement.                                                                                                                                                                                            |
| Zone de gestion des résidus – partie nord-ouest                                                                 | En fonction des commentaires reçus du public concernant la proximité des zones résidentielles, éloignement. Réduction des effets environnementaux, réduction des effets sur le public.                                                                                                                                            |
| Réalignement de la zone de gestion des résidus – limite à l'est                                                 | En fonction des commentaires du gouvernement sur les moyens d'éviter les concentrations des espèces en péril connues. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                                      |
| Zone de gestion des résidus affinée                                                                             | En fonction des nouvelles connaissances techniques et des commentaires reçus pendant les consultations menées jusqu'à présent. Réduction des effets environnementaux.                                                                                                                                                             |

| Changements apportés au projet depuis la proposition*                                                                               | Avantages ou commentaires                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Autres changements</b>                                                                                                           |                                                                                                                                                                                    |
| Changements à la propriété des terres dans le périmètre du site                                                                     | Reflète les nouvelles acquisitions de terres et les nouveaux accords sur les terres qui étaient demeurés en suspens.                                                               |
| Améliorer la définition de la conception du projet, des effets environnementaux, des mesures d'atténuation et des plans de gestion. | Ces aspects ont été mis à jour et élargis en fonction des commentaires reçus pendant les consultations et des nouvelles données techniques. Réduction des effets environnementaux. |

\* Les changements décrits ici s'appuient sur une comparaison entre la version provisoire du mandat provincial et la description du projet acceptée au niveau fédéral par rapport au projet décrit dans le rapport d'EE.

## 5.0 CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Référence : Volume 2, Section 1.6

Le *Règlement désignant les activités concrètes* prises en application de la *Loi canadienne de l'évaluation environnementale de 2012* indique les activités concrètes qui constituent les projets désignés pouvant exiger une EE fédérale. Les articles suivants pourraient s'appliquer au PRR :

- Article 8 : *La construction, l'exploitation, le déclassement et la fermeture d'une installation destinée à extraire 200 000 m<sup>3</sup>/an ou plus d'eau souterraine....*
- Article 15 : *La construction, l'exploitation, le déclassement et la fermeture :*
  - *b) d'une nouvelle usine métallurgique d'une capacité d'admission de minerai de 4 000 t/jour ou plus ;*
  - *c) d'une mine d'or, autre qu'un placer, d'une capacité de production de minerai de 600 t/jour ou plus.*

En fonction de ces critères, RRR a soumis une description de projet à l'ACEE qui a été approuvée subséquemment le 31 août 2012. Après un examen de la description du projet, l'Agence a confirmé qu'une EE fédérale était nécessaire et a émis les lignes directrices pour l'élaboration des EIE le 19 octobre 2012 pour pouvoir déterminer la portée de l'évaluation environnementale requise pour le PRR. Le 18 décembre 2012, RRR a été informé que le PRR exigeait une évaluation normalisée et l'Agence a publié les lignes directrices finales sur les EIE. Le présent rapport d'EE a été conçu pour satisfaire aux exigences énoncées dans les lignes directrices sur les EIE.

RRR a conclu un accord volontaire avec le MEO pour effectuer une évaluation environnementale provinciale pour le PRR afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario. Comme on s'attendait à devoir suivre divers processus provinciaux pour plusieurs aspects du PRR, on a opté pour un processus provincial unique coordonné avec le processus fédéral, comme la meilleure approche à suivre pour répondre à ces exigences et à d'autres également. RRR a lancé l'évaluation environnementale provinciale en présentant une ébauche et un projet de mandat (mai et octobre 2012, respectivement) pour obtenir l'avis du public. Le mandat subséquemment modifié et approuvé le 15 mai 2013 établit le cadre permettant de répondre aux exigences de l'évaluation de l'EE provinciale.

Des consultations et des séances de sensibilisation ont été organisées pendant la préparation de l'EE afin de faire participer un large éventail d'intervenants et de groupes autochtones en suivant différentes méthodes pour obtenir leur rétroaction sur le PRR et les constatations préliminaires de l'EE.

À diverses réunions avec les résidents et les dirigeants, RRR a été informé que les collectivités autochtones n'avaient pas le temps ni les ressources humaines et financières nécessaires pour étudier adéquatement le rapport d'EE du PRR. Pour répondre à ces préoccupations, RRR a accordé des fonds aux groupes autochtones pour leur permettre de mener une étude technique indépendante de la version préliminaire du rapport d'EE. Pour laisser suffisamment de temps pour cet examen technique autochtone, la version préliminaire du rapport (version 1) a été distribuée à 13 groupes autochtones huit semaines avant sa distribution au public et aux organismes gouvernementaux.

Un rapport subséquent (version 2) a été soumis à l'étude du gouvernement, des groupes autochtones et des intervenants, et des réunions publiques ont été organisées pour faciliter l'obtention de commentaires. Les commentaires reçus au cours de l'étude du rapport préliminaire ont reçu des réponses et sont abordés au besoin dans le présent rapport final d'EE. Les copies des commentaires et des réponses sur le rapport préliminaire, avec des renvois indiquant où on peut trouver la réponse aux commentaires dans le rapport final figurent dans l'annexe D-2.

Le présent rapport final d'EE vise à répondre aux lignes directrices fédérales sur les EIE ainsi qu'au mandat approuvé par la province. Dans la mesure du possible, les consultations pour les deux processus ont été coordonnées et tous les commentaires recueillis continueront à être utilisés pour documenter le processus d'EE. Une fois le processus d'EE terminé, il faudra obtenir les approbations environnementales des organismes responsables fédéraux et provinciaux pour la construction, l'exploitation et le déclassement. La plupart de ces approbations sont délivrées par la province. Il existe également un certain nombre d'instruments réglementaires qui s'appliquent au PRR et auxquels il faudra se conformer, mais qui n'exigent pas l'obtention d'approbations ni de permis, comme le Règlement sur les effluents des mines de métaux.

Aux fins de l'évaluation environnementale, la portée du PRR a été définie de manière à inclure toutes les phases du projet, y compris la construction, l'exploitation et le déclassement, dans la mesure où ces activités se rapportent aux composantes concrètes du PRR prévues pour le site minier, ainsi que toutes les infrastructures à l'appui : ligne de transport, déplacement d'un tronçon de la route 600 et construction de la route d'accès de l'est.

Pour l'évaluation des effets environnementaux, des zones d'étude du milieu naturel et du milieu humain ont été définies. La zone d'étude du milieu naturel comprend une petite zone d'étude locale (ZEL-MN) qui s'inscrit dans une zone d'étude régionale plus vaste (ZER-MN). La ZEL-MN s'étend sur une superficie de 270 km<sup>2</sup> et comprend le bassin en amont de la rivière Pinewood, ainsi que des parties tampons longeant la limite nord du bassin sur 1 km, et une zone tampon de 4 km de large qui s'étend vers le nord-est et sur laquelle se trouve la ligne de transport de 230 kilovolts. La ZER-MN s'étend sur une superficie de 690 km<sup>2</sup> et comprend l'intégralité du bassin de la rivière Pinewood, ainsi qu'une zone tampon de 10 km de large qui

s'étend au nord-est et comprend tous les tracés de la ligne de transport envisagés dans l'évaluation.

Tous les effets mesurables raisonnablement attribuables au PRR sur le milieu naturel devraient se produire au sein de la ZEL-MN, sauf éventuellement sur les habitats aquatiques qui se trouvent dans les zones plus en aval vers le milieu de la rivière Pinewood et qui pourraient résulter de l'eau que le PRR devra puiser pour répondre aux besoins de l'usine de traitement. On ne s'attend pas à ce qu'il y ait des effets environnementaux sur l'habitat aquatique en aval du bassin de la rivière Pinewood (à rivière à la Pluie et lac des Bois).

Des zones d'étude locale et régionale ont également été définies pour évaluer les effets du PRR sur le milieu humain. La zone d'étude locale pour l'environnement humain (ZEL-EH) a été définie comme la zone située immédiatement autour du site du PRR, suffisamment vaste pour comprendre toutes les propriétés, personnes et activités qui pourraient raisonnablement subir des effets environnementaux, par exemple ceux liés à perturbation éventuelle de l'utilisation des terres, les émissions atmosphériques et le bruit, le fonctionnement du puits souterrain, les utilisations récréatives et l'UTT. Les seuls effets liés au projet sur les personnes, les propriétés ou les activités à l'extérieur de la ZEL-EH seraient ceux qui pourraient s'exercer sur des aspects tels que la circulation, les services communautaires et sociaux, les possibilités d'emploi, la formation et les occasions d'affaires et éventuellement certaines UTT.

Les effets du PRR sur les personnes, les propriétés et les activités extérieures à la ZEL-EH devraient en principe se produire dans une zone plus vaste, la zone régionale d'étude de l'environnement humain (ZER-EH), sachant que les effets socioéconomiques positifs sur les affaires et l'emploi peuvent s'étendre encore davantage à d'autres parties de l'Ontario, du Canada, voire à l'échelle internationale. La ZWRH a été définie de manière à inclure les collectivités autochtones et non Autochtones qui se situent à une centaine de kilomètres de route du PRR, ainsi que les autres collectivités des Premières Nations à l'égard desquelles RRR s'est engagé, ou selon les lignes directrices fédérales sur les EIE ou le mandat approuvé par la province, à ce qu'elles soient incluses dans l'EIE du PRR ; ont également été prises en compte les unités de recensement pertinentes établies par Statistique Canada.

## **6.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET**

RRR est une société cotée en bourse qui se propose de développer et d'exploiter le PRR afin de fournir aux actionnaires un retour sur investissement raisonnable. Le PRR est motivé par la forte demande d'or sur le marché mondial. Étant donné les niveaux élevés durables des prix de l'or, les résultats économiques du PRR devraient être tels que RRR pourra produire de l'or et offrir une bonne valeur aux actionnaires.

En plus de la demande mondiale d'or, il existe un besoin local et régional de développement économique dans le nord-ouest de l'Ontario. Le PRR aura une influence économique encore plus grande dans la région en offrant à un grand nombre de personnes des possibilités d'emplois permanents et dans la construction. La région a connu récemment une baisse d'emploi et une diminution de sa population, en raison notamment de la récession prolongée dans l'industrie forestière.

### **6.1 Propriété des terres** **Référence : Volume 2, Section 1.5**

Le site du PRR et les terres environnantes sont en majorité privés, RRR étant lui-même propriétaire de nombreuses terres. RRR a travaillé avec diligence pour négocier des accords avec des propriétaires fonciers pendant la préparation de la phase d'exploration et de l'étude de faisabilité en prévision du projet de développement du PRR. Le PRR comprend 238 parcelles de terre qui se composent de concessions minières avec concession totale, droits de surface seulement, droits miniers seulement, intérêt à bail seulement et concessions minières non concédés. RRR possède un intérêt de 100 % sur les terres formant le PRR soit en propriété directe soit en convention d'option. Bien qu'un petit nombre d'accords sur certaines parcelles n'ait pas été finalisé au moment de la publication de ce rapport final d'EE, RRR estime que les besoins en terres en suspens ne constituent pas une contrainte importante pour le développement du PRR ou des éléments d'infrastructure nécessaires.

Grâce à ces achats ou accords fonciers, RRR est devenu le propriétaire d'un certain nombre de propriétés résidentielles. Les maisons et les bâtiments peuvent être réutilisés à l'appui de la réalisation du projet ou démolis une fois évalués pour en estimer la valeur patrimoniale. Le PRR n'exige la réinstallation forcée d'aucune famille.

### **6.2 Travaux concrets** **Référence : Volume 2, Section 4**

Les travaux concrets liés au PRR (voir la Figure S-2) devraient être les suivants :

- Un puits à ciel ouvert (environ 170 hectares et 400 mètres de profondeur). Il est prévu d'extraire environ 21 000 tonnes de minerai pendant la durée du projet.

- Une mine souterraine (environ 800 m de profondeur). Il est prévu d'extraire jusqu'à environ 1 500 tonnes par jour.
- Une pile de stockage de morts-terrains (environ 70 à 80 Mt) et des piles de stockage de stériles (350 à 400 Mt) Des piles de stockage de minerai à faible et forte teneurs pourraient également être créées pendant l'exploitation.
- Un concasseur primaire et une usine de traitement. Le minerai sera broyé et traité sur place pour produire des lingots aurifères (or avec argent) pour l'expédition.
- Une zone de gestion des résidus (environ 800 ha) d'une capacité minimum de 115 Mt de résidus au cours de la vie prévue de la mine. La hauteur maximale des barrages prévus devrait être de l'ordre de 20 à 25 mètres au-dessus du sol.
- Systèmes de collecte, de gestion, de distribution et de traitement de l'eau.
- Une ligne de transport de 230 kilovolts, reliant le site à la ligne d'Hydro One Networks Inc. à environ 17 km au nord-est du site.
- Réalignement d'un tronçon de 11 km de la route de gravier 600 en conformité avec les exigences d'approbation provinciales, pour des raisons de sécurité publique et pour permettre l'accès au corps du minerai.
- Construction d'une nouvelle route d'accès à l'est pour assurer un accès continu aux propriétés situées près de la route Marr qui seraient autrement perturbées par le développement du PRR.
- Collecte d'agrégats comme matériaux de construction pour la construction de la mine et de la route.
- Bâtiments, installations et infrastructures connexes, y compris un garage d'entretien, un complexe administratif et de stockage, une aire de stockage du carburant et une aire d'avitaillement, une ou des aires de dépôt, une usine de fabrication d'explosifs et des installations de stockage, des routes d'accès et des installations pour les déchets non dangereux.

### **6.3 Phases du projet**

**Référence : Volume 2, Section 4.18**

Les principales activités de la phase de construction seront les suivantes :

- Réalisation d'études techniques et processus d'approbations environnementales ;
- Acquisition et déplacement des matériaux de construction vers les aires de dépôt ;
- Début du développement de la mine à ciel ouvert et du portail pour l'extraction souterraine (éventuellement pendant la phase d'exploitation seulement) ;
- Préparation des installations de manutention de déchets miniers sur place, y compris les barrages de la zone de gestion des résidus ;
- Détournements de cours d'eau, ouvrages de prise d'eau et travaux de drainage ;
- Construction des bâtiments et des installations connexes et parc de stockage des réservoirs ;
- Construction du nouveau tronçon de la route 600, du pont sur la rivière Pinewood et de la route d'accès à l'est et réorientation de la circulation locale ;
- Construction et activation d'une ligne de transport de 230 kilovolts.

Les activités relatives à la phase d'exploitation devraient être les suivantes :

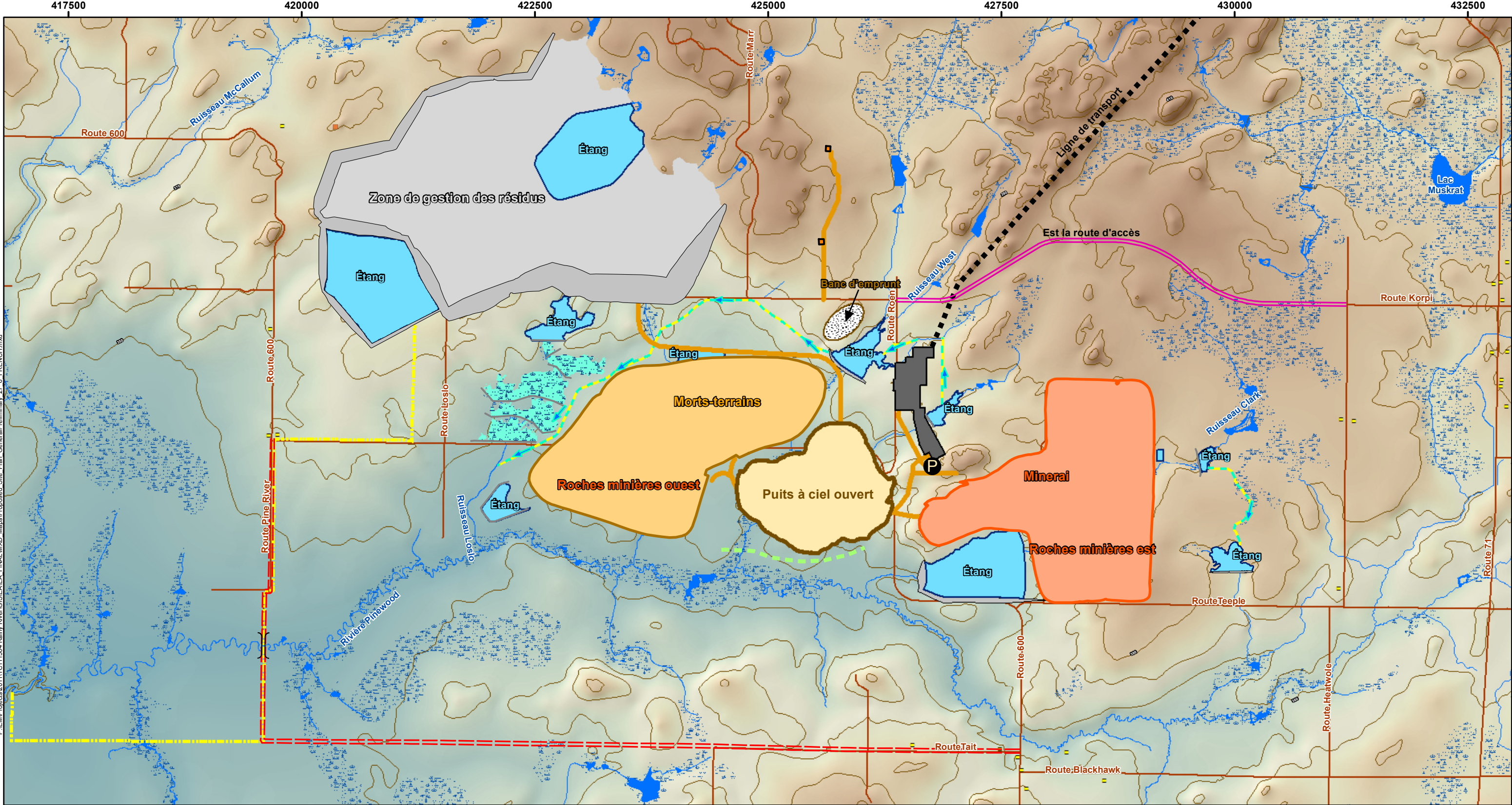
- Extraction du minerai et des stériles ;
- Traitement du minerai ;
- Gestion des déchets (morts-terrains, piles de stockage des stériles et résidus) ;
- Collecte, gestion, distribution et traitement de l'eau ;
- Gestion permanente de l'environnement ;
- Remise en état progressive du site dans la mesure du pratique.

Les activités liées à la phase de déclassement comprendront la fermeture et la remise en état des différentes composantes du PRR, y compris la ligne de transport de 230 kilovolts. Un site d'enfouissement des matériaux de démolition est prévu sur place pour les matières non dangereuses. Les détournements des cours d'eau proposés et le nouveau tracé de la route 600 demeureront. La surveillance de l'environnement et la gestion du site seront assurées au besoin une fois les activités de déclassement terminées.

Les activités suivant la fermeture seront principalement liées à l'entretien du site et à la surveillance de l'environnement, en attendant la création du lac de la fosse.

La construction devrait commencer une fois le processus fédéral et provincial d'évaluation environnementale terminé, ce qui est prévu pour 2014. L'exploitation devrait commencer en

2016 et se poursuivre pendant 16 ans. La fermeture et le déclassement devraient donc commencer en 2032 et se poursuivre pendant environ deux ans. Cette étape sera suivie par une phase de fermeture passive d'une durée d'environ 94 ans pendant que le puits à ciel ouvert se remplira. Une dernière période de déclassement de moins d'un an aura lieu une fois que le puits à ciel ouvert sera entièrement inondé.



P:\EMP\Projects\2011\TC111504 Rainy River\GIS\EA\EA FINAL\MXD Maps\Proposed Site Plan\_General\ Preliminary 27\_6\_FRENCH.mxd

**LÉGENDE**

- Résidence-Maison
- Logements Cabine-utilisation occasionnelle
- Routes
- Contours 10 m d'intervalle (LIO-MNR)
- Cours d'eau
- Basses terres

**Gradation de couleur d'élévation**

- Terres élevées
- Terres basses

**Proposées Caractéristiques du site**

- Portail de souterrain
- Puits à ciel ouvert
- Emplacement de l'usine et d'autres bâtiments
- Usine d'explosifs
- Pipelines de gestion de l'eau
- Major ouvrages de franchissement

**Routes du site**

- Étang
- Banc d'emprunt
- Zone de gestion des résidus
- Piles de stockage des morts-terrains/ Roches minières (ouest)
- Stocks de minerai / Roches minières (est)

**Digne de protection/Route d'accès**

- Basses terres
- Barrages
- Réalignement de la route
- Est la route d'accès
- Ligne de transport
- Dérivation des cours d'eau

**Source / Notes:**

- Données routières extraites d'Information sur les terres de l'Ontario Réseau routier de l'Ontario (MRN)
- Données topographiques et altimétriques extraites d'Information sur les terres de l'Ontario du MRN
- Seules les principales installations sont présentés.
- Connexion infrastructure et installations de soutien sont généralement non représenté.

Datum: NAD83  
Projection: UTM Zone 15N

**newgold™** Rainy River Project **amec**

**RAINY RIVER PROJECT**

**Plan conceptuel présentation du site**

PROJET N°: TC111504

FIGURE: S-2

ÉCHELLE: 1:39,500

DATE: octobre 2013

## **7.0 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Référence : Volume 2, Section 5**

La description de l'environnement actuel s'appuie sur des études de référence approfondies menées depuis 2008 et des études de certains aspects allant jusqu'en 2013. Les objectifs des études de référence sont les suivants :

- Contribuer à documenter la conception du projet ;
- Permettre une évaluation des effets probables du projet sur l'environnement ;
- Fournir une référence pour la surveillance future de l'environnement.

### **7.1 Description générale**

Une présence historique, l'agriculture et l'exploitation forestière ont eu une forte incidence sur le terrain du site du PRR et ses environs. Des zones agricoles abandonnées en régénération sont évidentes sur le site (et la ZEL- MN). La majorité du site est défriché et là où la couverture forestière est présente, elle est dominée par une forêt mixte de peupliers, ce qui est révélateur du rétablissement de terres perturbées par des activités forestières et agricoles ou de repousse après des incendies.

L'accès au site du PRR est possible à partir de la route 600 existante, une route de gravier à deux voies qui traverse le site et qui rejoint la route 71 (pavée). La route 71 permet de rejoindre Emo et Fort Frances puis de Fort Frances à Thunder Bay par la route 11. La route 71 rejoint l'autoroute transcanadienne 17 par le Nord près de Kenora. L'accès le plus proche par chemin de fer se trouve à Emo (Canadien National). Le site est actuellement desservi par une ligne de transport locale.

La zone du site est située dans la partie supérieure du bassin versant de la rivière Pinewood. La rivière Pinewood se déverse dans la rivière à la Pluie à environ 37 km en aval du site. La rivière à la Pluie est une voie navigable internationale, entre le Minnesota et l'Ontario, qui se jette dans le lac des Bois et le bassin de l'Arctique. Il existe un certain nombre de petits affluents de la rivière Pinewood qui partent du site général du PRR. Il n'y a pas de lacs à l'intérieur ou à proximité immédiate du site.

Il n'existe pas de zones présentant un intérêt naturel et scientifique, de terres humides d'importance provinciale ni de parcs fédéraux ou provinciaux à l'intérieur ou à proximité de la zone générale du site.

Le site du PRR ne chevauche pas de terres fédérales, de réserves de Premières Nations ni de terres faisant l'objet de revendications territoriales ; le PRR lui-même est situé principalement sur des terres privées. La réserve 17b du lac à la Pluie, située à l'est du point de connexion de la ligne de transport proposée et de la réserve la plus proche, se trouve en amont du site de la mine proposée.

## **7.2 Climat, qualité de l'air et bruit**

**Référence : Volume 2, Section 5.3**

Le climat du site du PRR est typique du nord-ouest de l'Ontario, avec des étés chauds et des hivers froids, l'essentiel des précipitations se produisant pendant les mois chauds. La station climatique d'Environnement Canada la plus proche est située à Barwick, en Ontario. Une station climatique a été établie sur le site du PRR en 2010. Il n'existe pas de grands centres urbains ni de sources industrielles à proximité du PRR. La qualité de l'air et les niveaux sonores sont donc typiques de régions rurales agricoles à faible densité.

## **7.3 Physiographie, sols et géologie**

**Référence : Volume 2, Section 5.4**

Le terrain du PRR fait la transition entre les régions de lacs montagneuses et rocheuses contrôlées au nord-est et des terres de basse altitude et légèrement vallonnées au sud-ouest. Le bassin de la rivière Pinewood qui draine la plus grande partie du site occupe une vaste plaine lacustre. Les terres dans le voisinage immédiat du site sont légèrement vallonnées à plates, avec des zones humides dans les parties basses et des affleurements rocheux arrondis et des sous-affleurements dans les parties montagneuses. Le sol de la région est riche en argile et pauvre en pierres, avec des épaisseurs de l'ordre de 20 à 30 m dans les parties les plus proches du site où le sol n'est pas perturbé par des affleurements rocheux. Des dépôts de tourbe peu profonds sont très répandus dans les parties basses.

Le PRR est situé dans la ceinture de roches vertes de la rivière à la Pluie, qui fait partie de la sous-province de Wabigoon du Bouclier canadien longue de 900 km et orientée est-ouest. Localement, le gisement du PRR se trouve dans une zone de roches volcaniques mafiques involutées avec de jeunes roches métavolcaniques comportant moins de métasédiments. La minéralisation aurifère est associée à des formations de sulfures composés de traces et de veines de pyrite, sphalérite, chalcoppyrite et galène, de pyrite disséminée et de veines et veinules de quartz-pyrite-chalcoppyrite formées plus tard. Des tests géochimiques statiques et cinétiques indiquent que le minerai et une partie importante de la roche minière sont potentiellement acidogènes.

## **7.4 Hydrologie et hydrogéologie**

**Référence : Volume 2, Sections 5.6 et 5.7**

La rivière Pinewood est un système de faible pente dont le bassin versant s'étend sur 575 km<sup>2</sup>. La superficie des bassins versants des ruisseaux locaux qui se jettent dans la rivière Pinewood est de moins de 10 km<sup>2</sup> à environ 25 km<sup>2</sup>. Les ruisseaux proviennent généralement des hautes terres rocheuses, mais viennent souvent aussi de zones humides en amont. Des bassins hydrologiques au nord-est du site du PRR représentent une transition abrupte vers des grands lacs situés dans un terrain essentiellement rocheux.

Il existe des données hydrologiques régionales provenant de quatre stations de Relevés hydrologiques du Canada : deux sur la rivière Pinewood et deux sur la rivière à la Pluie, beaucoup plus importante. Il existe également des données plus limitées sur les débits des ruisseaux locaux sur le site du PRR. Les données sur la rivière Pinewood au niveau de la route 617 sont particulièrement pertinentes pour la zone d'étude locale car elles sont sur le même système de rivière (la rivière Pinewood); les données sont collectées toute l'année; la station est actuellement active et le bassin versant est relativement petit, ce qui permet de dériver des données directes au prorata pour les autres bassins versants du site. Les débits maximums sont atteints au printemps, avec une pointe secondaire à la fin de l'automne. Les débits sont faibles à la fin de l'hiver et variables à la fin de l'été et au début de l'automne. Le ruissellement annuel moyen dans la zone du site est d'environ 195 mm.

Le régime des eaux souterraines est régi par la structure générale et les propriétés hydrauliques des morts-terrains et du substrat rocheux et par la topographie locale et les cours d'eau de surface associés. L'infiltration dans le système des eaux souterraines est limitée par les substrats d'argile et de till argileux qui caractérisent la zone. Il existe un vaste réseau de puits résidentiels et agricoles dans la région, qui sont principalement crépinés dans le till grossier plus perméable, mais discontinu en dessous du till argileux, certains puits étant crépinés dans la zone du substrat rocheux fracturé supérieure.

#### **7.5 Qualité des eaux de surface, des sédiments et des eaux souterraines** **Référence : Volume 2, Sections 5.6.3, 5.8 et 5.7.5**

Un vaste réseau de stations de surveillance de la qualité de l'eau a été mis en place pour le PRR; 14 stations ont été échantillonnées à intervalles mensuels depuis juin 2010. D'autres échantillons sont prélevés périodiquement conjointement avec les études aquatiques saisonnières. La qualité des eaux de surface dans la région est généralement assez bonne, tous les paramètres respectant généralement les objectifs provinciaux de qualité de l'eau (OPQE) pour la protection de la vie aquatique et les recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement (RCQE) pour la protection de la vie aquatique, sauf pour le fer et l'aluminium dissous et parfois, l'antimoine, le chrome, le cobalt, le vanadium et le zinc. Il n'est pas rare que la qualité de l'eau de référence dépasse les OPQE et les RCQE pour différents métaux en raison de lourdes charges de solides en suspension en période de débit élevé, des effets de la concentration de l'eau en raison de la formation de glace et de l'évaporation et d'autres facteurs tels que la perturbation des cours d'eau par le bétail.

La qualité des sédiments est généralement assez bonne puisque tous les paramètres respectent normalement les directives provinciales concernant la qualité des sédiments (DPQS) et les RCQE fédérales, à l'exception du carbone organique total. Les valeurs totales du carbone organique peuvent être plus élevées en raison de la teneur organique naturellement élevée comme celle associée aux terres humides et au drainage des terres humides, ou à cause du ruissellement agricole.

Les résultats des analyses pour les trous de forage et les puits du site du PRR ont montré qu'un certain nombre d'échantillons d'eau souterraine dépassaient les recommandations fédérales et provinciales pour l'eau potable concernant le total des solides dissous, la turbidité, le fer et le manganèse, avec des dépassements occasionnels de baryum, de chlorure et d'antimoine. Les valeurs très élevées enregistrées pour la turbidité, reflétant probablement la teneur en argile, indiquent que la majorité des trous de forage et puits n'étaient pas entièrement développés ou purgés avant l'échantillonnage. Les résultats provenant de puits municipaux et privés ont généralement montré une bonne qualité de l'eau, avec des dépassements occasionnels d'objectifs en matière d'eau potable pour certains paramètres.

## **7.6 Ressources aquatiques**

### **Référence : Volume 2, Section 5.8**

Le PRR est assez unique du point de vue environnemental, en ce sens qu'il n'y a pas de lacs situés à l'intérieur ou à proximité du site principal du PRR. Malgré une pêche à l'appât limitée dans certains ruisseaux de la zone du projet, la zone est peu propice à la pêche commerciale ou récréative. En outre, les ruisseaux présents sur le site du PRR ont souvent un débit nul pendant les périodes sèches.

Des études sur la pêche et les ressources aquatiques ont été réalisées pour le PRR de 2008 à 2013, y compris les études sur plusieurs saisons. Dans le voisinage général de la zone du PRR, la rivière Pinewood est large de 10 à 15 m, avec des sections plus larges dues à des barrages de castors et des méandres noyés. En été, la profondeur de l'eau est généralement de 0,9 à 1,7 m, avec un maximum estival de l'ordre de 2 m. Les substrats sont constitués d'argiles et de limons et d'un peu de détrit. Les substrats de gravier, de roches ou de galets sont rares et contribuent peu à l'habitat ou aux abris des poissons. La turbidité est élevée en raison de l'érosion des substrats de l'argile et du limon et des entrées de drainage agricole. Les barrages de castors sont des obstacles fréquents et périodiques au passage des poissons dans la ZEL - MN.

Les petits ruisseaux et canaux de drainage municipaux qui se jettent dans la rivière Pinewood (ruisseau Loslo/canal de drainage Cowser, ruisseaux Marr, West et Clark/canal de drainage Teeple, ruisseaux Tait et Blackhawk) présentent généralement des largeurs estivales de 0,5 à 3 m, sauf s'ils sont contenus par des barrages de castors ; les cours supérieurs des ruisseaux sont moins larges, généralement de <0,5 à 1,5 m et présentent fréquemment un débit intermittent. Les eaux d'amont de la plupart de ces affluents sont associées à des systèmes de zones humides. Les barrages de castors sont fréquents.

De gros poissons (grand brochet, barbotte et meunier noir) ont été trouvés dans la rivière Pinewood, mais pas dans les petits affluents, à l'exception du meunier noir (également trouvé dans les ruisseaux Loslo et Clark). Le doré jaune et la perchaude sont présents plus en aval dans la rivière Pinewood, mais non dans la zone générale du site de PRR. L'esturgeon jaune est présent dans la rivière à la Pluie et trois poissons ont été capturés dans le cours inférieur de

la rivière Pinewood en 2013, à environ 27 km en aval du projet de mine à ciel ouvert. L'annexe I-1 contient une liste complète des noms latins et communs des espèces de poissons.

Les petits poissons sont abondants dans le cours principal de la rivière Pinewood, ainsi que dans ses affluents. Ces affluents fournissent probablement un refuge saisonnier contre les prédateurs et contribuent à la productivité globale du système de la rivière Pinewood. Toutes les espèces de poissons présentes dans le système sont des reproducteurs de printemps et du début de l'été.

L'abondance des populations benthiques est de faible à modérée, avec une proportion relativement faible de taxons utilisés comme indices pour la caractérisation et la comparaison des populations d'invertébrés benthiques, en raison de l'absence de grandes particules de substrat et des conditions argilo-limoneuses dominantes.

## **7.7 Communautés végétales**

**Référence : Volume 2, Section 5.9**

Le PRR et ses environs se situent dans l'écorégion de plaine d'argile Agassiz, qui s'étend du lac des Bois à l'ouest vers Fort Frances à l'est, et de la frontière des États-Unis vers le nord. Le bassin versant de la rivière Pinewood est dominé par des forêts mixtes de peupliers et d'épinettes noires et par des zones non boisées (terres agricoles principalement), ainsi que des zones humides. À noter que l'annexe J-1 contient une liste complète des noms latins et communs de la végétation.

La région abrite de grandes forêts mixtes de peupliers, qui occupent plus de 50 % du paysage, et des zones humides et des terres agricoles. Les zones humides sont principalement constituées de marais arborés et ouverts et de fourrés humides et de marécages. Les terres agricoles sont principalement des pâturages et des champs de foin. Les forêts de peupliers sont surtout composées de peupliers faux-tremble et sont indicatives de terres perturbées car les peupliers faux-tremble sont une espèce de succession.

## **7.8 Faune**

**Référence : Volume 2, Section 5.10**

Les enquêtes sur la faune réalisées entre 2009 et 2013 ont porté principalement sur les oiseaux et dans une moindre mesure sur les mammifères, les amphibiens et libellules/demoiselles. Les espèces en péril ont été plus particulièrement étudiées. La zone présente une diversité relativement importante d'espèces d'oiseaux et de mammifères, représentative de la diversité des habitats (forêts, zones humides, champs et zones arbustives) et de la position de transition (ou presque) de la zone d'étude par rapport aux Grands Lacs, à la forêt boréale et aux Prairies. L'annexe J-1 contient une liste complète de noms latins et communs des espèces sauvages.

Les espèces en péril connues dans les environs de PPR sont répertoriées dans le tableau S-5.

RRR travaille en étroite collaboration avec le MRN depuis juin 2010 pour pouvoir répondre aux exigences de la *Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario*. La compagnie a également soutenu un projet de recherche de deux ans en collaboration avec le MRN et l'Université Trent. Des autorisations ne devraient être nécessaires que pour un nombre limité d'espèces.

## **7.9 Population et démographie**

**Référence : Volume 2, Section 5.13.2**

Le PRR proposé est situé dans le canton de Chapple. La région compte huit cantons (Alberton, Chapple, Dawson, Emo, La Vallée, Morley, Rainy River et Sioux Narrows - Nestor Falls) ayant chacun une moyenne de 817 habitants. Le plus important est Emo avec 1 252 habitants. La plus grande collectivité de la zone d'étude locale et régionale (ZELR) est Fort Frances, située sur la frontière avec les États-Unis, dont la population est de 7 952 habitants selon le recensement de 2011. Il s'agit du centre de services de la région, offrant des services médicaux, d'affaires, de loisirs et juridiques.

## **7.10 Infrastructures et services communautaires**

**Référence : Volume 2, Section 5.13.4**

Étant donné que la région a connu une baisse de la population, il existe une capacité de traiter les demandes supplémentaires éventuelles dans ces collectivités en cas d'augmentation de la population, temporaire pendant la phase de construction ou permanente pendant la phase d'exploitation du PPR.

Riverside Health Care Facilities, le fournisseur de soins de santé du district de Rainy River, compte quatre établissements : l'hôpital de La Vérendrye (Fort Frances), le Centre de santé d'Emo (Emo), le Centre de santé de Rainy River (Rainy River) et l'établissement de soins de longue durée Rainy Crest à Fort Frances.

La région est bien desservie et accessible par les autoroutes 71, 11 et 600. La ligne du Canadien National va d'est en ouest dans la région et dans un rayon de 40 km du site de PPR avec des liaisons vers Winnipeg (Manitoba), Thunder Bay (Ontario) et Duluth (Minnesota). Fort Frances assure un service régulier aérien commercial.

## **7.11 Économie régionale**

**Référence : Volume 2, Section 5.13.3**

L'exploitation minière est une activité économique essentielle dans le nord-ouest de l'Ontario. Il n'y a pas de mines en exploitation dans le district de Rainy River. Les mines d'or les plus proches se trouvent dans le district de Red Lake (mine d'or de Red Lake, Goldcorp Inc. à environ 245 km au nord-ouest). La mine la plus proche est la mine du lac des Îles de la North

American Palladium Ltd qui produit des métaux du groupe du platine et est située à 320 km à l'est-nord-est du site du PRR. Il existe actuellement environ 70 grands projets d'exploration dans le nord-ouest de l'Ontario (exploration et/ou exploitation).

La forêt Crossroad chevauche le district de Rainy River et la zone du PRR. Le permis d'aménagement forestier durable de la forêt Crossroad est détenu par Resolute Forest Products (anciennement AbitibiBowater) responsable de la gestion de la récolte, des stocks et de la planification.

L'agriculture demeure une composante importante de l'économie régionale. Le bétail est le produit le plus important (bovins de boucherie et laitiers) qui sont tous deux communs dans la zone d'étude.

Les loisirs et le tourisme dans la région concernent principalement les activités de plein air comme la chasse, la pêche, le camping, la motoneige et la randonnée. Le secteur touristique dépend fortement des touristes américains.

#### **7.12 Connaissances et utilisations traditionnelles des terres** **Référence : Volume 2, Section 5.11**

Des possibilités de consultations sur les CT/UTT sont offertes aux Premières Nations entre juillet 2012 et février 2013 :

- Première Nation Anishinaabeg of Naongashiing (Big Island) ;
- Première Nation de Buffalo Point ;
- Première Nation Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation Naicatchewenin ;
- Première Nation Naotkamegwanning (Whitefish Bay) ;
- Première Nation Ojibways d'Onigaming ;
- Premières Nations de Rainy River.

Les Premières Nations ont travaillé en étroite collaboration avec Rainy River Resources pour recueillir les données sur les CT/UTT :

- Première Nation Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation Naicatchewenin ;
- Premières Nations de Rainy River.

Des séances sur les CT/UTT ont eu lieu avec plusieurs des groupes autochtones notifiés, notamment : Première Nation Couchiching, Première Nation Mitaanjigamiing (Stanjikoming) et Première Nation de Seine River.

Les études sur les CT/UTT ont été menées par Mme Stacey Jack, coordonnatrice communautaire de RRR. Mme Jack est une archéologue agréée, qui, en tant que résidente du district et membre de la Première Nation de Couchiching, possède une vaste connaissance de l'histoire régionale. Stacey a beaucoup travaillé avec les Premières Nations de la région au cours des 20 dernières années, y compris un rôle de chef de file dans la création du site historique national des monticules Manitou, qui est situé à environ 35 km au sud du site de PRR. À l'appui des études sur les CT/UTT, des accords de partage de données ont été signés avec ces Premières Nations pour que les informations sensibles soient protégées et restent strictement entre les Premières Nations et RRR.

La Nation métisse de l'Ontario est en train d'achever une étude sur les CT/UTT et l'examen technique du rapport d'EE. RRR prévoit que dans le cadre du processus de consultation avec la Nation métisse de l'Ontario il pourrait être nécessaire de soumettre un addendum décrivant des programmes ou des accords de suivi en parallèle avec le rapport final d'examen d'EE.

Ces consultations ont montré qu'il n'existait pas d'activité traditionnelle dans la zone du PRR. RRR s'est engagé à entreprendre un programme conjoint de suivi et de rapport sur la qualité de l'eau avec les Premières Nations de la région dans le cadre du programme de surveillance mensuelle de la qualité de l'eau de RRR. Le programme sera financé par RRR et fera partie intégrante du programme global de gestion de l'environnement concernant les connaissances traditionnelles des Premières Nations et l'assurance de maintenir la qualité de l'eau et, par donc la protection de la vie aquatique.

La Première Nation de Big Grassy River a entrepris un deuxième examen indépendant qui a été remis à la compagnie le 18 octobre 2013. L'examen a conclu qu'il fallait poursuivre le travail avec la communauté et RRR s'est engagé à poursuivre une collaboration étroite avec la communauté à l'appui du développement du projet.

### **7.13 Patrimoine culturel**

**Référence : Volume 2, Section 5.12, 5.15 et 5.16**

L'histoire culturelle pré-européenne du district de Rainy River est la même que celle de l'est du Manitoba et du nord du Minnesota et peut être classée selon les séquences temporelles et culturelles générales suivantes : Paléolithique supérieur (vers 9000-6000 avant JC), Archaïque du Bouclier, (vers 6000-500 avant JC) et Sylvicole moyen et terminal (vers 500 à 1600 avant JC) et historique (vers 1600 avant JC à aujourd'hui).

Avant le travail de l'étape 2 associé au PRR, il n'y avait que deux sites archéologiques déjà enregistrés à moins de 15 km du PRR. On en sait assez peu sur ces sites, mais il semble que se soient des collections de surface de période inconnue. Deux évaluations et enquêtes sur le terrain à l'étape 1 liées au développement proposé du PRR ont été effectuées en 2010 et en 2011. Au cours de l'évaluation archéologique de 2012 et 2013 dans la ZEL-MN du PRR, huit sites archéologiques datant d'avant l'arrivée des Européens et six sites historiques ont été

localisés et enregistrés, soit un total de quatorze sites archéologiques. Une application préliminaire des critères de l'étape 3 indique que quatre sites archéologiques datant d'avant l'arrivée des Européens et deux sites archéologiques historiques devront faire l'objet de fouilles à l'étape 3. En outre, un travail à l'étape 4 peut également être nécessaire en fonction des résultats de l'étape 3. Les consultations avec les Autochtones se poursuivront pendant toutes les recherches archéologiques.

Unterman McPhail Associates et Jean Simonton, consultant de Patrimoine, ont mené une enquête pour recenser les paysages patrimoniaux culturels et le patrimoine bâti dans la zone d'étude. Les 21 sites recensés peuvent être généralement décrits ainsi : paysages ruraux (agriculture), cantons, transport (routes), établissement humain (hameau), complexes agricoles, résidences et loisirs (sentiers).

**Tableau S-5 : Espèces en péril connues dans les environs du PRR**

| Nom commun de l'espèce     | LEVD | LEP |
|----------------------------|------|-----|
| <b>Oiseaux</b>             |      |     |
| Hirondelle                 | M    | -   |
| Goglu                      | M    | -   |
| Engoulevent bois-pourri    | M    | M   |
| American White Pelican     | M    | NEP |
| Aigle                      | P    | NEP |
| Paruline du Canada         | P    | M   |
| Engoulevent d'Amérique     | P    | M   |
| Paruline à ailes dorées    | P    | M   |
| Moucherolle à côtés olive  | P    | M   |
| Faucon pèlerin (migrant)   | P    | P   |
| Pic à tête rouge           | P    | M   |
| Hibou des marais           | P    | P   |
| <b>Mammifères</b>          |      |     |
| Petite chauve-souris brune | E    | -   |
| Chauve-souris nordique     | E    | -   |
| <b>Reptiles</b>            |      |     |
| Tortue serpentine          | P    | P   |

Notes : LEVD - Loi sur les espèces en voie de disparition ; LEP - Loi sur les espèces en péril  
EVD – En voie de disparition, NEP – Non en péril, P – Préoccupantes, M – Menacées

## **8.0 ÉVALUATION DES SOLUTIONS DE RECHANGE**

### **8.1 Solutions de rechange au projet** **Référence : Volume 2, Section 6.1 ; Annexe O**

Trois solutions de rechange ont été définies pour le PRR :

- Commencer le PRR à court terme comme prévu ;
- Reporter le PRR jusqu'à ce que les conditions soient plus favorables ;
- Abandonner le PRR.

Procéder au PRR comme prévu aurait des effets positifs très importants pour les économies locales et régionales et pour la préservation du caractère communautaire, compte tenu notamment de l'actuel ralentissement à long terme dans le secteur de la foresterie. La seule alternative au projet qui réponde à l'objectif du projet prévu est de procéder au PRR à court terme, comme prévu.

### **8.2 Autres méthodes**

D'autres méthodes d'exécution du PRR ont été envisagées par rapport aux éléments suivants :

- Extraction minière ;
- Gestion des eaux de mine ;
- Gestion des roches stériles et des morts-terrains ;
- Traitement ;
- Traitement des effluents de l'usine de transformation ;
- Gestion des résidus ;
- Bâtiments, installations et zones (y compris l'usine de transformation et l'entrepôt d'explosifs) ;
- Agrégats ;
- Alimentation en eau ;
- Gestion des eaux du site ;
- Gestion des déchets solides ;
- Traitement des eaux usées domestiques ;
- Nouveau tracé de la route 600 ;
- Accès au site et routes de transport ;
- Alimentation électrique ;
- Itinéraire de la ligne de transport ;
- Remise en état et fermeture.

L'évaluation des autres méthodes tient compte des avantages et des inconvénients de chaque méthode en fonction d'un ensemble d'objectifs de rendement, de critères d'évaluation et

d'indicateurs, pour définir une solution privilégiée pour chacune des principales composantes ou activités du projet. Cette approche, avec quelques variations mineures, a été mise en œuvre avec succès pour un certain nombre d'autres évaluations environnementales de projets miniers en Ontario qui ont ensuite été approuvés par les ministres ontarien ou fédéral de l'Environnement, selon le cas.

L'évaluation des solutions de rechange a été réalisée en tenant compte des observations reçues et des discussions tenues avec le grand public, les propriétaires fonciers locaux, les communautés autochtones et les évaluateurs du gouvernement. Les informations reçues par le biais de ce processus ont permis de confirmer le choix des solutions de rechange envisagées et l'importance relative de chaque objectif de rendement.

### **8.2.1 Extraction minière** **Référence : Volume 2, Section 6.3**

Le choix d'une méthode d'extraction (ou méthodes) est fonction de la géométrie et du caractère du gisement par rapport à la géologie et au terrain environnants, de la teneur du minerai et des coûts relatifs à la valeur des ressources (représentatifs des prix des produits de base), des technologies disponibles et des sensibilités environnementales. Les méthodes d'extraction du minerai du PRR sont les suivantes :

- Extraction à ciel ouvert ;
- Extraction souterraine ;
- Combinaison des deux.

L'extraction à ciel ouvert est mieux adaptée aux zones de minerai près de la surface, de faible teneur et de fort tonnage. C'est la méthode qui a été choisie pour la plus grande partie du gisement du PRR. L'extraction souterraine est mieux adaptée aux gisements profonds, de qualité supérieure et pouvant être plus facilement retracés. Certaines parties de la zone de minerai du PRR se prêtent à l'extraction souterraine. L'option privilégiée est donc une combinaison d'extraction à ciel ouvert et souterraine. L'extraction à ciel ouvert par elle-même est financièrement et techniquement viable, mais n'est pas optimale. L'extraction souterraine par elle-même n'est pas économiquement viable. L'extraction à ciel ouvert produit beaucoup plus de déchets (roche de mine et morts-terrains) que l'extraction souterraine, mais ces déchets peuvent être gérés de manière responsable sur le plan écologique.

### **8.2.2 Gestion des eaux de mine** **Référence : Volume 2, Section 6.4**

Les eaux de mine qui s'accumulent dans le puits à ciel ouvert et la mine souterraine doivent être traitées pour éliminer les matières en suspension, les métaux traces, les résidus d'ammoniac provenant de l'utilisation d'agents de sablage à base d'ammoniac et les hydrocarbures résiduels éventuels provenant des fuites occasionnelles de pétrole et de

carburants hydrauliques de l'équipement lourd. Les méthodes de traitement des eaux de mine les plus fréquemment utilisées sont les puisards (dans le puits ou souterrains) pour enlever les solides en suspension en vrac et les hydrocarbures résiduels, suivi par les bassins de décantation pour éliminer les solides en suspension et l'ammoniac résiduel. L'ammoniac résiduel est également le plus souvent géré à la source par la sélection d'explosifs et la gestion de leur utilisation.

Les méthodes de gestion des eaux de mine envisagées pour le PRR après collecte sont les suivantes :

- Intégrer les eaux de mine à la gestion des résidus directement ou par l'usine de traitement ;
- Créer un système de traitement et de gestion des eaux usées séparé et dédié.

Un système de gestion intégré de l'eau du site a été choisie comme la solution privilégiée, car ce système est tout à fait capable de fournir une capacité de traitement des eaux de mine efficace et peut profiter des installations de gestion de l'eau déjà prévues pour le site, quel que soit les besoins en gestion des eaux de mine. La création d'un système de bassin de traitement des eaux de mine distinct ajouterait des coûts considérables et inutiles sans aucun avantage important sur le plan technique ou du rendement et augmenterait inutilement l'empreinte globale de la mine et les effets environnementaux.

### **8.2.3 Gestion des roches stériles et des morts-terrains** **Référence : Volume 2, Section 6.5**

Le PRR produira environ 70 à 80 millions de tonnes de morts-terrains et de 350 à 400 millions de tonnes de roches stériles pendant la durée de vie de la mine. Presque tous ces déchets seront produits par l'extraction à ciel ouvert. Environ 40 % des roches stériles devraient être potentiellement acidogènes et devront être gérées pour éviter le risque de drainage rocheux acide. La topographie du site du PRR est favorable à la gestion de tous les déchets miniers. Il est proposé de placer ces matériaux dans deux endroits distincts, un réservé principalement aux matériaux acidogènes et aux minerais à faible teneur et l'autre principalement aux morts-terrains et aux stériles non acidogènes. Un avantage important de la gestion des stériles acidogènes sur le site du PRR est l'existence de morts-terrains constitués d'argile de haute qualité qui seront utilisés pour construire les barrages, pour la remise en état progressive et pour les travaux de fermeture de la mine.

Voici les aspects les plus importants à prendre en compte au moment de choisir un ou plusieurs emplacements pour l'élimination des déchets miniers :

- Distance par rapport au puits à ciel ouvert ;
- Droit de propriété ;

- Distance par rapport aux récepteurs les plus proches pour le contrôle du son ;
- Potentiel de ruissellement et contrôle des fuites ;
- Effets sur la faune sensible, en particulier les espèces en péril ;
- Effets sur les eaux fréquentées par les poissons ;
- Effets sur les routes locales d'accès.

À la suite d'une évaluation initiale des piles de stockage préliminaires, cinq emplacements ont été choisis en vue d'une évaluation détaillée :

- Emplacement A : Nord-ouest ;
- Emplacement B : Sud ;
- Emplacement C : Bassin du ruisseau Clark ;
- Emplacement D : Nord-est ;
- Emplacement E : Ouest.

Dans une perspective globale, les emplacements C et E ont été jugés les meilleurs, l'emplacement C pour les piles de stockage des stériles acidogènes et des minerais de faible teneur et l'emplacement E pour le stockage des morts-terrains et des stériles non acidogènes. L'emplacement A a été rejeté en raison du coût prohibitif et des perturbations probables sur les résidents locaux. L'emplacement B a été rejeté immédiatement en raison du manque de conformité aux lignes directrices du PE sur le bruit aux récepteurs de Black Hawk. L'emplacement D a été rejeté en raison des coûts et des limites d'accès et de service.

#### **8.2.4 Traitement**

**Référence : Volume 2, Section 6.6**

Il existe plusieurs méthodes éprouvées et théoriquement possibles pour libérer l'or des minerais aurifères, mais seul un nombre limité de méthodes sont viables et éprouvées à l'échelle commerciale. Des méthodes telles que l'amalgamation au mercure, dissolution de l'or par l'eau régale et dissolution à l'ammonium ou thiosulfate ne sont pas considérées comme des méthodes viables. Par conséquent, les seules méthodes potentiellement applicables et commercialement viables pour la récupération de l'or à partir des minerais du PRR sont la cyanuration, la concentration par gravité et par flottation. L'utilisation de cyanure est la norme de l'industrie pour le traitement de l'or, et les procédures de sécurité pour la manipulation du cyanure et la détoxification sont bien établies. Les autres solutions envisagées pour le traitement du minerai du PRR sont les suivantes :

- Cyanuration du minerai en vrac ;
- Récupération gravitaire ;
- Récupération du concentré par flottation ;
- Combinaison de récupération avec et sans cyanure.

La solution privilégiée est une combinaison de récupération avec et sans cyanure, à savoir la concentration par gravité associée à la cyanuration du minerai en vrac. La concentration par flottation exigerait encore la cyanuration du concentré ou l'expédition du concentré vers un endroit séparé pour la cyanuration, mais son coût ne serait pas concurrentiel et n'offre aucun avantage sur le plan environnemental.

### **8.2.5 Gestion des effluents de l'usine de traitement** **Référence : Volume 2, Section 6.7**

Le cyanure sera utilisé dans l'usine de traitement du PRR pour la dissolution de l'or et la récupération selon les pratiques normalisées de l'industrie. L'effluent produit par ce processus contiendra des composés cyanurés et non cyanurés et nécessitera un traitement avant le rejet dans l'environnement. Les complexes cyanurés et métallo-cyanurés sont intrinsèquement instables et peuvent être traités à l'aide de différentes technologies. Le traitement des effluents de l'usine est généralement intégré à la gestion des résidus et à la récupération de l'eau à l'usine afin d'optimiser la qualité finale des effluents et réduire au maximum la quantité finale de l'eau traitée rejetée dans l'environnement. Les technologies éprouvées envisagées pour le traitement des effluents de l'usine de traitement sont les suivantes :

- La destruction du cyanure et la précipitation des métaux lourds en usine selon le procédé de traitement SO<sub>2</sub>/Air, suivi par la dégradation naturelle dans la zone de gestion des résidus ;
- Rejet des boues de l'usine de traitement dans la zone de gestion des résidus et dégradation naturelle dans le bassin de la zone de gestion des résidus comme seul moyen de destruction du cyanure et précipitation des métaux lourds ;
- Rejet des boues de l'usine de traitement vers la zone de gestion des résidus et dégradation naturelle pour la destruction du cyanure et la précipitation des métaux lourds, associé à la destruction au peroxyde d'hydrogène du cyanure résiduel.

Le traitement en usine par le traitement SO<sub>2</sub>/Air, suivi par la dégradation naturelle (comme étape de polissage), a été choisi comme technologie privilégiée, car cette méthode produit la meilleure qualité d'effluents à toutes les étapes du système et est donc écologiquement supérieure aux autres méthodes.

### **8.2.6 Gestion des résidus** **Référence : Volume 2, Section 6.8**

Le PRR va produire un montant de 110 à 120 millions de tonnes de résidus de traitement du minerai au cours de la vie de la mine. Les boues de résidus seront traitées dans l'usine de traitement pour détruire le cyanure et solidifier les métaux lourds dissous associés avant de les évacuer vers un dépôt de gestion des résidus clôturé en vue d'un traitement supplémentaire

des effluents (décantation prolongée) et d'un stockage permanent des résidus solides. Les tests ont montré que les résidus sont acidogènes et devront être gérés pour prévenir le développement d'un drainage délétère.

La méthode standard d'élimination des résidus dans les opérations minières du nord de l'Ontario est la retenue permanente en surface derrière des barrages de stériles pour assurer le confinement. Les résidus rejetés dans une zone de gestion des résidus peuvent l'être à des densités classiques de l'ordre de 40 à 55 % en poids de solides ou ils peuvent être rejetés comme résidus épaissis contenant jusqu'à 70 % ou plus en poids de matières solides. D'autres stratégies possibles de dépôt de résidus comprennent l'utilisation des résidus souterrains comme remblai en pâte ou le filtrage des résidus dans l'usine de traitement et le transport par camion des résidus vers une pile de stockage permanente. Les résidus épaissis, les résidus filtrés et les remblais en pâte n'ont pas été jugés appropriés pour le PRR.

À partir des options d'emplacements préliminaires pour la gestion des résidus, cinq ont été choisis en vue d'une évaluation détaillée :

- Emplacement A : Nord-Ouest ;
- Emplacement B : bassin du ruisseau Loslo ;
- Emplacement C : bassin du ruisseau Clark ;
- Emplacement D : Sud.

Les emplacements A et D n'empiètent pas sur les eaux fréquentées par les poissons. Les deux autres empiètent sur les réseaux de petits ruisseaux.

L'emplacement B (bassin du ruisseau Loslo) a été privilégié en raison des notes élevées atteintes dans quatre des six catégories de rendement (coût, applicabilité technique, environnement humain et possibilités de remise en état) et des notes acceptables dans les deux autres catégories (desservir le site efficacement et milieu naturel). Les autres emplacements n'ont pas atteint des notes inacceptables dans trois ou plus des six catégories et ont donc été jugés inacceptables.

#### **8.2.7 Bâtiments, installations et zones** **Référence : Volume 2, Section 6.9**

Le choix de l'emplacement de la majorité des bâtiments et des infrastructures du PRR est dicté par l'emplacement du puits à ciel ouvert, de la zone de gestion des résidus miniers, des stériles et des piles de stockage des morts-terrains et par des contraintes géographiques (conditions des fondations dans le cas de l'usine de traitement et distances de séparation réglementées dans le cas des installations de production des explosifs). Cette section ne traite que de l'emplacement de l'usine de traitement et des installations de production des explosifs. Le choix de l'emplacement des connecteurs (routes du site minier, pipelines et système de distribution

électrique sur place) est limité par l'emplacement des installations qu'ils sont destinés à desservir. Les emplacements des connecteurs ne sont donc pas étudiés ici.

Le choix du site de l'usine de traitement est limité par les facteurs suivants :

- Proximité du puits à ciel ouvert pour des questions de facilité et d'économie du transport du minerai ;
- Éloignement du puits à ciel ouvert pour la protection contre la projection de roches ;
- Conditions des fondations ; socle rocheux près de la surface pour les principales installations ;
- Limites de la propriété et proximité des récepteurs hors du site (résidences locales) ;
- Sensibilités des espèces en péril.

Le site actuellement proposé pour l'usine de traitement est le seul qui répond à tous les critères de sélection et il n'existe pas d'autres solutions de rechange raisonnables.

Le choix de l'emplacement de l'usine et du dépôt d'explosifs se fonde sur les critères suivants :

- Zones de sécurité conformes aux dispositions réglementaires ;
- Distance de l'extraction à ciel ouvert et souterraine ;
- Distance des routes ;
- Sensibilités des espèces en péril.

Seuls deux zones répondaient aux critères ci-dessus pour la sélection du site de l'usine d'explosifs, un au nord de la mine à ciel ouvert et à l'est de la zone de gestion des résidus et l'autre à l'ouest de la pile de stockage des morts-terrains. La première solution a été choisie pour éviter les interférences avec d'autres installations, la circulation et la sécurité de la population.

#### **8.2.8 Agrégats**

**Référence : Volume 2, Section 6.10**

Les agrégats sont nécessaires à la fabrication du béton, pour les aires de filtrage du barrage de la zone de gestion des résidus, pour la construction des routes, le développement des aires de dépôt et d'autres besoins accessoires. Les agrégats seront composés de sable, de gravier et de pierre concassée. La plus grande partie des barrages de la zone de gestion des résidus sera construite avec du till argileux provenant des déchets de décapage des morts-terrains qui ne sont pas considérés comme des agrégats du point de vue réglementaire.

On peut obtenir les agrégats (sable, gravier et pierre concassée) des autres sources suivantes :

- Stériles non acidogènes ;
- Carrières sur le terrain du projet ;
- Sable et gravier sur le terrain du projet ;
- Sable et gravier en dehors de la propriété ;
- Carrière en dehors de la propriété.

Les stériles non acidogènes impliquant un broyage ont été préférés aux gros agrégats et aux agrégats fins là où il n'existe pas de sources locales de sable et de gravier car les déchets miniers constitueront déjà des matériaux non acidogènes. Les carrières sur place sont préférables pour certains types de fabrication de béton et pour la construction de la route 600 et de la route d'accès à l'est. Le sable et le gravier sur place ont été jugés acceptables pour les utilisations sur place. Le sable, le gravier et les carrières extérieures ont été rejetés, principalement en raison des coûts élevés liés aux distances de transport et en raison de l'augmentation de possibles perturbations pour les résidents locaux associés au transport supplémentaire par camion sur les routes locales.

#### **8.2.9 Approvisionnement en eau** **Référence : Volume 2, Section 6.11**

En supposant un important recyclage de l'eau (environ 92 % des besoins de l'usine de traitement), la demande moyenne annuelle en eau du PRR est estimée à 3 000 000 m<sup>3</sup>/a, la plus grande partie de cette demande correspondant à de l'eau qui sera stockée en permanence dans l'espace des résidus et donc perdue. L'eau produite par le projet ajoutée au système comprendra l'eau d'exhaure estimée à environ 1,13 million de m<sup>3</sup>/a, une fois que l'équilibre sera atteint et le ruissellement accru associé aux changements du relief pendant le développement du site, qui devrait être d'environ 2,88 millions de m<sup>3</sup>/a de plus que dans le scénario de référence au stade du plein développement (15<sup>e</sup> année). On prévoit donc un excédent net annuel moyen en eau. Un important stock d'eau sera conservé afin d'assurer un approvisionnement ininterrompu pour le traitement pendant toutes les périodes de l'année et dans toutes les conditions hydrologiques, y compris des sécheresses prolongées.

Voici les méthodes envisagées pour l'approvisionnement en eau du PRR :

- Prendre l'eau directement dans la rivière Pinewood ;
- Récupérer l'eau de drainage du site (ruissellement) ;
- Prendre l'eau dans d'autres cours d'eau, lacs et étangs ;
- Eau souterraine.

La solution privilégiée est de capter les eaux de ruissellement provenant des bassins versants de la zone du site en complétant avec l'eau prise dans la rivière Pinewood afin d'établir un stock initial pour commencer le traitement du minerai. La récupération des eaux de ruissellement de

la majorité des bassins versants de la zone du site est de toute façon nécessaire pour la construction de la zone de gestion des résidus et pour la gestion des eaux de ruissellement des piles de stockage du minerai, de façon à réduire au minimum les coûts supplémentaires et les effets environnementaux de l'utilisation de cette eau pour le traitement. La prise d'eau à long terme dans la rivière Pinewood n'est pas nécessaire et n'est pas proposée. La prise de l'eau des lacs de la région (lac Off et/ou lac Burditt) représente un coût prohibitif et ne confère aucun avantage environnemental par rapport aux autres solutions et n'est donc pas proposée pour l'exploitation ou pour un approvisionnement d'urgence. L'utilisation des eaux souterraines est recommandée pour l'approvisionnement initial en eau potable et pour les premières constructions, mais ces eaux sont insuffisantes pour répondre aux besoins du projet.

#### **8.2.10 Gestion des eaux du site** **Référence : Volume 2, Section 6.12**

Le système de gestion des eaux a pour principaux objectifs de fournir une source d'eau fiable pour l'usine de traitement et d'optimiser la qualité et la quantité des effluents rejetés dans l'environnement afin de respecter les exigences réglementaires et les lignes directrices applicables. Un système de gestion intégré et adaptable de l'eau est nécessaire pour atteindre ces objectifs de manière soutenue et sensible. Dans ce contexte, il n'existe pas d'autres solutions de gestion des eaux du site au sens général des solutions évaluées dans ce document. On a plutôt créé un système de gestion intégré et flexible de l'eau pour répondre aux besoins environnementaux et du PRR.

#### **8.2.11 Gestion des déchets solides** **Référence : Volume 2, Section 6.13**

Les déchets solides dangereux seront acheminés vers une décharge autorisée ou une autre installation autorisée à les recevoir. Les sols contaminés aux hydrocarbures pourraient être assainis sur place en utilisant des méthodes approuvées qui ont fait la preuve de leur efficacité. Par conséquent, les seules solutions envisagées pour la gestion des déchets solides ont été les suivantes :

- Transport par camion vers le site d'enfouissement du canton de Chapple ;
- Transport par camion vers un autre site d'enfouissement autorisé ;
- Établissement d'un site d'enfouissement sur place.

L'utilisation d'un incinérateur n'a pas été envisagée car trop coûteuse. Cette solution produit d'autre part des émissions qui pourraient être difficiles à atténuer, ce qui réduirait la probabilité de respecter les critères relatifs à la qualité de l'air.

La solution privilégiée consiste à utiliser le site d'enfouissement du canton de Chapple existant dont la capacité est suffisante, tout en conservant une capacité pour les autres. Cette solution est plus économique, permettra de poursuivre les relations existantes avec le canton de

Chapple, ne gênera pas les autres utilisateurs des sites d'enfouissement hors site et respectera l'environnement.

#### **8.2.12 Gestion des eaux usées domestiques**

**Référence : Volume 2, Section 6.14**

Il faudra gérer et traiter les eaux usées domestiques produites par la main-d'œuvre sur place pendant la construction et l'exploitation du PRR et pendant la phase active de déclassement. Les solutions envisagées pour le traitement des eaux usées domestiques sur le site du PRR sont les suivantes :

- Fosse(s) septique(s) et champs d'épuration ;
- Usine de traitement des eaux usées ;
- Traitement extérieur.

La solution privilégiée consiste à utiliser une installation de traitement des eaux usées, qu'il s'agisse d'un contacteur biologique rotatif, d'un réacteur biologique séquentiel ou d'un bioréacteur à membrane, car ces systèmes offrent le meilleur effluent et la plus grande fiabilité, malgré des coûts d'immobilisations et d'exploitation un peu plus élevés.

#### **8.2.13 Nouveau tracé de la route 600**

**Référence : Volume 2, Section 6.15**

La mine à ciel ouvert empiètera sur la route 600 de gravier à deux voies, ce qui nécessitera un nouveau tracé pour un tronçon de la route afin de maintenir l'accès local le long de la route et de permettre d'éviter le site du PRR. Une étude de faisabilité des tracés possibles a été réalisée par TBT Engineering, à la suite de discussions avec le canton de Chapple, le MTO et les résidents locaux.

Quatre solutions ont été envisagées dans la zone située au sud et à l'ouest du site du PRR, toutes les options se raccordant à l'extrémité ouest de la route Tait et se prolongeant le long de différents tracés à partir de cet endroit par-dessus la rivière Pinewood pour renouer avec la route 600 par la route Pine River ou la route Loslo. Les solutions A, B et D comportaient toutes d'importants nouveaux tracés. La solution C suit les emprises routières du canton. Les parties de la nouvelle route correspondant aux quatre solutions font de 4,3 à 6,4 km, et toutes les solutions exigent un nouveau pont sur la rivière Pinewood.

La solution C a été privilégiée, principalement parce qu'elle suit les emprises de la route existante, est soutenue et préférée par le canton de Chapple et parce qu'elle compte moins de virages et de courbes. Le coût de cette solution est plus élevé que celui de certaines autres.

#### **8.2.14 Alimentation électrique**

**Référence : Volume 2, Section 6.17**

Jusqu'à 5 mégawatts d'électricité seront nécessaires pendant la construction et la mise en service et jusqu'à 57 mégawatts environ pendant l'exploitation du PRR. Le réseau électrique local existant n'est pas en mesure de répondre à cette demande. Il faut donc obtenir de l'électricité supplémentaire. Voici les solutions envisagées :

- Une ligne de transport de 230 kilovolts d'environ 16,6 km pour se connecter au réseau ;
- Des génératrices au diesel sur le site du PRR.

La ligne de transport est la solution la plus rentable et la plus respectueuse de l'environnement. L'utilisation d'une génératrice au diesel sur place n'est pas possible pour des raisons économiques, environnementales et socioéconomiques, notamment le transport du carburant sur les routes locales et une augmentation des émissions atmosphériques.

#### **8.2.15 Tracé de la ligne de transport**

**Référence : Volume 2, Section 6.18**

La ligne de transport la plus proche capable de répondre aux besoins en électricité du PRR est une ligne de transport de 230 kilovolts qui relie Kenora et Fort Frances. À son point le plus proche, la ligne de transport de Hydro One Networks de 230 kilovolts est à environ 16 km au nord-est de l'usine. Quatre autres possibilités de ligne de transport ont été envisagées :

- Solution A : construire une ligne le long du relief vers le nord-est du site ;
- Solution B : route directe la plus courte vers la ligne de transport de Hydro One Networks ;
- Solution C : semblable à la solution B, mais en maintenant une distance avec les résidences ;
- Solution D : construire une ligne le long du réseau routier actuel.

Dans une perspective globale, la solution A est préférable car il existe déjà un accès terrestre ou cet accès peut être assez facilement obtenu dans les parties de l'emprise se trouvant sur les terres de la Couronne et elle présente moins de risque de conflits ou de préoccupations de la part des résidents locaux, puisque ce tracé est le plus éloigné des résidences locales. Les solutions B et C présentent les mêmes limites et incertitudes concernant la disponibilité des terres et les préoccupations éventuelles de la population dues à la proximité des résidences le long d'une partie de la ligne. La solution D est facile d'accès pour la construction, mais se trouve très proche d'un certain nombre de résidences et est donc susceptible de susciter des

préoccupations sur le plan esthétique et des inquiétudes concernant l'exposition aux champs électromagnétiques.

#### **8.2.16 Remise en état et fermeture**

**Référence : Volume 2, Section 6.19**

Un certain nombre de solutions sont été envisagées en rapport avec différents aspects de la remise en état et de la fermeture du site, notamment :

- **Puits à ciel ouvert** : Les solutions privilégiées sont l'inondation et/ou le remblayage partiel du puits à ciel ouvert avec des résidus (avec inondation), à condition que la sécurité des ouvrages souterrains puisse être garantie ;
- **Mine souterraine** : La solution privilégiée est l'inondation des ouvrages souterrains ;
- **Piles de stockage du minerai** : Les solutions privilégiées sont l'installation de couvertures simples et complexes, selon le cas, avec des couvertures conçues pour prévenir le drainage des roches acides pour les matières acidogènes ;
- **Zone de gestion des résidus** : La solution privilégiée est un grand bassin central (couverture d'eau), entouré d'un périmètre de résidus recouverts de morts-terrains, ce qui offre le meilleur équilibre entre protection de l'environnement et contrôle des coûts et des risques ;
- **Bâtiments et équipement** : Les solutions privilégiées sont la réutilisation lorsque cela est pratiquement possible et la destruction, l'enlèvement et/ou élimination conformément aux règlements applicables lorsque la réutilisation n'est pas possible ;
- **Infrastructures (routes, pipelines, lignes de transport)** : Les solutions privilégiées consistent à les laisser telles quelles lorsque d'autres utilisations sont possibles ou de les enlever et de les éliminer en l'absence d'autres utilisations connues ou probables ;
- **Drainage du site (fossés, bassins et diversions de ruisseau)** : Les solutions privilégiées consistent généralement à stabiliser les fossés de la zone du site et de les laisser sur place, de retirer les bassins de gestion de l'eau et de décantation et de restaurer les sites et enfin de laisser sur place les bassins versants des ruisseaux West et Clark et sans nom détournés à l'usine de traitement/bassin de stockage et autres bassins associés.

## **9.0 ÉVALUATION DES EFFETS, ATTÉNUATION ET IMPORTANCE**

### **9.1 Composantes valorisées de l'écosystème et composantes socioéconomiques valorisées**

**Référence : Volume 2, Section 7.2**

Les composantes valorisées de l'écosystème (CVE) et les CSV ont été utilisées pour faciliter l'évaluation des effets environnementaux, y compris l'application de mesures de prévention et d'atténuation pour réduire ou éliminer les effets potentiels. Les CVE et les CSV sont les aspects de l'environnement naturel et humain qui sont particulièrement notables ou valorisés. Les données d'études de référence environnementales et socioéconomiques, y compris des entrevues personnelles et des documents, ont servi à définir les CVE et les CSV du PRR selon qu'elles répondaient à un ou plusieurs des critères suivants :

- Zone d'une grande diversité biologique ;
- Habitat important pour des espèces localement importantes ;
- Habitat important pour des espèces peu fréquentes, rares ou inhabituelles ;
- Espèces en péril ;
- Important corridor ou lien pour le déplacement des poissons et/ou de la faune ;
- Environnement sensible d'eau réceptrice ;
- Autres espèces ou groupes d'espèces remarquables ;
- Indicateur de la santé environnementale ;
- Composante importante pour le fonctionnement d'autres éléments ou fonctions de l'écosystème ;
- Importance culturelle autochtone ;
- Importance économique, sociale ou culturelle (selon les connaissances traditionnelles) ;
- Intérêt éducatif, scientifique ou esthétique ;
- Importance provinciale, fédérale ou internationale ;
- Importance administrative.

Pour chaque CVE ou CSV, l'effet potentiel est analysé, des mesures d'atténuation ou d'amélioration proposées et une évaluation de l'importance effectuée. On a appliqué le meilleur jugement professionnel pour effectuer l'analyse des effets, incorporer l'information des sources disponibles, y compris les opinions et les points de vue exprimés par les différents intervenants et les communautés autochtones dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Le cas échéant, des méthodes et des outils d'analyse spécifiques ont été utilisés à l'appui de l'analyse des effets, y compris des tests de laboratoire, des calculs de bilan massique, des progiciels statistiques et divers types de modèles.

Les critères suivants ont permis d'évaluer l'importance : ampleur/étendue géographique, durée, fréquence et contexte écologique/socioéconomique de chaque effet, ainsi que la question de

savoir si l'effet est susceptible de se produire. L'aspect de l'effet (positif ou négatif) est également pris en compte pour les effets socio-économiques.

Les sections qui suivent donnent un aperçu de l'analyse des effets environnementaux et l'importance proposée, résumés aux tableaux S-6 à S-15. Les titres contiennent des références aux documents où le lecteur peut trouver des renseignements supplémentaires dans le volume 2 du Rapport final d'évaluation environnementale.

## **9.2 Analyse des effets**

### **9.2.1 Qualité de l'air et bruit**

**Référence : Volume 2, Sections 7.3 and 7.4**

Les émissions atmosphériques ont été modélisées pour prévoir la qualité de l'air dans la zone du site du PRR. Les émissions atmosphériques risquent de faire augmenter les concentrations des principaux polluants dans les environs du site du PRR et de nuire éventuellement à la qualité de l'air. Compte tenu des mesures d'atténuation appropriées, l'ampleur et l'étendue géographique des effets sur la qualité de l'air sont jugés faibles, alors que la durée de l'effet sur la qualité de l'air se situe dans le moyen terme, des émissions étant rejetées dans l'atmosphère pendant toute la période d'exploitation. Les effets sont facilement réversibles, car ils cesseront à la fin des activités d'extraction et de transformation du minerai (selon une vie prévue de 16 ans de la mine) au moment de la fermeture et de la remise en état. L'effet global des émissions atmosphériques, y compris les poussières fugitives, est donc jugé mineur, car les émissions sont limitées sur le plan géographique et en quantité et sont réversibles.

Les émissions de gaz à effet de serre liées au projet seront dues à la combustion de combustibles sur place et à d'autres activités d'extraction et de transformation du minerai. On estime que les émissions maximales du PRR seront très faibles, soit environ 0,02 % des émissions de 2010 au Canada.

Les émissions sonores varieront pendant la durée du PRR, de bas niveaux pendant la construction et les premières phases d'exploitation à des niveaux progressivement plus élevés jusqu'à la pointe prévue en 2020. Au-delà de 2020, à mesure que la mine à ciel ouvert sera de plus en plus profonde et que les piles de stockage assureront une plus grande protection, les niveaux sonores commenceront à diminuer et diminueront encore lorsque l'exploitation à ciel ouvert cessera vers 2026. Des mesures d'atténuation sonores, comme la sélection d'équipements silencieux, sont inhérentes à la conception actuelle du site du PRR et sont prises en compte dans les prévisions du modèle sonore. Les contours sonores modélisés du site du PRR font la preuve de la conformité aux lignes directrices applicables du ministère de l'Environnement.

**9.2.2 Débit des rivières, habitats et espèces aquatiques**  
**Référence : Volume 2, Section 7.5 and 7.6**

Le PRR est assez original d'un point de vue environnemental en ce sens qu'aucun lac ne se trouve à l'intérieur ou à proximité du site principal. Malgré une pêche à l'appât limitée dans certains ruisseaux, la région ne permet pas une pêche commerciale ou récréative importante. En outre, les ruisseaux présents sont souvent à sec pendant les périodes de sécheresse.

Les effets du projet sont limités aux petits ruisseaux dans les environs immédiats du site, y compris le canal de drainage municipal des ruisseaux Loslo/Cowser, le canal de drainage municipal des ruisseaux Marr, West, Clark/Teeple et la rivière Pinewood. Le développement du PRR aura des répercussions sur les ruisseaux locaux et la rivière Pinewood en raison du déplacement direct d'habitats (empiètement) et de la modification d'habitats tels que le détournement de cours d'eau (ruisseaux seulement) et d'effets indirects tels que la réduction du débit, le rejet d'effluents ou une combinaison de ce qui précède (ruisseaux et rivières). La rivière Pinewood ne sera pas directement modifiée par les travaux miniers.

Les ruisseaux locaux sur lesquels devraient empiéter directement la totalité ou une partie des éléments de la mine sont d'est en ouest :

- Le canal de drainage municipal du ruisseau Clark/Teeple ;
- Le ruisseau West ;
- Le ruisseau Marr ;
- Le canal de drainage municipal du ruisseau Loslo/Cowser.

Pour les autres parties en amont de ces ruisseaux que n'affectent pas directement les installations ou les infrastructures minières, il faudra procéder à une dérivation ou une interception du débit pour éviter les interactions entre les débits en amont et les zones minières.

Les effets potentiels sur les débits des ruisseaux et la qualité de l'eau varient d'un système à l'autre car différentes parties des canaux de drainage sont affectées par les composantes du projet ou incorporés dans le système de gestion intégré de l'eau du PRR. La zone de gestion des résidus et les piles de stockage comprendront des fossés pour intercepter les eaux de ruissellement et d'infiltration afin de réorienter le drainage vers les systèmes de traitement de l'eau du PRR, et garantir le respect de normes de qualité de l'eau appropriées avant le rejet des eaux excédentaires.

Pour la rivière Pinewood, la variation annuelle de débit due au développement du PRR sera fonction de la captation de bassins versants qui s'écouleraient autrement directement dans la rivière, moins l'effet du retour de l'excès d'eau du site dans la rivière Pinewood, soit par le marais artificiel ou par un pipeline en aval (en dessous de la sortie du ruisseau McCallum). L'effet net sera une réduction du débit de la rivière Pinewood, mesuré en dessous de la sortie du ruisseau McCallum, d'environ 3,45 % au cours d'une année moyenne d'écoulement au début

de l'exploitation, puis un gain net global prévu de 0,3 % pendant une année moyenne d'écoulement à la fin de la vie de la mine.

On prévoit un déplacement ou une modification de l'habitat aquatique combiné d'environ 26 ha. Cela se traduira par une perturbation ou une destruction de l'habitat du poisson. En conséquence, un plan de perte nette nulle et une stratégie de compensation des effets inévitables sur l'habitat du poisson est en cours d'élaboration avec les organismes de réglementation associés en consultation avec les collectivités locales. Une stratégie de compensation mixte de restauration des bassins versants avec un habitat équivalent est proposée. RRR s'est engagé à soutenir les activités d'amélioration de la qualité de l'eau et de l'habitat en général dans le bassin versant de la rivière Pinewood, ainsi que l'adoption de mesures de compensation appropriées visant principalement la mise en place d'habitats sur place dans les étangs et les dérivations, afin de compenser les pertes d'habitat causées par le PRR. Les versions préliminaires de ces documents sont présentées aux annexes X-1, X-2 et X-3.

### **9.2.3 Eaux souterraines**

**Référence : Volume 2, Section 7.7**

La modélisation de la mine à ciel ouvert proposée prévoit que la zone d'influence, définie par un mètre d'abattement qui sera finalement créé à partir du puits à ciel ouvert dénoyé, devrait s'étendre à environ 2,5 à 3,5 km du bord du puits dans le scénario de référence, d'ici la fin de l'exploitation de la mine.

La réduction prévue de la contribution de l'écoulement des eaux souterraines moyenne à la rivière Pinewood pendant l'exploitation de la mine est estimée à 3 % du débit journalier moyen de la rivière Pinewood mesuré en dessous de la sortie du ruisseau McCallum. Les mesures d'atténuation consistent principalement à renvoyer les eaux souterraines captées dans le cadre du rejet global de l'eau du PRR dans la rivière Pinewood pendant la période d'exploitation de la mine afin de minimiser les effets négatifs sur la rivière, en particulier en cas de faible débit, et à accélérer le remplissage du puits après la fermeture des mines, dans la mesure du possible.

### **9.2.4 Végétation et habitat terrestre**

**Référence : Volume 2, Section 7.8**

Superficie des principaux types de forêts dans la zone d'étude naturelle :

- Feuillus (47,6 %) ;
- Marais de conifères (18,3 %) ;
- Conifères (9,9 %) ;
- Terres agricoles (7,7 %) ;
- Baissières et marais peu profonds (4,6 %).

La plus grande partie de l'empreinte du PRR recouvre la forêt de feuillus (principalement tremble et hêtre), avec un déplacement direct prévu de 1 144 ha de forêt de feuillus.

Des mesures d'atténuation ont été intégrées à la planification du site, en particulier un plan de site compact prévoyant, dans la mesure du possible, le développement sur des terres déjà perturbées à la suite de perturbations anthropiques, comme l'exploitation forestière ou l'agriculture.

#### **9.2.5 Espèces terrestres et aviaires** **Référence : Volume 2, Section 7.9 to 7.14**

Le développement des composantes du PRR aura une incidence sur les espèces terrestres et aviaires par la perte directe d'habitat et les niveaux sonores dans le voisinage local. Le développement du projet entraînera également un risque accru de mortalité due aux collisions avec des véhicules. Beaucoup d'espèces touchées trouveront un habitat convenable non loin du PRR, compte tenu de la couverture forestière homogène dans la zone et d'autres types d'habitat abondants.

Des mesures d'atténuation ont été intégrées à la planification du site, en particulier un plan de site compact prévoyant, dans la mesure du possible, le développement sur des terres déjà perturbées à la suite de perturbations anthropiques, comme l'exploitation forestière ou l'agriculture. Il n'y aura pas de défrichage des habitats pendant les saisons de reproduction et de nidification de plusieurs espèces aviaires.

#### **9.2.6 Espèces menacées** **Référence : Volume 2, Sections 7.15 et 7.16**

RRR a collaboré depuis 2010 avec le MRN à la planification de la gestion des espèces en péril à l'appui de l'autorisation du projet, notamment le financement d'une étude de recherche en collaboration avec le MRN et l'Université Trent.

Aucune communauté végétale localement importante n'a été répertoriée, mais deux espèces végétales rares dans la province ont été trouvées.

Un certain nombre de mesures d'atténuation seront adoptées dans le cadre du développement et de l'exploitation du PRR pour réduire les effets négatifs potentiels sur les espèces. Ces mesures comprennent :

- Le choix de l'emplacement des composantes du projet et le développement d'une empreinte compacte, en consultation avec le MRN, afin de réduire au minimum le nombre d'habitats touchés par les composantes du projet ;

- La compensation de l'habitat (pour l'engoulement bois-pourri) et la protection active d'un habitat adéquat qui encouragera leur utilisation par les individus touchés.

#### **9.2.7 Utilisation traditionnelle des terres**

**Référence : Volume 2, Section 7.17**

RRR a communiqué avec les Premières Nations et Métis suivants concernant l'offre d'information sur les CT/UTT :

- Première Nation Anishinaabeg of Naongashiing (Big Island) ;
- Première Nation Buffalo Point ;
- Première Nation Mishkosiminiziibiing (Big Grassy River) ;
- Première Nation Naicatchewenin ;
- Première Nation Naotkamegwanning (Whitefish Bay) ;
- Première Nation Ojibways of Onigaming ;
- Première Nation Naicatchewenin ;
- Comité de consultation régional des Métis de la rivière à la Pluie, lac des Bois, Région #1.

Alors que le PRR sera situé principalement sur des terres privées, RRR continue de travailler avec les Premières Nations et les Métis pour assurer la protection des droits issus de traités des Autochtones. Les consultations sur les CT/UTT n'ont pas permis de cerner dans la zone du PRR des activités traditionnelles parmi les communautés autochtones ayant participé à ce jour aux études, y compris la Première Nation Naicatchewenin, les Premières Nations de Rainy River, ainsi que la Première Nation de Big Grassy. Certains participants à l'étude ont déclaré que le PRR n'était pas une zone d'utilisation intensive depuis longtemps, mais il est entendu que des activités traditionnelles peuvent s'y être déroulées.

À la suite de l'examen indépendant de l'ébauche du rapport d'EE (Version 1) par les Premières Nations, RRR s'est dit prêt à collaborer avec les collectivités.

#### **9.2.8 Socio économie**

**Référence : Volume 2, Sections 7.18 to 7.20**

Par la création d'emplois et des possibilités d'affaires très importantes, le PRR pourrait changer ou influencer la population et la démographie des collectivités locales et régionales, de façon surtout positive. Ces changements sont particulièrement importants compte tenu de la récente baisse d'activité dans les économies forestière et touristique qui ont frappé la région et entraîné une réduction nette des populations. Les améliorations sur le plan des emplois et des affaires permettront également d'augmenter l'assiette fiscale locale et régionale. La circulation sur les routes locales augmentera en raison des activités du PRR pendant la construction et, dans une moindre mesure, pendant l'exploitation et le déclassement. Il faut également modifier le tracé de la route 600 et fournir un autre accès à la route Marr en construisant une route d'accès à l'est.

Les changements dans la circulation attendus s'inscrivent dans les capacités de conception des routes touchées.

**9.2.9 Santé humaine**

**Référence : Volume 2, Section 7.21**

La santé humaine peut être affectée par les émissions atmosphériques et sonores et par les effluents traités rejetés dans les eaux de surface ou les infiltrations dans les eaux souterraines. On ne prévoit pas ce genre d'effet car le PRR sera conforme aux critères applicables relatifs aux émissions qui sont surtout axés sur la santé.

**9.2.10 Ressources patrimoniales et culturelles**

**Référence : Volume 2, Sections 7.22 and 7.23**

La construction du PRR peut affecter des sites archéologiques, en perturbant et/ou en retirant des sols pendant la construction et/ou l'exploitation, susceptibles de contenir des restes archéologiques. Les installations du PRR proposées devraient empiéter sur un certain nombre de sites patrimoniaux culturels en attendant la conception finale du site lors de la conception technique détaillée. Il a été possible d'éviter plusieurs autres sites archéologiques, mais cela ne devrait pas être pratique pour les autres. Le PRR pourrait également toucher des éléments patrimoniaux bâtis de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. RRR s'est engagé à entreprendre un programme d'atténuation en rédigeant une histoire illustrée de la zone d'étude.

Tableau S-6 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation – Phase de construction – Milieu naturel

| Système/<br>composante/<br>élément | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                  | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                       | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                              |                                                                                                                                                                 |                                                            | Importance générale                                                                                         | Probabilité          |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                                                                            | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                     | Durée                                                                                        | Fréquence                                                                                                                                                       | Réversibilité                                              |                                                                                                             |                      |
| Qualité de l'air                   | Les principaux constituants des émissions atmosphériques du site seront les poussières et les métaux connexes provenant des sources suivantes : émissions de poussière des routes, morts-terrains du puits d'extraction et stockage et préparation du site pour la construction. | Non                      | Les émissions de poussière provenant des routes et des piles de stockage seront contrôlées par des jets d'eau; des canons à eau seront utilisés pour contrôler les émissions de poussière des piles de stockage et des activités de manutention; les routes du site seront bien entretenues; un plan des meilleures pratiques de gestion des poussières fugitives sera préparé pour déterminer les sources et établir toutes les mesures d'atténuation. | La modélisation de la qualité de l'air montre qu'avec les mesures d'atténuation proposées, les concentrations de NOx, HCN, principaux métaux, PMtot, PM10 et PM2.5 devraient respecter les normes de qualité de l'air du ME pour les émissions du site, à la limite de la propriété. | Les effets négatifs pourraient concerner la santé humaine, les plantes et les espèces fauniques importantes tant sur le plan local et que sur le plan régional.                                                                                      | Avec les mesures d'atténuation appropriées, les effets sont jugés mineurs et limités à la zone immédiate du site de la mine.                                                                       | À court terme : Les effets se produiront tout au long de la période de construction (2 ans). | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                                                                              | Les effets sont réversibles après la fermeture des mines.  | Dans l'ensemble, les effets sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                      | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                               |                      |
| Gaz à effet de serre               | Les émissions de gaz à effet de serre liées au projet proviendront surtout de la combustion du carburant de l'équipement lourd, de la détonation des explosifs et de la production d'électricité au diesel (utilisation limitée, phase de construction Uniquement).              | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact, de façon à réduire les besoins de transport et le déplacement de l'équipement et diminuer ainsi la consommation de carburant; la production d'électricité au diesel sur place sera nécessaire jusqu'à la mise en service de la ligne de transport; utilisation de camions à faible consommation pour le transport et bon entretien de l'équipement.                                                     | Avec les mesures d'atténuation proposées, les émissions de CO2 devraient être inférieures à 0,06 % de la cible de réduction pour le Canada et limitées à la zone immédiate du RRP.                                                                                                   | Le changement climatique pourrait toucher des espèces et des habitats de façon positive et négative à l'échelle locale; les effets d'un seul projet et les effets à l'échelle locale sont trop limités pour les distinguer des conditions générales. | Les effets sont jugés mineurs (moins de 0, 06 % de la cible de réduction pour le Canada) et limités au site de la mine.                                                                            | À court terme : Les effets se produiront tout au long de la période de construction (2 ans). | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                                                                              | Les émissions cesseront à la fermeture de la mine.         | L'ampleur de l'effet est trop limitée pour être mesurée; les émissions cesseront à la fermeture de la mine. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                      | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                               |                      |
| Bruit                              | Le bruit résultera du déplacement de l'équipement, du dynamitage périodique à l'usine et du réalignement des routes, des activités de construction, du transport et du stockage.                                                                                                 | Non                      | Sélection de matériel moins bruyant, notamment : camions miniers peu bruyants, excavateurs électriques et génératrices de secours au diesel avec silencieux; choix d'un emplacement favorable pour l'équipement et délai d'exécution pour les opérations.                                                                                                                                                                                               | Avec les mesures d'atténuation proposées, les niveaux sonores dans les environs du site devraient respecter les directives du ME pour les effets de jour et de nuit.                                                                                                                 | Les effets négatifs pourraient comprendre des perturbations pour les résidents locaux et des espèces fauniques sensibles.                                                                                                                            | Les effets sont jugés mineurs et limités au site de la mine.                                                                                                                                       | À court terme : Les effets se produiront tout au long de la période de construction (2 ans). | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. Le dynamitage pendant la phase de construction ne devrait pas être fréquent. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Dans l'ensemble, les effets sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                      | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                               |                      |
| Vibrations                         | L'aménagement de la mine produira des vibrations dues au dynamitage (explosifs) et à la surpression qui est une onde de choc produite par le dynamitage.                                                                                                                         | Non                      | La charge maximale sera limitée à 1 000 kg pour limiter les vibrations et la surpression.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Compte tenu du contrôle de la taille des charges proposées, les niveaux de vibration et de surpression devraient être inférieurs aux limites de prudence de la NPC-119 du ME aux récepteurs hors site et être limités au site de la mine.                                            | Les effets négatifs comprendront des vibrations du sol et une surpression aux points de réception.                                                                                                                                                   | Les effets sont jugés mineurs (les niveaux de vibration et de surpression ne devraient pas dépasser les limites de prudence NPC-119 du ME aux récepteurs hors site) et limités au site de la mine. | À court terme : Les effets se produiront tout au long de la période de construction (2 ans). | L'effet ne devrait pas se produire fréquemment.                                                                                                                 | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Dans l'ensemble, les effets sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                        | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                               |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément     | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                    |                                                                                                                                    | Importance générale                                                                                                                                | Probabilité                         |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                              | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                                                   | Durée                                                                                                                                                                                                                    | Fréquence                                                                                          | Réversibilité                                                                                                                      |                                                                                                                                                    |                                     |
| Petits ruisseaux                       | L'aménagement de la mine aura une incidence sur les rivières et les ruisseaux locaux en raison du déplacement de l'habitat (empiétement), de modifications de l'habitat (dérivation des cours d'eau); possibilité de détérioration de la qualité de l'eau et effets indirects possibles de la réduction du débit de la rivière Pinewood.                                                      | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact afin de limiter la perturbation des ruisseaux; conception des infrastructures selon les meilleures pratiques de gestion et systèmes de gestion de l'eau pour la collecte, la surveillance et le traitement au besoin. Une revégétalisation active à la fermeture permettra de réduire la durée d'exposition à l'érosion et au transport des sédiments. Compensation de l'habitat du poisson pour compenser les pertes inévitables. | Avec les mesures d'atténuation proposées, y compris la dérivation des ruisseaux West et Clark et la compensation de l'habitat du poisson par des plans de perte nette nulle, les fonctions écologiques équivalentes ou compensatoires pour ces ruisseaux seront assurées.                                         | Les effets négatifs sur les ruisseaux locaux touchent des communautés écologiques courantes et répandues, typiques des ruisseaux d'amont de la région. | Les effets sont jugés mineurs (4 % de la zone d'étude locale –Milieu naturel (ZEL-MN) , limités au site de la mine et compensés conformément à la <i>Loi sur les pêches</i> .                                                                    | À long terme : les effets sur les ruisseaux locaux se prolongeront au-delà de la vie du projet.                                                                                                                          | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation et le déclasement de la mine. | Les effets ne sont pas réversibles après la fermeture de la mine, mais il y aura compensation des effets sur les petits ruisseaux. | Dans l'ensemble, les effets sont jugés généralement mineurs, localisés et non réversibles (les effets seront compensés pour la non-réversibilité). | L'effet se produira.                |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau II                                                                                                                                              | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                         | Niveau III                                                                                                                         | Pas important                                                                                                                                      |                                     |
| Rivière Pinewood                       | Les impacts sur la rivière Pinewood pendant la phase de construction seront mineurs, éventuellement des rejets d'effluents traités et une diminution du débit des ruisseaux rejoignant la rivière Pinewood et une prise d'eau directe de la rivière Pinewood. Ces impacts se feront sentir pendant la deuxième moitié de la période de construction ou au début de la période d'exploitation. | Oui                      | Traitement des effluents conçu pour produire un effluent de grande qualité en vue d'assurer la protection de la vie aquatique. Les prises d'eau de la rivière Pinewood seront limitées aux seuils qui n'ont pas d'effets négatifs sur la vie aquatique.                                                                                                                                                                                                                           | Le ruissellement et les rejets d'infiltrations dans la rivière Pinewood devraient respecter les directives sur la protection de la vie aquatique ou les équivalents scientifiquement défendables. Prises d'eau directes et indirectes de la rivière visent à réduire au minimum les effets négatifs sur le débit. | Réseau hydrographique dominant local qui abrite des communautés écologiques courantes et répandues.                                                    | Les effets sur le débit sont jugés mineurs (<20 % pendant les années de débit moyen et élevé; avec amélioration pendant les périodes de faible débit); la qualité de l'eau sera maintenue aux niveaux suffisants pour protéger la vie aquatique. | À long terme : Les effets de la phase de construction se produiront à compter de la construction et persisteront jusqu'à la périodes de faible débit); On ne s'attend pas à des effets négatifs sur la qualité de l'eau. | L'effet ne devrait pas se faire sentir avant la deuxième moitié de la période de construction.     | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine (sur une très longue période).                                           | Les effets sur le débit sont jugés mineurs; On ne s'attend pas à des effets négatifs sur la qualité de l'eau.                                      | L'effet se produira.                |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau II                                                                                                                                              | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau II                                                                                          | Niveau II                                                                                                                          | Pas important                                                                                                                                      |                                     |
| Eaux souterraines                      | On ne prévoit pas d'effets importants sur le réseau souterrain à la suite des travaux de construction.                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | On ne prévoit pas d'effets importants sur le réseau souterrain à la suite des travaux de construction.                                                                                                                                                                                                            | Pas d'effets négatifs importants prévus.                                                                                                               | Pas d'effets négatifs importants prévus.                                                                                                                                                                                                         | À court terme : Les impacts mineurs de la construction seraient limités à la période de construction (2 ans).                                                                                                            | Pas d'effets négatifs importants prévus.                                                           | Les effets ne sont pas facilement réversibles.                                                                                     | Pas d'effets négatifs prévus.                                                                                                                      | L'effet ne devrait pas se produire. |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau I                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau I                                                                                                                                                                                                                 | Niveau I                                                                                           | Niveau I                                                                                                                           | Pas important                                                                                                                                      |                                     |
| Communautés végétales et plantes rares | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 2 192 ha comprenant l'habitat de deux espèces végétales rares.                                                                                                                                                                                                                                                                           | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; vaporisation d'eau pour gérer la poussière et transplantation d'espèces végétales rares. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                                                                                                                                                        | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de communautés et d'espèces végétales courantes et répandues concentrées dans la zone immédiate de la mine.                                                                                                                                  | Les effets négatifs concerneront des espèces végétales courantes et répandues.                                                                         | Les effets sont jugés mineurs (8,5 % du ZEL-MN) et limités au site de la mine.                                                                                                                                                                   | À long terme : Les effets persisteront pendant la vie du projet et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après la remise en état à la fermeture de la mine.                        | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation et le déclasement de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine.                                                                         | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs (les communautés végétales touchées sont communes dans la ZEL-MN), localisés et réversibles.    | L'effet se produira.                |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau II                                                                                                                                              | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                         | Niveau I                                                                                                                           | Pas important                                                                                                                                      |                                     |

| Système/<br>composante/<br>élément | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                        | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                              |                                                                                   |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                    |                                                            | Importance générale                                                           | Probabilité          |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                      | Ampleur/portée<br>géographique                                                    | Durée                                                                                                                                                                                                        | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                               |                      |
| Ongulés                            | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 1 720 ha d'espaces boisés et de zones adjacentes offrant un habitat aux cerfs. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. Une légère perturbation des liens avec l'habitat faunique est possible. | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; la zone de gestion des résidus sera clôturée; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine. | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat des ongulés, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                       | Les cerfs de Virginie sont omniprésents dans la ZEL-MN. L'habitat d'hiver du cerf est commun dans toute la ZEL-MN. Faible densité des orignaux dans la ZEL-MN. | Les effets sont jugés mineurs (6,4 % de la ZEL-MN) et limités au site de la mine. | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                 |                      |
| Animaux à fourrure                 | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 1 777 ha d'habitat. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et à des collisions avec des véhicules et l'attrait de déchets alimentaires. Une légère perturbation des liens avec l'habitat faunique est possible                      | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                                               | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat des animaux à fourrure, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                            | Les effets négatifs concerneront généralement les animaux à fourrure courants et répandus.                                                                     | Les effets sont jugés mineurs (6,7 % de la NSLA) et limités au site de la mine.   | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                 |                      |
| Chauves-souris                     | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 82 ha d'habitat forestier. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                                                                             | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement et surveillance des résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                                        | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat susceptible d'être utilisé par les chauves-souris, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. | La chauve-souris nordique et la petite chauve-souris brune figurent sur la liste des espèces en péril en Ontario.                                              | Les effets sont jugés mineurs (<0,1% de la ZEL-MN) et limités au site de la mine. | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                 |                      |
| Oiseaux migrateurs                 | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats forestiers, en zone humide et en plaine (1 352, 261 et 522 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                   | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; protéger l'habitat compensatoire; réduire le bruit; limiter la vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                                           | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat des oiseaux migrateurs, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                            | Les effets négatifs concerneront généralement des espèces courantes et répandues, ainsi que certaines espèces en péril et espèces rares sur le plan régional.  | Les effets sont jugés mineurs (7,7 % de la ZEL-MN) et limités au site de la mine. | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                 |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément     | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                            | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                    |                                                            | Importance générale                                                                                          | Probabilité          |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                        | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                       | Durée                                                                                                                                                                                                        | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                                                              |                      |
| Rapaces et corbeaux<br>(aigle compris) | L'aménagement de la mine n'entraînera pas le déplacement des nids des rapaces. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale, des collisions avec des véhicules et l'attrait de déchets alimentaires pour les oiseaux charognards.                                       | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter l'habitat de nidification jusqu'à ce que les nids soient vides; surveillance des nids des aigles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune et élimination des déchets. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine. | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat des rapaces et corbeaux, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                                                   | Les effets négatifs concerneront des espèces de rapaces courants et une espèce préoccupante au niveau provincial.                                                | Les effets sont jugés mineurs car les nids des rapaces seront retirés et les perturbations seront réduites au minimum pendant la période de nidification.                                                            | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                                | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                                                                                       | Niveau I                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                |                      |
| Amphibiens                             | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats en forêt et zone humide (1 352 et 420 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à des collisions avec des véhicules et la qualité de l'eau.                                                               | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus pour que les bassins de décantation ne soient pas toxiques pour la faune. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                        | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat des amphibiens, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                                                            | Les effets négatifs concerneront généralement des espèces courantes et répandues.                                                                                | Les effets sont jugés mineurs (6,3 % de la ZEL-MN) et limités au site de la mine.                                                                                                                                    | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                                | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Niveau II                                                                                                                                                        | Niveau I                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                |                      |
| EP – Petite chauve-souris brune        | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                    |                                                            |                                                                                                              |                      |
| EP – Chauve-souris nordique            | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                    |                                                            |                                                                                                              |                      |
| EP – Engoulevent bois-pourri           | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 1 352 ha d'habitat forestier et 95 ha d'habitat de terres rocheuses et un certain nombre de territoires de reproduction connus. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; protection de l'habitat compensatoire; poursuite des recherches; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                             | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme des territoires de reproduction et de l'habitat des engoulevents bois-pourri, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> et la <i>Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (5,1% de la ZEL-MN et de 13 à 17 territoires de reproduction) et limités au site de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> . | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation de la mine.   | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles; offre de compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                                                                                       | Niveau I                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément             | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                  |                                                            | Importance générale                                                                                             | Probabilité          |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                              | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                     | Durée                                                                                                                                                                                                        | Fréquence                                                                        | Réversibilité                                              |                                                                                                                 |                      |
| EP – Goglu                                     | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 385 ha d'habitat de plaine et un certain nombre de territoires de reproduction. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                            | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; protection de l'habitat compensatoire; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                      | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme des territoires de reproduction et de l'habitat du goglu, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions.  | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu des <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> et <i>Loi sur les espèces en péril</i> .                                            | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la NSLA) et limités au site de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> .            | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                       | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                   |                      |
| EP – Hirondelle                                | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 2 granges utilisées pour la nidification et un habitat en plaine et en zone humide utilisé pour la recherche de nourriture (277 et 262 ha, respectivement. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; création de structures de nidification de remplacement; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.     | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme des sites de reproduction et de l'habitat des hirondelles, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu des <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> et <i>Loi sur les espèces en péril</i> .                                            | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL-MN) et limités au site de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> au besoin. | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                       | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                   |                      |
| Espèces préoccupantes – Engoulevent d'Amérique | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats forestiers, arbustifs et en zone rocheuse (1 352, 11 et 79 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                               | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; habitat compensatoire; réduction du bruit; réduction de la pollution lumineuse et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine. | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat de l'engoulevent d'Amérique, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                            | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> et des espèces menacées en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (5,1 % de la NSLA) et limités au site de la mine.                                                                                                                    | À long terme : Les effets persisteront pendant la durée du projet, et il faudra plusieurs années pour que les habitats forestiers se rétablissent après une remise en état active à la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                       | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                   |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément                         | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                             | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                         | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                                                 |                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                           |                                                                  | Importance générale                                                                    | Probabilité          |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                                                         | Ampleur/portée<br>géographique                                                           | Durée                                                                                                                                                                                                                                | Fréquence                                                                                 | Réversibilité                                                    |                                                                                        |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Paruline à<br>ailes dorées   | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>79 ha d'habitat en terres<br>arbustives et 419 ha<br>d'habitat forestier. Les<br>autres effets seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions<br>avec des véhicules.                                      | Oui                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; mesures pour<br>éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux;<br>habitat compensatoire<br>indirect; réduction du bruit et<br>limites de vitesse. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture de la mine.                     | À long terme,<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat de la<br>paruline à ailes<br>dorées, centré sur le<br>site de la mine.<br>Exposition potentielle<br>réduite au bruit, à la<br>circulation routière et<br>aux effluents du site,<br>etc. | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition</i> et des<br>espèces menacées en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (1,9 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine. | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine  | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau III                                                                                                                                                                                                                        | Niveau I                                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Moucherolle<br>à côtés olive | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>507 ha d'habitat en zone<br>humide et 124 ha de forêts<br>de conifères. Les autres<br>effets seraient associés à<br>une perturbation générale et<br>des collisions avec des<br>véhicules.                                        | Oui                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; mesures pour<br>éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux;<br>habitat compensatoire<br>indirect; réduction du bruit et<br>limites de vitesse. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture de la mine.                     | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat du<br>moucherolle à côtés<br>olive, centré sur le site<br>de la mine. Exposition<br>potentielle réduite au<br>bruit, à la circulation<br>routière et aux<br>effluents du site, etc.    | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition</i> et des<br>espèces menacées en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (2,4 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine. | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau III                                                                                                                                                                                                                        | Niveau I                                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Paruline du<br>Canada        | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>1 352 ha d'habitat forestier<br>et plus précisément 18 ha<br>dans des aires où cette<br>espèce a été observée. Les<br>autres effets seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions<br>avec des véhicules. | Oui                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; mesures pour<br>éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux;<br>fourniture indirecte d'un<br>habitat compensatoire;<br>réduction du bruit et limites<br>de vitesse. Les habitats<br>seront restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat de la<br>paruline du Canada,<br>centré sur le site de la<br>mine. Exposition<br>potentielle réduite au<br>bruit, à la circulation<br>routière et aux<br>effluents du site, etc.        | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition</i> et des<br>espèces menacées en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (4,8 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine. | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau III                                                                                                                                                                                                                        | Niveau I                                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Pic à tête<br>rouge          | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>1,352 ha d'habitat forestier.<br>Les autres effets seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions<br>avec des véhicules.                                                                                  | Non                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; éviter la saison<br>de reproduction des oiseaux;<br>réduction du bruit et limites<br>de vitesse. Les habitats<br>seront restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                        | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat du pic à<br>tête rouge, centré sur<br>le site de la mine.<br>Exposition potentielle<br>réduite au bruit, à la<br>circulation routière et<br>aux effluents du site,<br>etc.             | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition</i> et la <i>Loi sur<br/>les espèces en péril</i> .                                        | Les effets sont jugés<br>mineurs (4,8 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine. | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine  | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau III                                                                                                                                                                                                                        | Niveau I                                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément                                   | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                    | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                 | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                   |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                           |                                                                  | Importance générale                                                                    | Probabilité          |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                           | Ampleur/portée<br>géographique                                                                          | Durée                                                                                                                                                                                                                                | Fréquence                                                                                 | Réversibilité                                                    |                                                                                        |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Hibou des<br>marais                    | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>522 ha d'habitat de plaine et<br>de zone humide. Les autres<br>effets seraient associés à<br>une perturbation générale et<br>des collisions avec des<br>véhicules.      | Oui                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; mesures pour<br>éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux;<br>habitat compensatoire<br>indirect; réduction du bruit et<br>limites de vitesse. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture de la mine.             | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat du hibou<br>des marais, centré sur<br>le site de la mine.<br>Exposition potentielle<br>réduite au bruit, à la<br>circulation routière et<br>aux effluents du site,<br>etc.     | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (2,0 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine.                | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>–Tortue<br>serpentine                    | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>507 ha d'habitat en zone<br>humide. Les autres effets<br>seraient associés à une<br>perturbation générale et des<br>collisions avec des<br>véhicules                    | Non                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; limites de vitesse<br>et avertissement de la faune;<br>prétraitement des boues<br>pour éviter que les bassins<br>de la ZGR ne soient<br>toxiques pour la faune. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture de la mine. | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat de la tortue<br>serpentine, centré sur<br>le site de la mine.<br>Exposition potentielle<br>réduite au bruit, à la<br>circulation routière et<br>aux effluents du site,<br>etc. | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (1,9 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine.                | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces rares<br>sur le plan<br>provincial – pie<br>bavarde          | L'aménagement de la mine<br>aura pour effet de déplacer<br>385 ha d'habitat de prairies<br>agricole et culturel. Les<br>autres effets seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions<br>avec des véhicules. | Non                      | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>qui évite dans la mesure du<br>possible des habitats<br>sensibles; mesures pour<br>éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux;<br>réduction du bruit; limites de<br>vitesse; prétraitement des<br>résidus. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                    | À long terme :<br>déplacement résiduel<br>réversible ou<br>largement réversible<br>de l'habitat de la pie<br>bavarde, centré sur le<br>site de la mine.<br>Exposition potentielle<br>réduite au bruit, à la<br>circulation routière et<br>aux effluents du site,<br>etc.       | Les effets négatifs<br>concerneront des<br>espèces rares au niveau<br>provincial.                                                                                                   | Les effets sont jugés<br>mineurs (2,0 % de la<br>NSLA) et limités au site<br>de la mine.                | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces rares<br>sur le plan<br>provincial –<br>Gomphe des<br>étangs | L'aménagement de la mine<br>n'entraînera pas le<br>déplacement de l'habitat<br>typique de cette espèce.<br>Aucune route ne sera<br>construite dans les aires où<br>cette espèce a été<br>observée.                                 | Non                      | Des efforts ont été déployés<br>pour aménager un site<br>compact qui évite dans la<br>mesure du possible des<br>habitats sensibles; limites de<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                                                                              | Pas de déplacement<br>prévu de l'habitat de<br>cette espèce.                                                                                                                                                                                                                   | Les effets négatifs<br>concerneront des<br>espèces rares au niveau<br>provincial.                                                                                                   | L'aménagement de la<br>mine n'entraînera pas le<br>déplacement de l'habitat<br>typique de cette espèce. | À long terme : Les effets<br>persisteront pendant la<br>durée du projet, et il<br>faudra plusieurs années<br>pour que les habitats<br>forestiers se rétablissent<br>après une remise en<br>état active à la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>négligeables.                                                  | Les effets globaux sont<br>négligeables.                         | Les effets globaux sont<br>négligeables.                                               | Improbable           |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                  | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |
| Espèces rares<br>sur le plan<br>provincial –<br>Gomphe cornu         | L'aménagement de la mine<br>ne déplacera pas d'habitat<br>typique de cette espèce.<br>Les routes qui seront<br>construites dans les zones<br>où cette espèce a été<br>observée auront des effets<br>négligeables.                  | Non                      | Des efforts ont été déployés<br>pour aménager un site<br>compact qui évite dans la<br>mesure du possible des<br>habitats sensibles; limites de<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                                                                              | Pas de déplacement<br>prévu de l'habitat de<br>cette espèce.                                                                                                                                                                                                                   | Les effets négatifs<br>concerneront des<br>espèces rares au niveau<br>provincial.                                                                                                   | L'aménagement de la<br>mine n'entraînera pas le<br>déplacement de l'habitat<br>typique de cette espèce. | À moyen terme : Les<br>effets persisteront<br>pendant la durée du<br>projet.                                                                                                                                                         | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>construction,<br>l'exploitation de la mine. | Les effets sont<br>réversibles après la<br>fermeture de la mine. | Les effets globaux sont<br>jugés généralement<br>mineurs, localisés et<br>réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                | Niveau I                                                         | Pas important                                                                          |                      |

Notes : S/O : sans objet; NC : non classé

Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-7 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application de mesures d'atténuation, Phase de construction – Environnement humain

| CSV                              | Effet potentiel (et évolution)                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Lien avec l'article 5 | Mesure d'atténuation et d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                                         | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                               |                                                                                                                                                         |                                 |                                                                                                                                    |                       |                                                                                    | Importance globale | Probabilité |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Contexte socioéconomique                                                                                              | Ampleur                                                                                                                                                 | Portée géographique             | Durée                                                                                                                              | Fréquence             | Réversibilité                                                                      |                    |             |
| Aménagement du territoire        | L'exploitation minière est conforme à l'aménagement du territoire actuel pour la région. Pas d'effet perceptible.                                                                                                                                                                                                 | Non                   | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                  | Aucun prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | S/O                                                                                                                   | S/O                                                                                                                                                     | S/O                             | S/O                                                                                                                                | S/O                   | S/O                                                                                |                    | S/O         |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC                                                                                                                    | NC                                                                                                                                                      | NC                              | NC                                                                                                                                 | NC                    | NC                                                                                 | NC                 |             |
| Exploration minière              | Pourrait limiter l'accès aux ressources détenues par d'autres intérêts d'exploration minière (négatif).                                                                                                                                                                                                           | Non                   | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                  | Accès limité à des parties de quelques propriétés appartenant à une compagnie d'exploration minière.                                                                                                                                                                                                    | Plusieurs compagnies explorent activement des claims aurifères dans le district de Rainy River.                       | Effets sur quelques propriétés appartenant à une compagnie d'exploration minière.                                                                       | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets dureront jusqu'à la fin du déclassement (persisteront tout au long des étapes de la construction et de l'exploitation). | L'effet sera continu. | Réversible à la fermeture de la mine (bien qu'avec difficulté et à un coût élevé). |                    | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau II                                                                                                                          | Niveau III            | Niveau II                                                                          | Pas important      |             |
| Foresterie                       | Retrait de zones présentant un potentiel d'exploitation et de gestion forestières (négatif).                                                                                                                                                                                                                      | Non                   | Efforts déployés pour aménager un site compact dans la mesure du possible et le bois commercial récolté dans les zones aménagées en association avec le site du RRP sera remis aux titulaires actuels du permis.                                        | Retrait de zones présentant un potentiel d'exploitation forestière comprenant moins de 1 % de la zone de gestion forestière de Crossroad.                                                                                                                                                               | Importante utilisation foncière régionale desservant des papeteries à Barwick et Fort Frances.                        | Retrait de moins de 1 % de l'aire de gestion forestière de Crossroad pour la production forestière.                                                     | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure au-delà de la fermeture de la mine.                                                                                   | L'effet sera continu. | Réversible à la fermeture de la mine (bien qu'avec difficulté et à un coût élevé). |                    | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                         | Niveau III            | Niveau II                                                                          | Pas important      |             |
| Agriculture et résidents voisins | Potentiel d'impact sur les résidents voisins et les fermes en raison du bruit, de la qualité de l'air et de l'eau et de l'alimentation en eau et diminution des terres agricoles; mais maintien possible de l'utilisation agricole dans la région grâce à des possibilités de revenu extérieur (surtout négatif). | Non                   | Efforts déployés pour optimiser l'empreinte de la mine, fournir des pâturages et compenser les pâturages qui seront déplacés par le RRP; poursuite des négociations territoriales avec les producteurs agricoles locaux directement touchés par le RRP. | Retrait de 16,4 % de terres agricoles dans la ZEL-EH; touchera quelques propriétaires terriens voisins par l'achat de ces terres. Les effets dus au bruit, aux vibrations et à la qualité de l'air sur les résidences voisines seront conformes aux directives du ME pour la protection des récepteurs. | L'agriculture a toujours été une importante utilisation des terres régionales et un moteur économique dans la région. | Retrait de 16,4 % de terres agricoles dans la ZEL-EH; touchera quelques propriétaires terriens voisins.                                                 | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure au-delà de la fermeture de la mine.                                                                                   | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                               |                    | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                               | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                         | Niveau III            | Niveau II                                                                          | Pas important      |             |
| Chasse                           | Perte ou déplacement de terres utilisées pour la chasse et impacts sur les espèces chassées (négatif).                                                                                                                                                                                                            | Non                   | Réduire au minimum l'empreinte de la mine; voir également les mesures d'atténuation pour la faune.                                                                                                                                                      | À long terme, perte réversible ou largement réversible de 1,5 % de l'UGF10 où vivent des ongulés (surtout le cerf) répandus et abondants. Potentiel d'exposition réduit au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                              | La chasse est actuellement une importante utilisation foncière qui soutient le secteur touristique dans la région.    | Perte de 1,5 % de l'UGF 10; les ongulés sont courants et abondants; la création du corridor TL pourrait faciliter l'accès aux chasseurs dans la région. | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure jusqu'à la fermeture de la mine.                                                                                      | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                               |                    | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau II                                                                                                                          | Niveau III            | Niveau II                                                                          | Pas important      |             |

| CSV                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                            | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                                             | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                      | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                               |                       |                                                                                                        | Importance<br>globale                                                                   | Probabilité         |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                                                                                                                         | Ampleur                                                                                                                                                                                                  | Portée<br>géographique                                                             | Durée                                         | Fréquence             | Réversibilité                                                                                          |                                                                                         |                     |
| Piégeage                                     | Empiètement de sentiers de piégeage et impacts sur les espèces piégées (négatif).                                                                                                                            | Inconnu<br>Oui           | Réduire au minimum l'empreinte de la mine; voir également les mesures d'atténuation pour la faune.                                                                                                                             | À long terme, perte réversible ou largement réversible de 13,9 et 38 % de deux sentiers de piégeage.                                                                                                                                                                                | Aucune donnée sur le piégeage n'a été présentée pendant les consultations et les réunions avec les Autochtones. Le trappeur retenu par RRR exploite d'autres sentiers de piégeage autorisés dans le district de Rainy River en dehors de la ZEL-EH. | Perte de 13,9 et 38 % de deux sentiers de piégeage.                                                                                                                                                      | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                                                   |                                                                                         | Probable            |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau I                                                                           | Niveau II                                     | Niveau III            | Niveau II                                                                                              | Pas important                                                                           |                     |
| Pêche                                        | Perte de plans d'eau pour la pêche; effets sur la pêche sportive dans ces plans d'eau (négatif).                                                                                                             |                          | Les effets seront atténués par la formation d'un groupe de travail sur la pêche qui élaborera un plan de perte nette nulle pour le RRP; voir également les mesures d'atténuation pour les pêches et les ressources aquatiques. | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le RRP; des parties de la zone visée par le permis de quatre pêcheurs à l'appât seront touchées. Les effets sur la pêche seront compensés par le plan de perte nette nulle. | Indiqué comme important par un pêcheur à l'appât; les résidents locaux pêchent sur des plans d'eau plus vastes et plus productifs situés en dehors de la ZEL-EH.                                                                                    | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le RRP; des parties de la zone visée par le permis de quatre pêcheurs à l'appât seront touchées. | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible avec difficulté à long terme.                                                   |                                                                                         | Probable            |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau I                                                                           | Niveau II                                     | Niveau III            | Niveau II                                                                                              | Pas important                                                                           |                     |
| Autres utilisations récréatives de plein air | Impact sur une partie du sentier Richardson (partie sud); changements dans la jouissance des aires naturelles/sauvages dus au bruit et aux émissions atmosphériques et hausse de la circulation.             | Non                      | Voir les mesures d'atténuation des émissions atmosphériques, du bruit et de la circulation. Travailler avec les propriétaires fonciers locaux pour améliorer les composantes du sentier Richardson.                            | Une partie du sentier Richardson sera affectée par la ZGR. Potentiel d'exposition réduit au bruit, aux émissions atmosphériques conformes aux directives du ME.                                                                                                                     | Les autres activités récréatives sont limitées à la ZEL-EH; le sentier Richardson est très utilisé à des fins récréatives par les résidents locaux.                                                                                                 | Une partie du sentier Richardson sera affecté par la ZGR.                                                                                                                                                | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                                                   |                                                                                         | Improbable          |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau I                                                                           | Niveau II                                     | Niveau III            | Niveau II                                                                                              | Pas important                                                                           |                     |
| Économie                                     | Les dépenses engagées pendant la construction et l'exploitation stimuleront l'économie en créant des emplois et en produisant des revenus dans des industries de la région et dans tout l'Ontario (positif). | Non                      | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation régionale à l'emploi, à la formation et aux achats.                                                                                                             | Les dépenses engagées pendant la construction et l'exploitation stimuleront l'économie en créant des emplois et en produisant des revenus dans des industries de la région et dans tout l'Ontario, avec possibilité d'amplifier les effets (positif).                               | Effets sur l'emploi et sur les revenus très valorisés dans une région connaissant depuis longtemps des difficultés économiques.                                                                                                                     | Faible par rapport à l'économie provinciale; importante par rapport à l'économie régionale.                                                                                                              | L'effet se fait sentir dans toute la région; faible ampleur des effets en Ontario. | L'effet dure jusqu'à la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à la fermeture de la mine, bien que les effets à long terme puissent persister. | L'effet devrait contribuer à promouvoir une forte croissance économique dans la région. | L'effet se produira |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                               | Niveau II                                                                          | Niveau II                                     | Niveau III            | Niveau II                                                                                              | Important (+ve)                                                                         |                     |

| CSV                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                                                        | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                       | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                               | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                               |                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                    |                                                                              |                                                                                                       |                                                                                 | Importance<br>globale                                                                                             | Probabilité          |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Contexte<br>socioéconomique                                                                           | Ampleur                                                                                                                                                                                                                      | Portée<br>géographique                                                                                                             | Durée                                                                        | Fréquence                                                                                             | Réversibilité                                                                   |                                                                                                                   |                      |
| Démographie et population                    | La réalisation du projet devrait offrir des débouchés économiques qui contribueraient à ralentir l'émigration actuelle de la région; les populations de la plupart des régions (autres que les réserves des Premières nations) sont en déclin.(L'effet net est positif.) | Non                      | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation locale au projet, notamment des possibilités pour les collectivités autochtones.                                                          | La réalisation du projet devrait avoir pour effet d'inverser le déclin actuel de la population et contribuer à de faibles niveaux de croissance démographique, mais n'entraînera pas de grand changement dans la population. | Le projet créera des emplois et contribuera à la stabilité des populations.                           | La réalisation du projet devrait avoir pour effet d'inverser le déclin actuel de la population et contribuer à de faibles niveaux de croissance démographique, mais n'entraînera pas de grand changement dans la population. | Les effets se feront sentir dans toute la région.                                                                                  | Les effets dureront pendant tout le projet.                                  | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | La réversibilité dépend de la situation économique à long terme dans la région. | L'effet devrait contribuer à soutenir et promouvoir une croissance modeste de la population.                      | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Logement s                                   | La réalisation du projet contribuerait au maintien des revenus de la région dans un marché en baisse et améliorerait ainsi la stabilité en matière de logement. (L'effet net est positif.)                                                                               | Non                      | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation locale au projet, notamment des possibilités pour les collectivités autochtones, ce qui améliorera la stabilité en matière de logement.   | Les effets inverseront la tendance à la baisse du parc de logements et soutiendront les prix, en particulier dans les collectivités proches du site.                                                                         | La stabilité en matière de logement contribue à l'économie régionale et à la stabilité des familles.  | Les effets inverseront la tendance à la baisse du parc de logements et soutiendront les prix, en particulier dans les collectivités proches du site.                                                                         | Les effets seront limités aux collectivités dans un rayon de 100 km du site.                                                       | Les effets dureront pendant tout le projet.                                  | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | La réversibilité dépend de la situation économique à long terme dans la région. | L'effet contribuera à maintenir la viabilité du marché immobilier.                                                | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Services publics                             | Accroissement prévu de la demande en raison de l'augmentation de la population, un élément positif dans une région où la demande est en déclin.                                                                                                                          | Non                      | Discussions en cours sur le potentiel d'une demande accrue avec les municipalités et les prestataires de services.                                                                                       | Accroissement prévu de la demande en raison de l'augmentation de la population, un élément positif dans une région où la demande est en déclin.                                                                              | Fait l'objet de discussions entre RRR, les municipalités et les prestataires de services.             | Faible à modérée dans le contexte d'une population en déclin (capacité dans la plupart des systèmes).                                                                                                                        | Les effets seront présents dans certaines collectivités de la HRSA.                                                                | L'effet durera pendant tout le projet.                                       | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | L'effet est réversible à la fermeture de la mine.                               | L'effet soutiendra la demande de services existants ou assurera une assiette fiscale permettant de les améliorer. | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Services communautaires et sociaux           | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, ce qui permettra de soutenir les services communautaires. Ces services ne sont pas actuellement surtaxés. (L'effet a des aspects positifs et négatifs).                                               | Non                      | Les mesures d'amélioration comprennent des consultations avec les travailleurs et d'autres intervenants, la mise en lien des travailleurs avec les services et des programmes de formation.              | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, de sorte que l'effet consiste surtout à soutenir la demande des services existants.                                                                       | Les services communautaires régionaux sont essentiels pour la santé et le bien-être de la population. | L'effet consiste surtout à soutenir la demande des services existants.                                                                                                                                                       | Les effets se feront sentir dans toute la région.                                                                                  | L'effet durera pendant tout le projet.                                       | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | Réversible                                                                      | L'effet devrait contribuer à maintenir les services communautaires et sociaux.                                    | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau I                                                                        | Pas important                                                                                                     |                      |
| Circulation routière – Phase de construction | La réalisation du projet aura pour effet d'accroître la circulation sur les routes locales.                                                                                                                                                                              | Non                      | Application de limites de vitesse, formation des chauffeurs, livraison des gros équipements aux heures creuses, conception des routes (voies de virage), entretien général des routes et autres mesures. | La réalisation du projet aura pour effet d'accroître la circulation sur les routes locales.                                                                                                                                  | Les volumes de circulation et la sécurité des véhicules sont essentiels pour la région.               | Le réseau routier actuel peut facilement accueillir une circulation et des charges accrues et les effets peuvent être gérés par des mesures d'atténuation.                                                                   | Les effets se feront sentir dans certaines parties seulement de la route 11 entre Fort Frances et l'intersection avec la route 71. | Les effets se produiront seulement pendant les mois de construction intense. | L'effet sera intermittent avec une certaine régularité au moment des changements de quart de travail. | Effet réversible à court terme.                                                 | Le réseau routier actuel peut facilement accueillir l'accroissement prévu de la circulation et des charges.       | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                          | Niveau I                                                                     | Niveau II                                                                                             | Niveau I                                                                        | Pas important                                                                                                     |                      |

| CSV                                                | Effet potentiel (et évolution)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Lien avec l'article 5 | Mesure d'atténuation et d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                            |                                                                                                                                              |                                                                              |                                                                                                                                            | Importance globale                                                        | Probabilité          |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Contexte socioéconomique                                                                                                                                 | Ampleur                                                                                                                                                                                                                                                        | Portée géographique                                                                                                                        | Durée                                                                                                                                        | Fréquence                                                                    | Réversibilité                                                                                                                              |                                                                           |                      |
| Santé humaine                                      | Poussière, bruit et vibrations liés aux travaux de construction. La poussière peut contenir des contaminants éventuellement préoccupants, en particulier des métaux lourds qui pourraient s'accumuler; rejet de matières déversées pouvant avoir une incidence sur la santé humaine et accidents de la route entraînant des blessures directes.                                                                                                                 | Non                   | Veiller au respect des lois et des normes sur la santé et la sécurité au travail applicables; confinement secondaire prévu par la loi; utiliser les meilleures pratiques de gestion pour le contrôle de l'hygiène industriel; gérer le RRP de manière à respecter les normes applicables en matière de santé et d'environnement; prévenir les déversements chimiques dans l'environnement. | Compte tenu des mesures d'atténuation proposées, l'ampleur des rejets de contaminants devrait être très limitée et conforme aux critères d'émission et de rejet applicables des provinces et du fédéral. Pas de risque de santé remarquable pour les résidents ou les consommateurs de poissons et de la faune. Les lois sur la santé et la sécurité au travail seront respectées. | La santé et la sécurité des employés de RRR, de ses voisins et du public en général sont une priorité pour RRR.                                          | L'ampleur des rejets de contaminants devrait être très limitée et conforme aux critères d'émission et de rejet applicables des provinces et du fédéral. Pas de risque de santé remarquable pour les résidents ou les consommateurs de poissons et de la faune. | Aucun effet remarquable sur la santé n'est prévu pour les résidents locaux.                                                                | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                                                                              | L'effet devrait être peu fréquent ou inexistant.                             | Effet réversible à la fermeture de la mine.                                                                                                | Les effets globaux sont jugés peu importants.                             | Improbable           |
| Ressources archéologiques                          | La construction du RRP pourrait endommager des sites archéologiques par la perturbation et/ou le retrait des sols pendant la construction et/ou l'exploitation pouvant contenir des restes archéologiques. Principales activités pouvant le plus toucher les ressources patrimoniales culturelles : défrichage, arrachage, décapage, excavation et dynamitage pendant la construction et l'expansion des piles de stockage et de la ZGR pendant l'exploitation. | Non                   | L'aménagement du RRP a été modifié pour que les trois sites archéologiques menacés ne soient pas touchés.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Le défrichage, les excavations et la construction de routes peuvent endommager des sites archéologiques, mais des mesures d'atténuation seront prises à l'avance; pas de site connu actuellement dans l'empreinte du RRP.                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau I                                                                                                                                   | Niveau I                                                                                                                                     | Niveau I                                                                     | Niveau II                                                                                                                                  | Pas important                                                             | Improbable           |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Les ressources patrimoniales culturelles sont très importantes, en particulier pour les Autochtones.                                                     | Le défrichage, les excavations et la construction de routes peuvent toucher des sites archéologiques (perte ou destruction de données), mais des mesures d'atténuation seront prises à l'avance; pas de site connu actuellement dans l'empreinte du RRP.       | Les sites sont relativement petits et ne se trouvent que dans moins de 1% du RRP; ne contribueront pas à un impact environnemental global. | Les effets seront permanents à moins que des mesures d'atténuation (éviter le site ou adopter des mesures de protection) soient possibles.   | L'effet devrait être peu fréquent ou inexistant.                             | Les effets seront permanents à moins que des mesures d'atténuation (éviter le site ou adopter des mesures de protection) soient possibles. | Différentes mesures d'atténuation possible pour les sites archéologiques. |                      |
| Patrimoine bâti et paysages patrimoniaux culturels | La construction et l'exploitation du RRP pourraient avoir une incidence, directe ou indirecte, sur du patrimoine bâti et des paysages patrimoniaux culturels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                   | Efforts déployés pour aménager un site compact en évitant les lieux sensibles dans la mesure du possible; RRR s'est engagé envers un programme d'atténuation consistant en une histoire illustrée de la zone d'étude.                                                                                                                                                                      | Quatre ressources patrimoniales bâties/ paysages patrimoniaux culturels seront directement touchés par les composantes du projet.                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                   | Niveau I                                                                     | Niveau III                                                                                                                                 | Pas important                                                             | L'effet se produira. |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Le patrimoine bâti et les paysages patrimoniaux culturels contribuent au caractère, à l'histoire et au sentiment d'appartenance et sont très importants. | Aucun de ces sites/caractéristiques n'est désigné en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario ou inclus dans une liste ou un registre patrimonial municipal.                                                                                             | Les effets directs sont localisés et limités à la zone d'étude locale – Environnement humain (ZEL-EH) .                                    | Les effets sur les sites directement touchés sont permanents; des mesures d'atténuation sont prises en les documentant avant de les enlever. | Les effets directs sont peu fréquents; les effets indirects seront continus. | Les effets seront permanents à moins que des mesures d'atténuation (éviter le site ou mesures de protection) soient possibles.             | Les effets globaux sont jugés peu importants.                             |                      |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                       | Niveau I                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                   | Niveau III                                                                   | Niveau III                                                                                                                                 | Pas important                                                             |                      |

Notes : SO : sans objet; NC : non classé

Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-8 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation – Phase d'exploitation – Milieu naturel

| Système/<br>composante/<br>élément | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                       | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                         |                                                            | Importance<br>générale                                                                           | Probabilité          |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                                                                            | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                           | Durée                                                                                                                                                                                                                                   | Fréquence                                                                                               | Réversibilité                                              |                                                                                                  |                      |
| Qualité de l'air                   | Les principaux constituants des émissions atmosphériques du site seront des poussières et les métaux associés provenant des sources suivantes : émissions de poussière des routes, poussières de la gestion des stériles, piles de stockage du minerai et des morts-terrains; poussière du concasseur principal et d'activités mineures dans la mine à ciel ouvert (forage et dynamitage). | Non                      | Les émissions de poussière provenant des routes et des piles de stockage seront contrôlées par l'utilisation de jets d'eau; des canons à eau seront utilisés pour contrôler les émissions de poussière des piles de stockage et des activités de manutention; les routes du site seront bien entretenues; un plan des meilleures pratiques de gestion des poussières fugitives sera préparé pour déterminer toutes les sources et établir toutes les mesures d'atténuation. | La modélisation de la qualité de l'air montre qu'avec les mesures d'atténuation proposées, les concentrations de NOx, HCN, principaux métaux, PMtot, PM10 et PM2.5 devraient respecter les normes de qualité de l'air du ME pour les émissions du site, à la limite de la propriété. | Les effets négatifs pourraient concerner la santé humaine et, sur les plans local et régional, les plantes et espèces fauniques importantes.                                                                                                         | En appliquant les mesures d'atténuation appropriées, les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine.                                                                               | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation). Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet.                                                                          | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                      | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau II                                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                              | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                    |                      |
| Gaz à effet de serre               | Les émissions de gaz à effet de serre liées au projet proviendront surtout de la combustion du carburant de l'équipement lourd, de la détonation des explosifs et de la production d'électricité au diesel (utilisation limitée, phase de construction Uniquement).                                                                                                                        | Non                      | Des efforts ont été déployés pour aménager un site compact, de façon à réduire les besoins de transport et le déplacement de l'équipement et diminuer ainsi la consommation de carburant; utilisation d'une ligne de transport d'électricité plutôt que de produire de l'électricité au diesel pendant l'exploitation; utiliser des camions à faible consommation pour le transport et maintenir l'équipement en bon état.                                                  | Les émissions de CO <sub>2</sub> devraient être inférieures à 0,06 % de la cible de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> pour le Canada et limitées au site immédiat de la mine.                                                                                               | Le changement climatique pourrait toucher des espèces et des habitats de façon positive et négative à l'échelle locale; les effets d'un seul projet et les effets à l'échelle locale sont trop mineurs pour les distinguer des conditions générales. | Les effets sont jugés mineurs (moins de 0,06 % de la cible de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> pour le Canada) et limités au site immédiat de la mine.                                         | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation). Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet.                                                                          | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                      | Les émissions cesseront à la fermeture de la mine.         | L'ampleur de l'effet est trop limitée pour être mesurée; les émissions cesseront à la fermeture. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau II                                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                              | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                    |                      |
| Bruit                              | Le bruit résultera du déplacement de l'équipement, du dynamitage périodique à l'usine et du réalignement des routes, des activités de construction, du transport et du stockage.                                                                                                                                                                                                           | Non                      | Sélection de matériel moins bruyant, notamment : camions miniers peu bruyants, excavateurs électriques et génératrices de secours au diesel avec silencieux; choix d'un emplacement favorable pour l'équipement et délais d'exécution pour les opérations.                                                                                                                                                                                                                  | Avec les mesures d'atténuation proposées, les niveaux sonores dans les environs du site devraient respecter les directives du ME pour les effets de jour et de nuit.                                                                                                                 | Les effets négatifs pourraient comprendre des perturbations pour les résidents locaux et espèces fauniques sensibles.                                                                                                                                | Les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                    | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation). Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet                                                                           | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                      | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau II                                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                                              | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                    |                      |
| Vibrations                         | L'aménagement de la mine produira des vibrations dues au dynamitage (explosifs) et à la surpression qui est une onde de choc produite par le dynamitage.                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | La taille de charge maximale sera limitée à 1 000 kg pour limiter les vibrations et la surpression.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Compte tenu du contrôle de la taille des charges proposées, les niveaux de vibration et de surpression devraient être inférieurs aux limites de prudence de la NPC-119 du ME aux récepteurs hors site et limités au site de la mine.                                                 | Les effets négatifs comprendront des vibrations du sol et une surpression aux points de réception.                                                                                                                                                   | Les effets sont jugés mineurs (les niveaux de vibration et de surpression ne devraient pas dépasser les limites de prudence de la NPC-119 du ME aux récepteurs hors site) et limités au site de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation). Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet et diminueront sensiblement une fois terminée l'extraction à ciel ouvert. | L'effet devrait se produire de façon intermittente, éventuellement avec un certain degré de régularité. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                      | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                 | Niveau II                                                                                                                                                                                                                               | Niveau II                                                                                               | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                    |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément           | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                           |                                                                                                                         | Importance<br>générale                                                                                                                        | Probabilité          |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                                                             | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                                                   | Durée                                                                                                                                                                                                                   | Fréquence                                                                                                                                 | Réversibilité                                                                                                           |                                                                                                                                               |                      |
| Petits<br>ruisseaux                          | L'aménagement de la mine aura une incidence sur les rivières et les ruisseaux locaux en raison du déplacement de l'habitat (empiétement); des modifications de l'habitat (dérivation des cours d'eau); possibilité de détérioration de la qualité de l'eau et effets indirects possibles de la réduction du débit de la rivière Pinewood. | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact afin de limiter la perturbation des ruisseaux; conception des infrastructures selon les meilleures pratiques de gestion et systèmes de gestion de l'eau pour la collecte, la surveillance et le traitement au besoin. Une revégétalisation active à la fermeture permettra de réduire la durée d'exposition à l'érosion et au transport des sédiments. Mise en œuvre d'un plan de perte nette nulle pour compenser les effets négatifs. | Avec les mesures d'atténuation proposées, y compris la dérivation des ruisseaux West et Clark et la compensation de l'habitat du poisson par des plans de perte nette nulle, les fonctions écologiques équivalentes ou compensatoires pour ces ruisseaux seront assurées.                                                                                      | Les effets négatifs sur les ruisseaux locaux touchent des communautés écologiques courantes et répandues, typiques des ruisseaux d'amont de la région.<br>.                                                                           | Les effets sont jugés mineurs (4 % de la Zel-MN), limités au site de la mine et compensés conformément à la <i>Loi sur les pêches</i> .                                                                                                          | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation). Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet.                                                          | L'effet devrait être continu pendant la construction, l'exploitation et le déclassement de la mine.                                       | Les effets ne sont pas réversibles après la fermeture, mais il y aura compensation des effets sur les petits ruisseaux. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et non réversibles (il y aura compensation de la non-réversibilité).              | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                              | Pas important                                                                                                                                 |                      |
| Rivière<br>Pinewood                          | Une fois pleinement opérationnel, un bassin versant collectif d'environ 21 km <sup>2</sup> desservira directement et indirectement la zone de gestion des résidus (ZGR), diminuant ainsi les débits dans la rivière; le rejet d'effluents de la ZGR pourrait avoir une incidence sur la qualité de l'eau de la rivière.                   | Oui                      | Recyclage général de l'eau pour réduire au minimum les rejets; moment des rejets des effluents de la ZGR déterminé pour réduire les effets négatifs sur le débit de la rivière, en particulier en période de faible débit; traitement des effluents conçu pour produire un effluent de grande qualité assurant la protection de la vie aquatique.                                                                                                                                      | Les derniers effluents devraient respecter les directives sur la protection de la vie aquatique ou les équivalents scientifiquement défendables dans la rivière Pinewood. Le retour de l'eau vers la rivière vise à réduire au minimum les effets négatifs sur le débit pendant les périodes de faible débit.                                                  | Réseau hydrographique dominant local qui abrite des communautés écologiques courantes et répandues.                                                                                                                                   | Les effets sur le débit sont jugés mineurs (<20 % pendant les années de débit moyen et élevé; avec amélioration pendant les périodes de faible débit); la qualité de l'eau sera maintenue aux niveaux suffisants pour protéger la vie aquatique. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et bien au-delà de la fermeture). On ne s'attend pas à des effets négatifs sur la qualité de l'eau.            | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine et jusqu'à la fermeture pour les effets sur les débits. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine (sur une très longue période).                                | Les effets sur le débit sont jugés mineurs. On ne s'attend pas à des effets négatifs sur la qualité de l'eau.                                 | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                               | Pas important                                                                                                                                 |                      |
| Eaux<br>souterraines                         | Rabattement de l'eau souterraine de 1 m, sur environ 4 km à l'est et à l'ouest et sur 3,5 km au nord et au sud (du puits à l'extrémité de la mine) et réduction à long terme de la contribution en eau souterraine à la rivière Pinewood.                                                                                                 | Non                      | Retour de l'eau souterraine vers la rivière Pinewood pendant l'exploitation, en particulier en période de faible débit; optimiser la qualité des infiltrations des eaux souterraines par un traitement au SO <sub>2</sub> /air; contrôler le DRA; accélérer l'entrée d'eau dans le puits à ciel ouvert après la fermeture dans la mesure du possible et appliquer un programme de surveillance de la qualité de l'eau et du débit.                                                     | Les mesures d'atténuation proposées éviteront que les utilisateurs de puits voisins ne soient touchés et que les eaux souterraines rejetées directement ou indirectement dans la rivière Pinewood soient conformes aux directives sur la protection de la vie aquatique, ou équivalents défendables, seront respectées ou maintenues dans la rivière Pinewood. | Les eaux souterraines contribuent à maintenir le débit de base de la rivière Pinewood, mais l'effet est limité par la faible perméabilité des sols; les résidents locaux tirent leur eau de puits à la fois peu profonds et profonds. | Les effets sont jugés mineurs (l'effet net sur le pourcentage de réduction du débit de la rivière Pinewood est limité par la faible perméabilité des sols.                                                                                       | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux eaux régionales pour se rétablir à la suite de la remise en état active.     | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                                                        | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine (sur une très longue période).                                |                                                                                                                                               | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                               | Pas important                                                                                                                                 |                      |
| Communautés<br>végétales et<br>plantes rares | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 2 192 ha comprenant l'habitat de deux espèces végétales rares.                                                                                                                                                                                                                       | Non                      | Des efforts ont été déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; vaporisation d'eau pour gérer la poussière et transplantation d'espèces végétales rares. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                                                                                            | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de communautés et d'espèces végétales fréquentes et répandues concentrées dans la zone immédiate de la mine.                                                                                                                                                                             | Les effets négatifs concerneront des espèces végétales fréquentes et répandues.<br>.                                                                                                                                                  | Les effets sont jugés mineurs (8,5 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                                       | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine.                                                        | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine (sur une très longue période).                                | Les effets globaux sont jugés mineurs en général (les communautés végétales touchées sont communes dans la ZEL-MN), localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                | Pas important                                                                                                                                 |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                              | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                              |                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                                            | Importance<br>générale                                                      | Probabilité          |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                      | Ampleur/portée<br>géographique                                                             | Durée                                                                                                                                                                                                                    | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                             |                      |
| Ongulés                            | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 1 720 ha d'espaces boisés et de zones adjacentes offrant un habitat aux cerfs. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. Une légère perturbation des liens avec l'habitat faunique est possible. | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; la zone de gestion des résidus sera clôturée; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                  | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des ongulés, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.            | Les cerfs de Virginie sont omniprésents dans la ZEL-MN. L'habitat d'hiver du cerf est commun dans toute la ZEL-MN. Faible densité des orignaux dans la ZEL-MN. | Les effets sont jugés mineurs (6,4 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Animaux à fourrure                 | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 1 777 ha d'habitat. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules et l'attrait de déchets alimentaires. Une légère perturbation des liens avec l'habitat faunique est possible.                       | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                                | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des animaux à fourrure, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. | Les effets négatifs concerneront généralement les animaux à fourrure courants et répandus.                                                                     | Les effets sont jugés mineurs (6,7 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Chauve-souris                      | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer environ 82 ha d'habitat forestier. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules                                                                                                                              | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats riverains et autres habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                                | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des chauves-souris, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.     | La chauve-souris nordique et la petite chauve-souris brune figurent sur la liste des espèces en péril en Ontario.                                              | Les effets sont jugés mineurs (<0,1% de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine  | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Oiseaux migrants                   | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats forestiers, en zone humide et en plaine (1 352, 261 et 522 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                   | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; protéger l'habitat compensatoire; réduire le bruit; limites de vitesse; prétraitement des boues de résidus pour que les bassins de la ZGR ne soient pas toxiques pour la faune. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des oiseaux migrants, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.   | Les effets négatifs concerneront généralement des espèces courantes et répandues, ainsi que certaines espèces en péril et espèces rares au niveau régional.    | Les effets sont jugés mineurs (7,7 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine  | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément        | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                            | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                               |                                                                                    |                                                            | Importance<br>générale                                                                                        | Probabilité          |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                      | Durée                                                                                                                                                                                                         | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                                                               |                      |
| Rapaces et<br>corbeaux<br>(aigle compris) | L'aménagement de la mine n'entraînera pas le déplacement des nids des rapaces. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale, des collisions avec des véhicules et l'attrait de déchets alimentaires pour les oiseaux charognards.                                       | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter l'habitat de nidification jusqu'à ce que les nids soient vides; surveillance des nids des aigles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune et élimination des déchets. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des rapaces, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                                                               | Les effets négatifs concerneront généralement des rapaces courants et une espèce préoccupante à l'échelle provinciale                                    | Les effets sont jugés mineurs car les nids des rapaces seront retirés et les perturbations seront réduites au minimum pendant la période de nidification.                                                           | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation).Ils ne persisteront pas au-delà de la vie du projet.                                                 | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                                                                                     | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |
| Amphibiens                                | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats en forêt et zone humide (1 352 et 420 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à des collisions avec des véhicules et la qualité de l'eau.                                                               | Non                      | Des efforts ont été déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; panneaux de limite de vitesse et d'avertissement de la faune; prétraitement des boues de résidus pour éviter que les bassins de la ZGR soient toxiques pour la faune. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                              | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat des amphibiens, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                                                            | Les effets négatifs concerneront généralement des espèces courantes et répandues.                                                                        | Les effets sont jugés mineurs (6,3 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                          | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |
| EP – Petite chauve-souris brune           | Traitée ci-dessus sous le titre Chauve-souris                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                               |                                                                                    |                                                            |                                                                                                               |                      |
| EP – Chauve-souris nordique               | Traitée ci-dessus sous le titre Chauve-souris                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                               |                                                                                    |                                                            |                                                                                                               |                      |
| EP – Engoulevent bois-pourri              | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 1 352 ha of habitat forestier et 95 ha d'habitat de terres rocheuses et un certain nombre de territoires de reproduction connus. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; protection de l'habitat compensatoire; poursuite des recherches; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                          | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible des territoires de reproduction et de l'habitat des engoulevents bois-pourri, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril.</i> | Les effets sont jugés mineurs (5,1% de la ZEL-MN et de 13 à 17 territoires de reproduction) et limités au site de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril.</i> | Les effets persisteront pendant toute la période de construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active.              | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément              | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                                            | Importance<br>générale                                                                                        | Probabilité          |
|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                      | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                     | Durée                                                                                                                                                                                                                    | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                                                               |                      |
| EP – Goglu                                      | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 385 ha d'habitat de plaine et un certain nombre de territoires de reproduction. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                            | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; protection de l'habitat compensatoire; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                     | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible des territoires de reproduction et de l'habitat du goglu, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> .      | Les effets sont jugés mineurs (2,0% de la NSLA) et limités au site immédiat de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i>      | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats en plaine pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau II                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |
| EP – Hirondelle                                 | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 2 granges utilisées pour la nidification et un habitat en plaine et en zone humide utilisé pour la recherche de nourriture (277 et 262 ha, respectivement. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; création de structures de nidification de remplacement; réduction du bruit et limites de vitesse et traitement des résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                       | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme des sites de reproduction et de l'habitat des hirondelles, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. À court terme, les effets seront compensés par un habitat compensatoire dans le cadre d'une entente globale prévue sur les répercussions. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> .      | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> . | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats en plaine pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau II                                                                                                                                                                                                                | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |
| Espèces préoccupantes – Engoulevent d'Amérique  | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer des habitats forestiers, arbustifs et en zone rocheuse (1 352, 11 et 79 ha, respectivement). Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                               | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; création de structures de nidification de remplacement; réduction du bruit; réduction de la pollution lumineuse; limites de vitesse et prétraitement des résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat de l'engoulevent d'Amérique, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                            | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (5,1 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                         | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira  |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |
| Espèces préoccupantes – Paruline à ailes dorées | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 79 ha d'habitat en terres arbustives et 419 ha d'habitat forestier. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                                        | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; habitat compensatoire indirect; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                         | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat de la paruline à ailes dorées, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                                                                                                          | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (1,9 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                         | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                                                                 |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément                         | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                  | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                   | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                              |                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                                            | Importance<br>générale                                                      | Probabilité          |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                      | Ampleur/portée<br>géographique                                                             | Durée                                                                                                                                                                                                                    | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                             |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Moucherolle<br>à côtés olive | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 507 ha d'habitat en zone humide et 124 ha de forêts de conifères. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                     | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; habitat compensatoire indirect; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                              | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat du moucherolle à côtés olive, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (2,4 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation) et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active.  | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Paruline du Canada           | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 1 352 ha d'habitat forestier et plus précisément 18 ha dans des aires où cette espèce a été observée. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; habitat compensatoire indirect; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                              | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat de la paruline du Canada, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.     | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (4,8 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Pic à tête rouge             | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 1 352 ha d'habitat forestier. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                         | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                              | Déplacement résiduel réversible ou largement réversible à long terme de l'habitat du pic à tête rouge, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.          | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (4,8 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>– Hibou des marais             | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 522 ha d'habitat de plaine et de zone humide. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules                                                          | Oui                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux; habitat compensatoire indirect; réduction du bruit et limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                              | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat du hibou des marais, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.         | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
| Espèces<br>préoccupantes<br>–Tortue serpentine             | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 507 ha d'habitat en zone humide. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules.                                                                      | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; limites de vitesse et avertissement de la faune; prétraitement des boues pour éviter que les bassins de la ZGR ne soient pas toxiques pour la faune. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat de la tortue serpentine, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.     | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (1,9 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats pour se rétablir à la suite de la remise en état active.            | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                  |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément                        | Effet potentiel                                                                                                                                                                                               | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                         | Importance des effets résiduels après atténuation                           |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                                            | Importance<br>générale                                                      | Probabilité          |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                           |                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                   | Ampleur/portée<br>géographique                                                                 | Durée                                                                                                                                                                                                                    | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                              |                                                                             |                      |
| Espèces rares à l'échelle provinciale – pie bavarde       | L'aménagement de la mine aura pour effet de déplacer 385 ha d'habitat de prairies agricole et culturel. Les autres effets seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules. | No                       | Efforts déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des sensibles; mesures pour éviter la saison de reproduction des oiseaux; réduction du bruit; limites de vitesse; prétraitement des résidus. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | À long terme, déplacement résiduel réversible ou largement réversible de l'habitat de la pie bavarde, centré sur le site de la mine. Exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc. | Les effets négatifs concerneront les espèces rares à l'échelle provinciale. | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL-MN) et limités au site immédiat de la mine.     | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation), et il faudra plusieurs années aux habitats forestiers pour se rétablir à la suite de la remise en état active. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
| Espèces rares à l'échelle provinciale – Gomphe des étangs | L'aménagement de la mine n'entraînera pas le déplacement de l'habitat typique de cette espèce. Aucune route ne sera construite dans les aires où cette espèce a été observée.                                 | Non                      | Des efforts ont été déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                      | Pas de déplacement prévu de l'habitat de cette espèce.                                                                                                                                                                                 | Niveau III                                                                  | Niveau I                                                                                       | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               | Improbable           |
|                                                           |                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        | Les effets négatifs concerneront les espèces rares à l'échelle provinciale. | L'aménagement de la mine n'entraînera pas le déplacement de l'habitat typique de cette espèce. | Les effets globaux sont jugés négligeables.                                                                                                                                                                              | Les effets globaux sont jugés négligeables.                                        | Les effets globaux sont jugés négligeables.                | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. |                      |
| Espèces rares à l'échelle provinciale – Gomphe cornu      | L'aménagement de la mine ne déplacera pas d'habitat typique de cette espèce. Les routes qui seront construites dans les zones où cette espèce a été observée auront des effets négligeables.                  | Non                      | Des efforts ont été déployés pour aménager un site compact qui évite dans la mesure du possible des habitats sensibles; limites de vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.                                                                                      | Pas de déplacement prévu de l'habitat de cette espèce.                                                                                                                                                                                 | Niveau III                                                                  | Niveau I                                                                                       | Niveau I                                                                                                                                                                                                                 | Niveau I                                                                           | Niveau I                                                   | Pas important                                                               | L'effet se produira. |
|                                                           |                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        | Les effets négatifs concerneront les espèces rares à l'échelle provinciale. | L'aménagement de la mine n'entraînera pas le déplacement de l'habitat typique de cette espèce. | Les effets persisteront pendant toute la période d'aménagement de la mine (construction et exploitation).                                                                                                                | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine. | Les effets globaux sont jugés mineurs en général, localisés et réversibles. |                      |
|                                                           |                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        | Niveau III                                                                  | Niveau I                                                                                       | Niveau III                                                                                                                                                                                                               | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                   | Pas important                                                               |                      |
|                                                           |                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                             |                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                    |                                                            |                                                                             |                      |

Notes : SO : sans objet; NC : non classé  
Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-9 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, phase d'exploitation – Environnement humain

| CSV                              | Effet potentiel (et évolution)                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Lien avec l'article 5 | Mesure d'atténuation et d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                                                                       | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                               |                                                                                                                                                         |                                 |                                                                                                                                    |                       |                                                                         | Importance globale | Probabilité |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Contexte socioéconomique                                                                                              | Ampleur                                                                                                                                                 | Portée géographique             | Durée                                                                                                                              | Fréquence             | Réversibilité                                                           |                    |             |
| Aménagement du territoire        | L'exploitation minière est conforme à l'aménagement du territoire actuel pour la région. Pas d'effet perceptible.                                                                                                                                                                                                 | Non                   | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                | Aucun prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | S/O                                                                                                                   | S/O                                                                                                                                                     | S/O                             | S/O                                                                                                                                | S/O                   | S/O                                                                     | NC                 | S/O         |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | NC                                                                                                                    | NC                                                                                                                                                      | NC                              | NC                                                                                                                                 | NC                    | NC                                                                      |                    |             |
| Exploration minière              | Pourrait limiter l'accès aux ressources détenues par d'autres intérêts d'exploration minière (négatif).                                                                                                                                                                                                           | Non                   | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                | Accès limité à des parties de quelques propriétés appartenant à une compagnie d'exploration minière.                                                                                                                                                                                                       | Plusieurs compagnies explorent activement des claims aurifères dans le district de Rainy River.                       | Effets sur quelques propriétés appartenant à une compagnie d'exploration minière.                                                                       | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets dureront jusqu'à la fin du déclassement (persisteront tout au long des étapes de la construction et de l'exploitation). | L'effet sera continu. | Réversible à la fermeture (bien qu'avec difficulté et à un coût élevé). | Pas important      | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau II                                                                                                                          | Niveau III            | Niveau II                                                               |                    |             |
| Foresterie                       | Retrait des zones présentant un potentiel d'exploitation forestière et d'activités de gestion (négatif).                                                                                                                                                                                                          | Non                   | Efforts déployés pour aménager un site compact dans la mesure du possible et le bois commercial récolté dans les zones aménagées en association avec le site du projet Rainy River sera remis aux titulaires actuels du permis.                                                       | Retrait de zones présentant un potentiel d'exploitation forestière comprenant moins de 1 % de l'aire de gestion forestière de Crossroad.                                                                                                                                                                   | Importante utilisation foncière régionale desservant des papeteries à Barwick et à Fort Frances.                      | Retrait de moins de 1 % de l'aire de gestion forestière de Crossroad pour la production forestière.                                                     | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure au-delà de la fermeture.                                                                                              | L'effet sera continu. | Réversible à la fermeture (bien qu'avec difficulté et à un coût élevé). | Pas important      | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                         | Niveau III            | Niveau II                                                               |                    |             |
| Agriculture et résidents voisins | Potentiel d'impact sur les résidents voisins et les fermes en raison du bruit, de la qualité de l'air et de l'eau et de l'alimentation en eau et diminution des terres agricoles; mais maintien possible de l'utilisation agricole dans la région grâce à des possibilités de revenu extérieur (surtout négatif). | Non                   | Efforts déployés pour optimiser l'empreinte de la mine, fournir des pâturages et compenser les pâturages qui seront déplacés par le projet Rainy River; poursuite des négociations territoriales avec les producteurs agricoles locaux directement touchés par le projet Rainy River. | Retrait de 16,4 % de terres agricoles dans la ZEL-EH; touchera quelques propriétaires terriens voisins par l'achat de ces terres. Les effets dus au bruit, aux vibrations et à la la qualité de l'air sur les résidences voisines seront conformes aux directives du ME pour la protection des récepteurs. | L'agriculture a toujours été une importante utilisation des terres régionales et un moteur économique dans la région. | Retrait de 16,4 % de terres agricoles dans la ZEL-EH; touchera quelques propriétaires terriens voisins.                                                 | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure au-delà de la fermeture.                                                                                              | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                    | Pas important      | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                               | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                         | Niveau III            | Niveau II                                                               |                    |             |
| Chasse                           | Perte ou déplacement de terres utilisées pour la chasse et impacts sur les espèces chassées (négatif).                                                                                                                                                                                                            | Non                   | Réduire au minimum l'empreinte de la mine; voir également les mesures d'atténuation pour la faune.                                                                                                                                                                                    | À long terme, perte réversible ou largement réversible de 1,5 % de l'UGF10 où vivent des ongulés (surtout le cerf) répandus et abondants. Potentiel d'exposition réduit au bruit, à la circulation routière et aux effluents du site, etc.                                                                 | La chasse est actuellement une importante utilisation foncière qui soutient le secteur touristique dans la région.    | Perte de 1,5 % de l'UGF 10; les ongulés sont courants et abondants; la création du corridor TL pourrait faciliter l'accès aux chasseurs dans la région. | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet dure jusqu'à la fermeture.                                                                                                 | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                    | Pas important      | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                | Niveau I                        | Niveau II                                                                                                                          | Niveau III            | Niveau II                                                               |                    |             |

| CSV                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                            | Lien<br>avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                            | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                    |                                    |                       |                                                                                             | Importance<br>globale                                                                   | Probabilité          |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                                                                                                                         | Ampleur                                                                                                                                                                                                                 | Portée<br>géographique                                                             | Durée                              | Fréquence             | Réversibilité                                                                               |                                                                                         |                      |
| Piégeage                                     | Empiétement de sentiers de piégeage et impacts sur les espèces piégées (négatif).                                                                                                                            | Inconnu<br>Oui              | Réduire au minimum l'empreinte de la mine; voir également les mesures d'atténuation pour la faune.                                                                                                                                            | À long terme, perte réversible ou largement réversible de 13,9 et 38 % de deux sentiers de piégeage.                                                                                                                                                                                               | Aucune donnée sur le piégeage n'a été présentée pendant les consultations et les réunions avec les Autochtones. Le trappeur retenu par RRR exploite d'autres sentiers de piégeage autorisés dans le district de Rainy River en dehors de la ZEL-EH. | Perte de 13,9 et 38 % de deux sentiers de piégeage.                                                                                                                                                                     | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                                        |                                                                                         | Probable             |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                           | Niveau II                          | Niveau III            | Niveau II                                                                                   | Pas important                                                                           |                      |
| Pêche                                        | Perte de plans d'eau pour la pêche; effets sur la pêche sportive dans ces plans d'eau (négatif).                                                                                                             |                             | Les effets seront atténués par la formation d'un groupe de travail sur la pêche qui élaborera un plan de perte nette nulle pour le projet Rainy River; voir également les mesures d'atténuation pour les pêches et les ressources aquatiques. | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le projet Rainy River; des parties de la zone visée par le permis de quatre pêcheurs à l'appât seront touchées. Les effets sur la pêche seront compensés par le plan de perte nette nulle. | Indiqué comme important par un pêcheur à l'appât; les résidents locaux pêchent sur des plans d'eau plus vastes et plus productifs situés en dehors de la ZEL-EH.                                                                                    | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le projet Rainy River; des parties de la zone visée par le permis de quatre pêcheurs à l'appât seront touchées. | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible avec difficulté à long terme.                                        |                                                                                         | Probable             |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                           | Niveau II                          | Niveau III            | Niveau II                                                                                   | Pas important                                                                           |                      |
| Autres utilisations récréatives de plein air | Impact sur une partie du sentier Richardson (partie sud); changements dans la jouissance des aires naturelles/sauvages dus au bruit et aux émissions atmosphériques et hausse de la circulation.             | Non                         | Voir les mesures d'atténuation des émissions atmosphériques, du bruit et de la circulation. Travailler avec les propriétaires fonciers locaux pour améliorer les composantes du sentier Richardson.                                           | Une partie du sentier Richardson sera affectée par la ZGR. Potentiel d'exposition réduit au bruit, aux émissions atmosphériques conformes aux directives du ME.                                                                                                                                    | Les autres activités récréatives sont limitées à la ZEL-EH; le sentier Richardson est très utilisé à des fins récréatives par les résidents locaux.                                                                                                 | Une partie du sentier Richardson sera affecté par la ZGR.                                                                                                                                                               | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | L'effet dure jusqu'à la fermeture. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à long terme.                                                        |                                                                                         | Improbable           |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                           | Niveau II                          | Niveau III            | Niveau II                                                                                   | Pas important                                                                           |                      |
| Économie                                     | Les dépenses engagées pendant la construction et l'exploitation stimuleront l'économie en créant des emplois et en produisant des revenus dans des industries de la région et dans tout l'Ontario (positif). | Non                         | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation régionale à l'emploi, à la formation et aux achats.                                                                                                                            | Les dépenses engagées pendant la construction et l'exploitation stimuleront l'économie en créant des emplois et en produisant des revenus dans des industries de la région et dans tout l'Ontario, avec possibilité d'amplifier les effets (positif).                                              | Les effets sur l'emploi et sur les revenus sont très valorisés dans une région connaissant depuis longtemps des difficultés économiques.                                                                                                            | Faible par rapport à l'économie provinciale; importante par rapport à l'économie régionale.                                                                                                                             | L'effet se fait sentir dans toute la région; faible ampleur des effets en Ontario. | L'effet dure jusqu'à la fermeture. | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à la fermeture, bien que les effets à long terme puissent persister. | L'effet devrait contribuer à promouvoir une forte croissance économique dans la région. | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                              |                             |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                          | Niveau II                          | Niveau III            | Niveau II                                                                                   | Important (+ve)                                                                         |                      |

| CSV                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                                                        | Lien<br>avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                        | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                               | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                               |                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                    |                                                                              |                                                                                                       |                                                                                 | Importance<br>globale                                                                                             | Probabilité          |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Contexte<br>socioéconomique                                                                           | Ampleur                                                                                                                                                                                                                      | Portée<br>géographique                                                                                                             | Durée                                                                        | Fréquence                                                                                             | Réversibilité                                                                   |                                                                                                                   |                      |
| Démographie et population                    | La réalisation du projet devrait offrir des débouchés économiques qui contribueraient à ralentir l'émigration actuelle de la région; les populations de la plupart des régions (autres que les réserves des Premières nations) sont en déclin.(L'effet net est positif.) | Non                         | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation locale au projet, notamment des possibilités pour les collectivités autochtones.                                                           | La réalisation du projet devrait avoir pour effet d'inverser le déclin actuel de la population et contribuer à de faibles niveaux de croissance démographique, mais n'entraînera pas de grand changement dans la population. | Le projet créera des emplois et contribuera à la stabilité des populations.                           | La réalisation du projet devrait avoir pour effet d'inverser le déclin actuel de la population et contribuer à de faibles niveaux de croissance démographique, mais n'entraînera pas de grand changement dans la population. | Les effets se feront sentir dans toute la région.                                                                                  | Les effets dureront pendant tout le projet.                                  | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | La réversibilité dépend de la situation économique à long terme dans la région. | L'effet devrait contribuer à promouvoir une modeste croissance de la population.                                  | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Logement                                     | La réalisation du projet contribuerait au maintien des revenus de la région dans un marché affaibli et améliorerait ainsi la stabilité en matière de logement.<br>(L'effet net est positif.)                                                                             | Non                         | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation locale au projet, notamment des possibilités pour les collectivités autochtones, ce qui améliorera la stabilité en matière de logement.    | Les effets inverseront la tendance à la baisse du parc de logements et soutiendront les prix, en particulier dans les collectivités proches du site.                                                                         | La stabilité en matière de logement contribue à l'économie régionale et à la stabilité des familles.  | Les effets inverseront la tendance à la baisse du parc de logements et soutiendront les prix, en particulier dans les collectivités proches du site.                                                                         | Les effets seront limités aux collectivités dans un rayon de 100 km du site.                                                       | Les effets dureront pendant tout le projet.                                  | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | La réversibilité dépend de la situation économique à long terme dans la région. | L'effet contribuera à maintenir la viabilité du marché immobilier.                                                | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Services publics                             | Accroissement prévu de la demande en raison de l'augmentation de la population, un élément positif dans une région où la demande est en déclin.                                                                                                                          | Non                         | Discussions en cours sur la possibilité d'une demande accrue auprès des municipalités et des prestataires de services.                                                                                    | Accroissement prévu de la demande en raison de l'augmentation de la population, un élément positif dans une région où la demande est en déclin.                                                                              | Fait l'objet de discussions entre RRR, les municipalités et les prestataires de services.             | Faible à modérée dans le contexte d'une population en déclin (capacité dans la plupart des systèmes).                                                                                                                        | Les effets seront présents dans certaines collectivités de la zone d'étude régionale- Environnement humain (ZER-EH).               | L'effet durera pendant tout le projet.                                       | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | L'effet est réversible à la fermeture.                                          | L'effet soutiendra la demande de services existants ou assurera une assiette fiscale permettant de les améliorer. | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau II                                                                       | Important (+ve)                                                                                                   |                      |
| Services communautaires et sociaux           | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, ce qui permettra de soutenir les services communautaires. Ces services ne sont pas actuellement surtaxés.<br>(L'effet a des aspects positifs et négatifs.)                                            | Non                         | Les mesures d'amélioration comprennent des consultations avec les travailleurs et d'autres intervenants, la mise en lien des travailleurs avec les services et des programmes de formation.               | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, de sorte que l'effet consiste surtout à soutenir la demande des services existants.                                                                       | Les services communautaires régionaux sont essentiels pour la santé et le bien-être de la population. | L'effet consiste surtout à soutenir la demande des services existants.                                                                                                                                                       | Les effets se feront sentir dans toute la région.                                                                                  | L'effet durera pendant tout le projet.                                       | L'effet sera continu pendant la durée du projet.                                                      | Réversible.                                                                     | L'effet devrait contribuer à maintenir les services sociaux et communautaires actuels.                            | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                          | Niveau II                                                                    | Niveau III                                                                                            | Niveau I                                                                        | Pas important                                                                                                     |                      |
| Circulation routière – Phase de construction | La réalisation du projet aura pour effet d'accroître la circulation sur les routes locales.                                                                                                                                                                              | Non                         | Application des limites de vitesse, formation des chauffeurs, livraison des gros équipements aux heures creuses, conception des routes (voies de virage), entretien général des routes et autres mesures. | La réalisation du projet aura pour effet d'accroître la circulation sur les routes locales.                                                                                                                                  | Les volumes de circulation et la sécurité des véhicules sont essentiels pour la région.               | Le réseau routier actuel peut facilement accueillir une circulation et des charges accrues et les effets peuvent être gérés par des mesures d'atténuation.                                                                   | Les effets se feront sentir dans certaines parties seulement de la route 11 entre Fort Frances et l'intersection avec la route 71. | Les effets se produiront seulement pendant les mois de construction intense. | L'effet sera intermittent avec une certaine régularité au moment des changements de quart de travail. | Effet réversible à court terme.                                                 | Le réseau routier actuel peut facilement accueillir l'accroissement prévu de la circulation et des charges.       | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                             |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                     | Niveau II                                                                                                                          | Niveau I                                                                     | Niveau II                                                                                             | Niveau I                                                                        | Pas important                                                                                                     |                      |

| CSV                                               | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Lien<br>avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                        |                                                                                                                         |                                                                                                                                                        | Importance<br>globale                                                                                                            | Probabilité             |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                          | Ampleur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Portée<br>géographique                                                                                                                                                               | Durée                                                                                                                                                  | Fréquence                                                                                                               | Réversibilité                                                                                                                                          |                                                                                                                                  |                         |
| Circulation<br>routière – Phase<br>d'exploitation | La réalisation du projet<br>aura pour effet<br>d'accroître la circulation<br>sur les routes locales.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Non                         | Application des limites de<br>vitesse, formation des<br>chauffeurs, livraison des<br>gros équipements aux<br>heures creuses, conception<br>des routes (voies de virage),<br>entretien général des routes<br>et autres mesures.                                                                                                                                                                                                                         | La réalisation du projet<br>aura pour effet d'accroître<br>la circulation sur les routes<br>locales.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le nombre de<br>véhicules en<br>circulation et la<br>sécurité des<br>véhicules sont des<br>éléments<br>essentiels pour la<br>région. | Le réseau routier<br>actuel peut<br>facilement<br>accueillir une<br>circulation et des<br>charges accrues et<br>les effets peuvent<br>être gérés par des<br>mesures<br>d'atténuation.                                                                                                                                   | Les effets se feront<br>sentir dans<br>certaines parties<br>seulement de la<br>route 11 entre Fort<br>Frances et<br>l'intersection avec<br>la route 71.                              | Les effets se<br>produiront<br>seulement pendant<br>les mois de<br>construction<br>intense.                                                            | L'effet sera<br>intermittent avec<br>une certaine<br>régularité au<br>moment des<br>changements de<br>quart de travail. | Effet réversible à<br>court terme.                                                                                                                     | Le réseau<br>routier actuel<br>peut facilement<br>accueillir<br>l'accroissement<br>prévu de la<br>circulation et<br>des charges. | L'effet se<br>produira. |
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau II                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                                                            | Niveau II                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                                               | Niveau II                                                                                                                                              | Pas important                                                                                                                    |                         |
| Santé humaine                                     | Rejet possible de<br>contaminants<br>éventuellement<br>préoccupants, en<br>particulier des métaux<br>lourds qui pourraient<br>s'accumuler; rejet de<br>matières déversées<br>pouvant avoir une<br>incidence sur la santé<br>humaine et accidents de<br>la route entraînant des<br>blessures directes.                                                                                                                                                                                                                                     | Non                         | Veiller au respect des lois et<br>des normes sur la santé et la<br>sécurité au travail<br>applicables; confinement<br>secondaire prévu par la loi;<br>utiliser les meilleures<br>pratiques de gestion pour le<br>contrôle de l'hygiène<br>industriel; gérer le projet<br>Rainy River de manière à<br>respecter les normes<br>applicables en matière de<br>santé et d'environnement;<br>prévenir les déversements<br>chimiques dans<br>l'environnement. | Compte tenu des mesures<br>d'atténuation proposées,<br>l'ampleur des rejets de<br>contaminants devrait être<br>très limitée et conforme<br>aux critères d'émission et<br>de rejet applicables des<br>provinces et du fédéral.<br>Pas de risque de santé<br>crédible pour les résidents<br>ou les consommateurs de<br>poissons et de la faune.<br>Les lois sur la santé et la<br>sécurité au travail seront<br>respectées. | La santé et la<br>sécurité des<br>employés de RRR,<br>de ses voisins et<br>du public en<br>général sont une<br>priorité pour RRR.    | L'ampleur des<br>rejets de<br>contaminants<br>devrait être très<br>limité et conformes<br>aux critères<br>d'émission et de<br>rejet applicables<br>des provinces et du<br>fédéral. Pas de<br>risque de santé<br>crédible pour les<br>résidents ou les<br>consommateurs de<br>poissons et de la<br>faune.                | Aucun effet<br>crédible sur la<br>santé n'est prévu<br>pour les résidents<br>locaux.                                                                                                 | L'effet est limité à<br>la ZEL-EH.                                                                                                                     | L'effet devrait être<br>peu fréquent ou<br>inexistant.                                                                  | Effet réversible à la<br>fermeture.                                                                                                                    | Les effets<br>globaux sont<br>jugés peu<br>importants.                                                                           | Improbable              |
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                | Niveau II                                                                                                                                              | Pas important                                                                                                                    |                         |
| Ressources<br>archéologiques                      | La réalisation du projet<br>Rainy River pourrait<br>endommager des sites<br>archéologiques par la<br>perturbation et/ou le<br>retrait des sols pendant<br>la construction et/ou<br>l'exploitation pouvant<br>contenir des restes<br>archéologiques.<br>Principales activités<br>pouvant le plus toucher<br>les ressources<br>patrimoniales<br>culturelles : défrichage,<br>arrachage, décapage,<br>excavation et<br>dynamitage pendant la<br>construction et<br>l'expansion des piles de<br>stockage et la ZGR<br>pendant l'exploitation. | Non                         | L'aménagement du projet<br>Rainy River a été modifié<br>pour que les trois sites<br>archéologiques menacés ne<br>soient pas touchés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Le défrichage, les<br>excavations et la<br>construction de routes<br>peuvent endommager des<br>sites archéologiques, mais<br>des mesures d'atténuation<br>seront prises à l'avance;<br>pas de site connu<br>actuellement dans<br>l'empreinte du projet Rainy<br>River.                                                                                                                                                    | Les ressources<br>patrimoniales<br>culturelles sont très<br>importantes, en<br>particulier pour les<br>Autochtones.                  | Le défrichage, les<br>excavations et la<br>construction de<br>routes peuvent<br>toucher des sites<br>archéologiques<br>(perte ou<br>destruction de<br>données), mais<br>des mesures<br>d'atténuation<br>seront prises à<br>l'avance; pas de<br>site connu<br>actuellement dans<br>l'empreinte du<br>projet Rainy River. | Les sites sont<br>relativement petits<br>et ne se trouvent<br>que dans moins de<br>1% du projet Rainy<br>River; ne<br>contribueront pas à<br>un impact<br>environnemental<br>global. | Les effets seront<br>permanents à<br>moins que des<br>mesures<br>d'atténuation<br>(éviter le site ou<br>mesures de<br>protection) soient<br>possibles. | L'effet devrait être<br>peu fréquent ou<br>inexistant.                                                                  | Les effets seront<br>permanents à<br>moins que des<br>mesures<br>d'atténuation<br>(éviter le site ou<br>mesures de<br>protection) soient<br>possibles. | Les ressources<br>patrimoniales<br>culturelles sont<br>très<br>importantes, en<br>particulier pour<br>les<br>Autochtones.        | Improbable              |
|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                                                                           | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                | Niveau III                                                                                                                                             | Pas important                                                                                                                    |                         |

| CSV                                                         | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                              | Lien<br>avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée                                                                                                                                                                                         | Effet résiduel                                                                                                                                      | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                  |                                                                    |                                                                                                                                                                      |                                                                                       |                                                                                                                                                        | Importance<br>globale                                     | Probabilité                  |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------|
|                                                             |                                                                                                                                                                                                |                             |                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                     | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                                                            | Ampleur                                                                                                                                                                                          | Portée<br>géographique                                             | Durée                                                                                                                                                                | Fréquence                                                                             | Réversibilité                                                                                                                                          |                                                           |                              |
| Patrimoine bâti<br>et paysages<br>patrimoniaux<br>culturels | La réalisation et<br>l'exploitation du projet<br>Rainy River pourrait<br>avoir une incidence,<br>directe ou indirecte, sur<br>du patrimoine bâti et des<br>paysages patrimoniaux<br>culturels. | Non                         | Efforts déployés pour<br>aménager un site compact<br>en évitant les lieux sensibles<br>dans la mesure du possible;<br>RRR s'est engagé envers un<br>programme d'atténuation<br>consistant en une histoire<br>illustrée de la zone d'étude. | Quatre ressources<br>patrimoniales bâties/<br>paysages patrimoniaux<br>culturels seront<br>directement touchés par<br>les composantes du<br>projet. | Le patrimoine bâti<br>et les paysages<br>patrimoniaux<br>culturels<br>contribuent au<br>caractère, à<br>l'histoire et au<br>sentiment<br>d'appartenance et<br>sont très<br>importants. | Aucun de ces<br>sites/caractéristiques<br>n'est désigné en<br>vertu de la <i>Loi sur<br/>le patrimoine de<br/>l'Ontario</i> ou inclus<br>dans une liste ou<br>registre patrimonial<br>municipal. | Les effets directs<br>son localisés et<br>limités à la ZEL-<br>EH. | Les effets sur les<br>sites directement<br>touchés sont<br>permanents; des<br>mesures<br>d'atténuation sont<br>prises en les<br>documentant avant<br>de les enlever. | Les effets directs<br>sont peu fréquents;<br>les effets indirects<br>seront continus. | Les effets seront<br>permanents à<br>moins que des<br>mesures<br>d'atténuation<br>(éviter le site ou<br>mesures de<br>protection) soient<br>possibles. | Les effets<br>globaux ne sont<br>pas jugés<br>importants. | L'effet peut<br>se produire. |
|                                                             |                                                                                                                                                                                                |                             |                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                         | Niveau I                                                           | Niveau III                                                                                                                                                           | Niveau III                                                                            | Niveau III                                                                                                                                             | Pas important                                             |                              |

Notes : SO : sans objet; NC : non classé  
Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-10 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation – Phase de maintenance – Milieu naturel

| Système/<br>composante/<br>élément     | Effet potentiel                                                                                                  | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                        | Effet résiduel                                                                                                                           | Importance des effets résiduels après atténuation                                            |                                                                              |                                                                                                                                                                 |                                                                                    |                                                               | Importance générale                                                                                                                              | Probabilité          |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | Valeur du système,<br>composante,<br>élément ou situation                                    | Ampleur/portée<br>géographique                                               | Durée                                                                                                                                                           | Fréquence                                                                          | Réversibilité                                                 |                                                                                                                                                  |                      |
| Qualité de l'air                       | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |
| Gaz à effet de serre                   | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |
| Bruit                                  | Bruit supplémentaire possible dans le cadre de l'extraction des agrégats pour l'entretien des routes.            | Non                      | Délais d'exécution pour certaines activités; utilisation de matériel plus silencieux.                   | Bruit supplémentaire possible dans le cadre de l'extraction des agrégats pour l'entretien des routes.                                    | Pas d'effets négatifs importants sur l'écosystème; activités liées à l'exploitation minière. | Les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine.        | À moyen terme : les activités de maintenance se poursuivront pendant toute la durée du projet.                                                                  | Les activités seront intermittentes selon les besoins.                             | L'effet sera facilement réversible à la fermeture de la mine. | L'ampleur de l'effet est trop limitée pour être distinguée des activités régulières.                                                             | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                     | Niveau I                                                                     | Niveau II                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                          | Niveau I                                                      | Pas important                                                                                                                                    |                      |
| Vibrations                             | Bruit supplémentaire possible dans le cadre de l'extraction des agrégats pour l'entretien des routes.            | Non                      | Délais d'exécution pour certaines activités; utilisation de matériel plus silencieux.                   | S. O.                                                                                                                                    | Pas d'effets négatifs importants sur l'écosystème; activités liées à l'exploitation minière. | Les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine.        | À moyen terme : les activités de maintenance se poursuivront pendant toute la durée du projet.                                                                  | Les activités seront intermittentes selon les besoins.                             | L'effet sera facilement réversible à la fermeture de la mine. | L'ampleur de l'effet est trop limitée pour être distinguée des activités régulières.                                                             | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                     | Niveau I                                                                     | Niveau II                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                          | Niveau I                                                      | Pas important                                                                                                                                    |                      |
| Petits ruisseaux                       | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |
| Rivière Pinewood                       | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |
| Eaux souterraines                      | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |
| Communautés végétales et plantes rares | L'entretien de la ligne de transport nécessitera un défrichage périodique de la végétation.                      | Non                      | Le défrichage de la végétation se fera par des moyens mécaniques seulement – pas d'herbicides proposés. | Croissance de la végétation empêchée le long de la ligne de transport, ce qui sera inversé lorsque le défrichage cessera à la fermeture. | Les effets négatifs concerneront généralement des espèces courantes et répandues.            | Les effets sont jugés mineurs et limités à la zone de la ligne de transport. | Les effets persisteront pendant toute la durée du développement de la mine (construction et exploitation), mais la végétation sera rétablie après la fermeture. | L'effet devrait être continu pendant la construction et l'exploitation de la mine. | Les effets sont réversibles après la fermeture de la mine.    | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs (les communautés végétales touchées sont communes dans la ZEL- MN), localisés et réversibles. | L'effet se produira. |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | Niveau II                                                                                    | Niveau I                                                                     | Niveau III                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                         | Niveau I                                                      | Pas important                                                                                                                                    |                      |
| Ongulés                                | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                                                                                  | S. O.                                                                                                                                    | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                        | S. O.                                                                                                                                                           | S. O.                                                                              | S. O.                                                         | S. O.                                                                                                                                            | S. O.                |
|                                        |                                                                                                                  |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                          | NC                                                                                           | NC                                                                           | NC                                                                                                                                                              | NC                                                                                 | NC                                                            | NC                                                                                                                                               |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément              | Effet potentiel                                                                                                  | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée | Effet résiduel | Importance des effets résiduels après atténuation         |                                |       |           |               | Importance générale | Probabilité |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-------|-----------|---------------|---------------------|-------------|
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | Valeur du système,<br>composante,<br>élément ou situation | Ampleur/portée<br>géographique | Durée | Fréquence | Réversibilité |                     |             |
| Animaux à fourrure                              | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Chauves-souris                                  | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Oiseaux migrateurs                              | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Rapaces et corbeaux (aigles compris)            | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Amphibiens                                      | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| EP – Petite chauve-souris brune                 | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                    |                          |                                  |                |                                                           |                                |       |           |               |                     |             |
| EP – Chauve-souris nordique                     | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                    |                          |                                  |                |                                                           |                                |       |           |               |                     |             |
| EP – Engoulevent bois-pourri                    | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| EP – Goglu                                      | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| EP– Hirondelle                                  | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces préoccupantes – Engoulevent d'Amérique  | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces préoccupantes – Paruline à ailes dorées | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                  |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |

| Système/<br>composante/<br>élément                           | Effet potentiel                                                                                                              | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée | Effet résiduel | Importance des effets résiduels après atténuation         |                                |       |           |               | Importance générale | Probabilité |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------|-------|-----------|---------------|---------------------|-------------|
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | Valeur du système,<br>composante,<br>élément ou situation | Ampleur/portée<br>géographique | Durée | Fréquence | Réversibilité |                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Moucherolle à côtés<br>olive   | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Paruline du Canada             | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces<br>préoccupantes– Pic<br>à tête rouge                | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Hibou des marais               | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Oui                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Tortue serpentine              | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>Pie bavarde       | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>Gomphe des étangs | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>Gomphe cornu      | Pas d'effets liés à la<br>maintenance au-delà de<br>ceux évalués pour les<br>activités de construction<br>ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                           | S. O.          | S. O.                                                     | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.               | S. O.       |
|                                                              |                                                                                                                              |                          |                                  |                | NC                                                        | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                  |             |

Notes : S. O. : sans objet; NC : non classé

Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-11 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, phase de maintenance – Environnement humain

| CVE                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée | Effet résiduel | Importance résiduelle après atténuation et amélioration |         |                        |       |           |               | Portée<br>géographique | Durée |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------|---------|------------------------|-------|-----------|---------------|------------------------|-------|
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | Contexte<br>socioéconomique                             | Ampleur | Portée<br>géographique | Durée | Fréquence | Réversibilité |                        |       |
| Aménagement du territoire                    | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
| Exploration minière                          | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Foresterie                                   | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Agriculture et résidents voisins             | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Chasse                                       | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Piégeage                                     | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Inconnu                  | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Pêche                                        | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Autres utilisations récréatives de plein air | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Économie                                     | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Démographie et population                    | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |
| Logements                                    | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     | S. O. |
|                                              |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        |       |

| CVE                                                | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation et<br>d'amélioration proposée | Effet résiduel | Importance résiduelle après atténuation et amélioration |         |                        |       |           |               | Portée<br>géographique | Durée |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------|---------|------------------------|-------|-----------|---------------|------------------------|-------|
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | Contexte<br>socioéconomique                             | Ampleur | Portée<br>géographique | Durée | Fréquence | Réversibilité |                        |       |
| Services publics                                   | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Services communautaires et sociaux                 | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Circulation routière – Phase de construction       | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Circulation routière – Phase d'exploitation        | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Santé humaine                                      | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Ressources archéologiques                          | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |
| Patrimoine bâti et paysages patrimoniaux culturels | Pas d'effets liés à la maintenance au-delà de ceux évalués pour les activités de construction ou d'exploitation. | Non                      | Aucune                                             | S. O.          | S. O.                                                   | S. O.   | S. O.                  | S. O. | S. O.     | S. O.         |                        | S. O. |
|                                                    |                                                                                                                  |                          |                                                    |                | NC                                                      | NC      | NC                     | NC    | NC        | NC            | NC                     |       |

Notes : S. O. : sans objet; NC : non classé  
Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-12 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation – Phase de fermeture/déclassement – Milieu naturel

| Système/<br>composante/<br>élément | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                           | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                              |                               |                                                                           | Importance<br>générale                                                        | Probabilité                 |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                                                                                            | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                         | Durée                                                                                        | Fréquence                     | Réversibilité                                                             |                                                                               |                             |
| Qualité de l'air                   | La plupart des émissions atmosphériques provenant de la fermeture et du déclassement de la mine seront largement réduites par rapport à la phase d'exploitation. Les émissions à ce stade pourraient provenir de la démolition des bâtiments et des infrastructures, de la circulation des véhicules sur les routes et des travaux de construction liés à la fermeture des différentes installations, y compris la remise en état des piles de stockage. | Non                      | Les émissions de poussière provenant des routes et des piles de stockage seront contrôlées par l'utilisation de jets d'eau; des canons à eau seront utilisés pour contrôler les émissions de poussière des piles de stockage et des activités de manutention; les routes du site seront bien entretenues; un plan des meilleures pratiques de gestion des poussières fugitives sera préparé pour déterminer toutes les sources et définir les mesures d'atténuation. | La modélisation de la qualité de l'air montre qu'avec les mesures d'atténuation proposées, les concentrations de NOx, HCN, des principaux métaux, PMtot, PM10 et PM2.5 devraient respecter les normes de qualité de l'air du ME pour les émissions du site, à la limite de la propriété. | Les effets négatifs pourraient concerner la santé humaine et des plantes et des espèces fauniques importantes au niveau local et régional.                                                                                                           | Compte tenu des mesures d'atténuation prévues, les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine. Les effets seront conformes aux normes réglementaires de l'Ontario?. Reg. 419/05. | À court terme : Les effets se produiront pendant la phase active de la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira.        |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                     | Niveau III                    | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                 |                             |
| Gaz à effet de serre               | Les gaz à effet de serre provenant du projet seront largement réduits par rapport à la phase d'exploitation. Les émissions de GES seront dues à l'utilisation limitée de l'équipement lourd pour les travaux de construction liés à la fermeture des différentes installations, ainsi qu'à la circulation des véhicules de tourisme.                                                                                                                     | Non                      | Efforts déployés pour aménager un site compact, de façon à réduire les besoins de transport et le déplacement de l'équipement et diminuer ainsi la consommation de carburant; la production d'électricité au diesel sur place sera nécessaire jusqu'à la mise en service de la ligne de transport; utilisation de camions à faible consommation pour le transport et bon entretien de                                                                                | Les gaz à effet de serre provenant du projet seront largement réduits par rapport à la phase d'exploitation.                                                                                                                                                                             | Le changement climatique pourrait toucher des espèces et des habitats de façon positive et négative à l'échelle locale; les effets d'un seul projet et les effets à l'échelle locale sont trop limités pour les distinguer des conditions générales. | Les effets sont jugés mineurs (moins de 0,06 % de la cible de réduction de CO <sub>2</sub> pour le Canada) et limités au site immédiat de la mine.                                                     | À court terme : Les effets se produiront pendant la phase active de la fermeture de la mine. | L'effet devrait être continu. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira.        |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                     | Niveau II                     | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                 |                             |
| Bruit                              | Les niveaux de bruit liés au projet seront largement réduits par rapport à la phase d'exploitation. Le bruit proviendra de l'utilisation limitée de l'équipement lourd pour les travaux de construction liés à la fermeture des différentes installations, ainsi qu'à la circulation des véhicules de tourisme.                                                                                                                                          | Non                      | Sélection de matériel moins bruyant, notamment : camions miniers peu bruyants, excavateurs électriques et génératrices de secours au diesel avec silencieux; choix d'un emplacement favorable pour l'équipement et délais d'exécution pour les opérations.                                                                                                                                                                                                           | Avec les mesures d'atténuation proposées, les niveaux sonores dans les environs du site devraient respecter les lignes directrices du ME pour les effets de jour et de nuit.                                                                                                             | Les effets négatifs pourraient comprendre des perturbations pour les résidents locaux et des espèces fauniques sensibles.                                                                                                                            | Les effets sont jugés mineurs et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                  | À court terme : Les effets se produiront pendant la phase active de la fermeture.            | L'effet devrait être continu. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles. | L'effet se produira.        |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                     | Niveau II                     | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                 |                             |
| Vibrations                         | Aucun prévu. Tout le dynamitage aura été effectué pendant la phase d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                | S. O.                                                                                                                                                                                                  | S. O.                                                                                        | S. O.                         | S. O.                                                                     | S. O.                                                                         | L'effet ne se produira pas. |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | NC                                                                                                                                                                                                                                                   | NC                                                                                                                                                                                                     | NC                                                                                           | NC                            | NC                                                                        | NC                                                                            |                             |
| Petits ruisseaux                   | Les plans d'eau antérieurs au développement seront touchés de façon permanente; pas d'effets prévus sur les plans d'eau compensatoires créés aux termes du plan de perte nette nulle.                                                                                                                                                                                                                                                                    | Oui                      | Aucune au-delà de l'habitat compensatoire pendant la phase d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                | S. O.                                                                                                                                                                                                  | S. O.                                                                                        | S. O.                         | S. O.                                                                     | S. O.                                                                         | Pas d'effets prévus.        |
|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | NC                                                                                                                                                                                                                                                   | NC                                                                                                                                                                                                     | NC                                                                                           | NC                            | NC                                                                        | NC                                                                            |                             |

| Système/<br>composante/<br>élément           | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                        |                                                                                              | Importance<br>générale                                                                                   | Probabilité          |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                     | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                                                   | Durée                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Fréquence                                                                                                              | Réversibilité                                                                                |                                                                                                          |                      |
| Rivière<br>Pinewood                          | Prise d'eau jusqu'à 20 % du débit printanier et jusqu'à 15 % du reste des débits en période des eaux libres pour permettre l'inondation rapide de la ZGR, gérer les potentiels d'eaux de roches acides et stabiliser la ZGR pour permettre l'écoulement passif dans l'environnement. La prise à long terme d'au plus 5 % environ du réseau hydrographique de la rivière Pinewood (au ruisseau Loslo) sera détournée pour permettre le remplissage du puits ouvert. | Oui                      | Surveiller le débit de la rivière Pinewood pour s'assurer que les quantités établies ne sont pas dépassées. Possible réduction des prises d'eau dans des conditions extrêmes de faible débit (années de 5-10 percentiles). La rapide stabilisation du bassin de la ZGR permet un retour plus rapide de la contribution au bassin hydrographique de la rivière Pinewood. | La stabilisation rapide de la ZGR, jusqu'à 20 % du débit printanier et jusqu'à 15 % du reste du débit en période des eaux libres permettra d'accélérer le retour à des débits presque normaux, car la ZGR correspond à environ 45 % du sous-bassin hydrographique capté alimentant le réseau d'eau intégré. | Principal réseau hydrographique local qui abrite des communautés écologiques courantes et répandues.                                                          | Les effets sur le débit sont jugés mineurs (<20 % pendant les années de débit moyen et élevé; avec amélioration pendant les périodes de faible débit); la qualité de l'eau sera maintenue aux niveaux suffisants pour protéger la vie aquatique. | À long terme : Les prises d'eau, l'inondation de la ZGR et les effets connexes devraient persister pendant 4 à 5 ans dans des conditions de débit moyen de la rivière Pinewood. Les dérivations vers le puits ouvert continueront pendant plusieurs années après la fermeture de la mine. | L'effet devrait présenter une régularité saisonnière; la prise d'eau sera continue pendant la période des eaux libres. | Les effets des prises d'eau sont facilement réversibles une fois qu'elles sont interrompues. | Les effets sur le débit sont jugés mineurs; on ne prévoit pas d'effets négatifs sur la qualité de l'eau. | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                                                                | Niveau II                                                                                                              | Niveau I                                                                                     | Pas important                                                                                            |                      |
| Eaux<br>souterraines                         | À la fermeture de la mine, le pompage du puits ouvert cessera et le recouvrement de la nappe phréatique commencera, ce qui comprendra le remplissage du puits ouvert.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | À la fermeture de la mine, le pompage du puits ouvert cessera et le recouvrement de la nappe phréatique commencera.                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                     | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                                                    | Pas d'effets prévus. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | NC                                                                                                                                                            | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                                        | NC                                                                                                                     | NC                                                                                           | NC                                                                                                       |                      |
| Communautés<br>végétales et<br>plantes rares | À la fermeture de la mine, la revégétalisation et d'autres activités de remise en état permettront aux communautés végétales de se rétablir sur le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | À la fermeture de la mine, la revégétalisation et d'autres activités de remise en état permettront aux communautés végétales de se rétablir sur le site.                                                                                                                                                    | S. O.                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                     | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                                        | S. O.                                                                                                    | Pas d'effets prévus. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | NC                                                                                                                                                            | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                                        | NC                                                                                                                     | NC                                                                                           | NC                                                                                                       |                      |
| Ongulés                                      | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale (bruit) et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture de la mine.                                                                                                                                                                           | Non                      | Limiter la vitesse et panneaux d'avertissement de la faune; une revégétalisation active à la fermeture de la mine permettra de restaurer les habitats.                                                                                                                                                                                                                  | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                               | Les cerfs de Virginie sont omniprésents dans la ZEL - MN. L'habitat d'hiver du cerf est commun dans toute la . Faible densité des originaux dans la ZEL - MN. | Les effets sont jugés mineurs (6,4 % de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                                     | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone.                                                                                                                                                  | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine.                                                 | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active.                    | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                            | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                             | Niveau I                                                                                     | Pas important                                                                                            |                      |
| Animaux à<br>fourrure                        | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale (bruit) et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture de la mine.                                                                                                                                                                           | Non                      | Limiter la vitesse et panneaux d'avertissement de la faune; une revégétalisation active à la fermeture de la mine permettra de restaurer les habitats.                                                                                                                                                                                                                  | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                               | Les effets négatifs concerneront généralement les animaux à fourrure courants et répandus.                                                                    | Les effets sont jugés mineurs (6,7 % de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                                     | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone.                                                                                                                                                  | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine.                                                 | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active.                    | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                            | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                             | Niveau I                                                                                     | Pas important                                                                                            |                      |
| Chauves-souris                               | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale (bruit) et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture de la mine.                                                                                                                                                                           | Non                      | Limiter la vitesse et panneaux d'avertissement de la faune; une revégétalisation active à la fermeture de la mine permettra de restaurer les habitats.                                                                                                                                                                                                                  | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                               | La chauve-souris nordique et la petite chauve-souris brune figurent sur la liste des espèces en péril de l'Ontario.                                           | Les effets sont jugés mineurs (<0,1% de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                                                                                     | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone.                                                                                                                                                  | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine                                                  | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active.                    | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                            | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau III                                                                                                                                                    | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Niveau III                                                                                                             | Niveau I                                                                                     | Pas important                                                                                            |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément        | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                                                    | Importance<br>générale                                                                                                                  | Probabilité             |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                             | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                                                                | Durée                                                                                                                                                      | Fréquence                                                                       | Réversibilité                                                                      |                                                                                                                                         |                         |
| Oiseaux<br>migrateurs                     | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale (bruit) et des collisions<br>avec des véhicules pendant la<br>phase active de la fermeture.    | Oui                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; protéger<br>l'habitat compensatoire;<br>réduire le bruit; limiter la<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture.                                                 | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                             | Les effets négatifs<br>concerneront<br>généralement des<br>espèces courantes et<br>répandues, ainsi que<br>certaines espèces en<br>péril et espèces rares<br>au niveau régional.<br>. | Les effets sont jugés<br>mineurs (7,7 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine.                                                                                                                                                      | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles.                                            | L'effet se<br>produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                                                           |                         |
| Rapaces et<br>corbeaux<br>(aigle compris) | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale (bruit) et des collisions<br>avec des véhicules pendant la<br>phase active de la fermeture.    | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter les habitats<br>de nidification jusqu'à ce que<br>les nids soient vides; limiter<br>la vitesse; panneaux<br>d'avertissement de faune et<br>élimination appropriée des<br>déchets. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                             | Les effets négatifs<br>concerneront<br>généralement des<br>espèces de rapaces<br>courants et une espèce<br>préoccupante au<br>niveau provincial.                                      | Les effets sont jugés<br>mineurs car les nids<br>des rapaces seront<br>retirés et les<br>perturbations seront<br>réduites au minimum<br>pendant la période de<br>nidification.                                                                                | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles.                                            | L'effet se<br>produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                                                           |                         |
| Amphibiens                                | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale (bruit) et des collisions<br>avec des véhicules pendant la<br>phase active de la fermeture.    | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; limiter la vitesse;<br>panneaux d'avertissement<br>de faune; les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture.                                                                                                                                        | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                             | Les effets négatifs<br>concerneront<br>généralement des<br>espèces courantes et<br>répandues.                                                                                         | Les effets sont jugés<br>mineurs (6,3 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine.                                                                                                                                                      | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles.                                            | L'effet se<br>produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau II                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                                                           |                         |
| EP – Petite<br>chauve-souris<br>brune     | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                                                                                                                                                                                                         |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                                                    |                                                                                                                                         |                         |
| EP – Chauve-<br>souris nordique           | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris                                                                                                                                                                                                                                                         |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                                                    |                                                                                                                                         |                         |
| EP –<br>Engoulevent<br>bois-pourri        | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture de la mine. | Oui                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; aménager et<br>protéger un habitat<br>compensatoire; poursuivre la<br>recherche; réduire le bruit;<br>limiter la vitesse. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture.        | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone, plus particulièrement<br>la remise en état de<br>l'habitat de l'engoulevent<br>bois-pourri. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation. | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce menacée en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> .        | Les effets sont jugés<br>mineurs (5,1 % de la<br>ZEL - MN), et de 13 à<br>17 territoires de<br>reproduction et limités<br>au site immédiat de la<br>mine; les effets négatifs<br>seront compensés en<br>vertu de la <i>Loi sur les<br/>espèces en péril</i> . | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles;<br>offre d'une<br>compensation<br>globale. | L'effet se<br>produira. |
|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau III                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                                                           |                         |

| Système/<br>composante/<br>élément              | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                          | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                              |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                          |                                                                        |                                                                           | Importance<br>générale                                                                                          | Probabilité          |
|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                      | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                          | Durée                                                                                                                                    | Fréquence                                                              | Réversibilité                                                             |                                                                                                                 |                      |
| EP –Goglu                                       | Pendant la fermeture de la mine et le déclassement actifs, le goglu aura accès à des prairies et à la première succession de végétation, et un habitat compensatoire continuera d'être assuré, élargissant les habitats convenant au goglu à cette étape.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture. | Oui                      | Éviter dans la mesure du possible les habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux le cas échéant; protéger un habitat compensatoire; réduire le bruit; limiter la vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.             | Pendant la fermeture de la mine et le déclassement actifs, des prairies et la première succession de végétation convenant au goglu seront présentes et un habitat compensatoire continuera d'être assuré, élargissant les habitats convenant au goglu à cette étape. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation. | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> .      | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL - MN); et limités au site immédiat de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> . | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone. | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                 | Niveau III                                                             | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                                                   |                      |
| EP – Hirondelle                                 | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture de la mine.                                                                                                                                | Oui                      | Éviter dans la mesure du possible les habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux le cas échéant; réduire le bruit; limiter la vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture de la mine.                                     | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone, y compris la ZGR remise en état qui offrira une aire pour la recherche de nourriture pour cette espèce. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                              | Les effets négatifs concerneront une espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> .      | Les effets sont jugés mineurs (2,0 % de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine; les effets négatifs seront compensés en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> .  | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone. | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles; offre d'une compensation globale. | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                 | Niveau III                                                             | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                                                   |                      |
| Espèces préoccupantes – Engoulevent d'Amérique  | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture.                                                                                                                                           | Oui                      | Éviter dans la mesure du possible les habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux le cas échéant; offrir un habitat compensatoire; réduire la pollution lumineuse; limiter la vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture. | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement, plus particulièrement la remise en état d'un habitat propice à l'engoulevent d'Amérique. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                                                                | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (5,1 % de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                            | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone. | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                 | Niveau III                                                             | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                                                   |                      |
| Espèces préoccupantes – Paruline à ailes dorées | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient associés à une perturbation générale et des collisions avec des véhicules pendant la phase active de la fermeture de la mine.                                                                                                                                | Oui                      | Éviter dans la mesure du possible les habitats sensibles; éviter la saison de reproduction des oiseaux le cas échéant; offrir un habitat compensatoire indirect; réduire le bruit; limiter la vitesse. Les habitats seront restaurés par une revégétalisation active à la fermeture.      | À la fermeture de la mine, la cessation des activités du projet permettra un rétablissement naturel de la zone. L'exposition potentielle réduite au bruit, à la circulation routière et des effluents du site, etc. continuera après la phase d'exploitation.                                                                                                                                                      | Les effets négatifs concerneront une espèce préoccupante en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition et la Loi sur les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés mineurs (1,9 % de la ZEL - MN) et limités au site immédiat de la mine.                                                                                            | À court terme : les effets dureront pendant toute la période de la fermeture active avant le début du rétablissement naturel de la zone. | L'effet devrait être continu pendant la phase de fermeture de la mine. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets globaux sont jugés généralement mineurs, localisés et réversibles.                                   | L'effet se produira. |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                     | Niveau I                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                 | Niveau III                                                             | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                                                   |                      |

| Système/<br>composante/<br>élément                         | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                   |                                                                                                          |                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                                                    | Importance<br>générale                                                                       | Probabilité             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                           | Ampleur/portée<br>géographique                                                                           | Durée                                                                                                                                                      | Fréquence                                                                       | Réversibilité                                                                      |                                                                                              |                         |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Moucherolle à<br>côtés olive | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture.                                                                                                                                                                                                                                            | Oui                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; offrir un habitat<br>compensatoire indirect;<br>réduire le bruit; limiter la<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                          | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante<br>en vertu de la <i>Loi sur<br/>les espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (2,4 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                 | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Paruline du<br>Canada        | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture de la mine.                                                                                                                                                                                                                                 | Oui                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; offrir un habitat<br>compensatoire indirect;<br>réduire le bruit; limiter la<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                          | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante<br>en vertu de la <i>Loi sur<br/>les espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (4,8 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                 | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces<br>préoccupantes–<br>Pic à tête rouge              | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture.                                                                                                                                                                                                                                            | No                       | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; réduire le bruit;<br>limiter la vitesse. Les<br>habitats seront restaurés par<br>une revégétalisation active à<br>la fermeture de la mine.                                                 | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                          | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante<br>en vertu de la <i>Loi sur<br/>les espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (4,8 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                 | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces<br>préoccupantes–<br>Hibou des<br>marais           | Pendant la fermeture de la mine et<br>le déclassement actifs, des prairies<br>et la première succession de<br>végétation propice au hibou des<br>marais en seront aux premiers<br>stades de développement et<br>atteindront leur portée maximum<br>peu après, élargissant les habitats<br>propices au hibou des marais à<br>cette étape et par la suite.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture de la mine. | Oui                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; offrir un habitat<br>compensatoire indirect;<br>réduire le bruit; limiter la<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | Pendant la fermeture de la<br>mine et le déclassement<br>actifs, des prairies et la<br>première succession de<br>végétation propice au hibou<br>des marais en seront aux<br>premiers stades de<br>développement et<br>atteindront leur portée<br>maximum peu après,<br>élargissant les habitats<br>propices au hibou des<br>marais à cette étape et par<br>la suite. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation. | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante<br>en vertu de la <i>Loi sur<br/>les espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (2,0 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                 | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |

| Système/<br>composante/<br>élément                                 | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                           | Importance des effets résiduels après atténuation                                                                                                                                   |                                                                                                                    |                                                                                                                                                            |                                                                                 |                                                                                    | Importance<br>générale                                                                       | Probabilité             |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Valeur du système,<br>composante, élément<br>ou situation                                                                                                                           | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                     | Durée                                                                                                                                                      | Fréquence                                                                       | Réversibilité                                                                      |                                                                                              |                         |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Tortue<br>serpentine                 | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture de la mine. | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; limiter la vitesse<br>et panneaux d'avertissement<br>de la faune. Les habitats<br>seront restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                                           | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation.  | Les effets négatifs<br>concerneront une<br>espèce préoccupante<br>en vertu de la <i>Loi sur<br/>les espèces en voie de<br/>disparition et la Loi sur<br/>les espèces en péril</i> . | Les effets sont jugés<br>mineurs (1,9 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine.           | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces rares<br>au niveau<br>provincial – pie<br>bavarde          | À la fermeture de la mine, la<br>cessation des activités du projet<br>permettra un rétablissement naturel<br>de la zone.<br><br>Des effets mineurs seraient<br>associés à une perturbation<br>générale et des collisions avec des<br>véhicules pendant la phase active<br>de la fermeture de la mine. | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; éviter la saison de<br>reproduction des oiseaux le<br>cas échéant; offrir un habitat<br>compensatoire indirect;<br>réduire le bruit; limiter la<br>vitesse. Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine. | À la fermeture de la mine,<br>la cessation des activités du<br>projet permettra un<br>rétablissement naturel de la<br>zone. L'exposition<br>potentielle réduite au bruit,<br>à la circulation routière et<br>des effluents du site, etc.<br>continuera après la phase<br>d'exploitation. | Les effets négatifs<br>concerneront les<br>espèces rares au<br>niveau provincial.                                                                                                   | Les effets sont jugés<br>mineurs (2, 0 % de la<br>ZEL - MN) et limités au<br>site immédiat de la<br>mine.          | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces rares<br>au niveau<br>provincial –<br>Gomphe des<br>étangs | Les habitats de la région ne<br>conviennent pas à cette espèce<br>dans la condition de référence et on<br>ne prévoit donc pas d'effet à la<br>fermeture de la mine lorsque les<br>habitats commenceront à se<br>rétablir.                                                                             | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; limiter la vitesse.<br>Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                                                                                      | Aucun prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Les effets négatifs<br>concerneront les<br>espèces rares au<br>niveau provincial.                                                                                                   | Le développement de<br>la mine n'entraînera<br>pas le déplacement de<br>l'habitat typique de<br>cette espèce.<br>. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |
| Espèces rares<br>au niveau<br>provincial –<br>Gomphe cornu         | Les habitats de la région ne<br>conviennent pas à cette espèce<br>dans la condition de référence et on<br>ne prévoit donc pas d'effet à la<br>fermeture de la mine lorsque les<br>habitats commenceront à se<br>rétablir.                                                                             | Non                      | Éviter dans la mesure du<br>possible les habitats<br>sensibles; limiter la vitesse.<br>Les habitats seront<br>restaurés par une<br>revégétalisation active à la<br>fermeture de la mine.                                                                                                                                      | Aucun prévu.                                                                                                                                                                                                                                                                             | Les effets négatifs<br>concerneront les<br>espèces rares au<br>niveau provincial.                                                                                                   | Le développement de<br>la mine n'entraînera<br>pas le déplacement de<br>l'habitat typique de<br>cette espèce.<br>. | À court terme : les<br>effets dureront pendant<br>toute la période de la<br>fermeture active avant<br>le début du<br>rétablissement naturel<br>de la zone. | L'effet devrait être<br>continu pendant la<br>phase de fermeture de<br>la mine. | Les effets seront<br>facilement réversibles à<br>la fin de la fermeture<br>active. | Les effets<br>globaux sont<br>jugés<br>généralement<br>mineurs, localisés<br>et réversibles. | L'effet se<br>produira. |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Niveau III                                                                                                                                                                          | Niveau I                                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                   | Niveau III                                                                      | Niveau I                                                                           | Pas important                                                                                |                         |

Notes : S. O. : sans objet; NC : non classé  
Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-13 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application de mesures d'atténuation, Phase de fermeture/déclassement – Environnement humain

| CVE                           | Effet potentiel (et évolution)                                                                                                                                                                                                                   | Lien avec l'article 5 | Mesure d'atténuation et d'amélioration proposée | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                     | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                               |                                                                                   |                                 |                                                                                                                                                            |                       |                             | Importance globale | Probabilité |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|--------------------|-------------|
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | Contexte socioéconomique                                                                                              | Ampleur                                                                           | Portée géographique             | Durée                                                                                                                                                      | Fréquence             | Réversibilité               |                    |             |
| Aménagement du territoire     | L'exploitation minière est conforme à l'aménagement du territoire actuel pour la région. Pas d'effet perceptible.                                                                                                                                | Non                   | Aucune                                          | Aucun prévu.                                                                                                                                                                                                                                       | S. O.                                                                                                                 | S. O.                                                                             | S. O.                           | S. O.                                                                                                                                                      | S. O.                 | S. O.                       |                    | S. O.       |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | NC                                                                                                                    | NC                                                                                | NC                              | NC                                                                                                                                                         | NC                    | NC                          | NC                 |             |
| Exploration minière           | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la prospection ou l'exploration (positif).                                                                                         | Non                   | Aucune                                          | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourrait permettre la réouverture de certaines zones à la prospection ou l'exploration (positif).                                                                                             | Plusieurs compagnies explorent activement des concessions aurifères dans le district de Rainy River.                  | Effets sur quelques propriétés appartenant à une compagnie d'exploration minière. | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets du retour des zones à l'exploration dureront au-delà de la fermeture de la mine.                                                                | L'effet est continu.  | S. O.; l'effet est positif. |                    | Probable    |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                          | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                                                 | Niveau III            | NC                          | Pas important      |             |
| Foresterie                    | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la foresterie (positif).                                                                                                           | Non                   | Replanter des arbres et de la végétation.       | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourrait permettre la réouverture de certaines zones à la foresterie (positif).                                                                                                               | Importante utilisation foncière régionale desservant des papeteries à Barwick et Fort Frances.                        | Des parties des zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                 | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets du retour des zones à la foresterie dureront au-delà de la fermeture de la mine; il faudra de nombreuses années pour que les arbres repoussent. | L'effet est continu.  | S. O.; l'effet est positif. |                    | Probable    |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                          | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                                                 | Niveau III            | NC                          | Pas important      |             |
| Agriculture Résidents voisins | Les effets de l'exploitation sur les exploitations agricoles voisines seront largement réduits ou éliminés; La fermeture de la mine et la remise en état du site pourrait permettre la réouverture de certaines zones à l'agriculture (positif). | Non                   | Aucune                                          | Les effets de l'exploitation sur les exploitations agricoles voisines seront largement réduits ou éliminés; La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à l'agriculture (positif). | L'agriculture a toujours été une importante utilisation des terres régionales et un moteur économique dans la région. | Des parties de zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                  | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets du retour des zones à l'agriculture dureront au-delà de la fermeture de la mine.                                                                | L'effet sera continu. | S. O.; l'effet est positif. |                    | Probable    |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                          | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                                                 | Niveau III            | NC                          | Pas important      |             |
| Chasse                        | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la chasse et le rétablissement du gibier (positif).                                                                                | Non                   | Aucune                                          | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la chasse et le rétablissement du gibier (positif).                                                                                  | La chasse est actuellement une importante utilisation foncière qui soutient le secteur touristique dans la région.    | Des parties de zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                  | L'effet est limité à la ZEL-EH. | Les effets du retour des zones à la chasse dureront au-delà de la fermeture de la mine.                                                                    | L'effet sera continu. | S. O.; l'effet est positif. |                    | Probable    |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                            | Niveau I                                                                          | Niveau I                        | Niveau III                                                                                                                                                 | Niveau III            | NC                          | Pas important      |             |

| CVE                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                     | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>et d'amélioration<br>proposée                                                     | Effet résiduel                                                                                                                                                                        | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                    |                                                                                    |                                                                                                     |                       |                                                                                                                  | Importance<br>globale | Probabilité          |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                           |                                                                                                                                                                                       | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                                                                                                                           | Ampleur                                                                                                                                                                                            | Portée<br>géographique                                                             | Durée                                                                                               | Fréquence             | Réversibilité                                                                                                    |                       |                      |
| Piégeage                                     | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones au piégeage et le rétablissement des animaux à fourrure (positif).        | inconnu                  | Aucune                                                                                                    | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones au piégeage et le rétablissement des animaux à fourrure (positif).        | Aucune donnée sur le piégeage n'a été présentée pendant les consultations et les réunions avec les Autochtones. Le trappeur retenu par RRR exploite d'autres sentiers de piégeage autorisés dans le district de Rainy River en dehors de la ZEL - EH. | Des parties de zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                                                                                                                                   | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | Les effets du retour des zones au piégeage dureront au-delà de la fermeture de la mine.             | L'effet sera continu. | S. O.; l'effet est positif.                                                                                      |                       | Probable             |
|                                              |                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                           |                                                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                           | Niveau III                                                                                          | Niveau III            | NC                                                                                                               | Pas important         |                      |
| Pêche                                        | Les plans d'eau antérieurs au développement seront touchés de façon permanente; pas d'effets prévus sur les plans d'eau compensatoires créés aux termes du plan de perte nette nulle. | Non                      | Aucune                                                                                                    | Les plans d'eau antérieurs au développement seront touchés de façon permanente; pas d'effets prévus sur les plans d'eau compensatoires créés aux termes du plan de perte nette nulle. | Les résidents locaux pêchent sur des plans d'eau plus vastes et plus productifs situés en dehors de la ZEL - EH.                                                                                                                                      | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le RRP.                                                                                    | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | Les effets du retour des zones à la pêche dureront au-delà de la fermeture de la mine.              | L'effet sera continu. | S. O.; l'effet est positif.                                                                                      |                       | Probable             |
|                                              |                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                           |                                                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                           | Niveau III                                                                                          | Niveau III            | NC                                                                                                               | Pas important         |                      |
| Autres utilisations récréatives de plein air | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à des fins récréatives (positif).                                         | Non                      | Travailler avec les propriétaires fonciers locaux pour améliorer les composantes du sentier Richardson.   | La fermeture de la mine et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à des fins récréatives (positif).                                         | Les autres activités récréatives sont limitées à la ZEL - EH; le sentier Richardson est très utilisé à des fins récréatives par les résidents locaux.                                                                                                 | Une partie du sentier Richardson sera affecté par la ZGR.                                                                                                                                          | L'effet est limité à la ZEL-EH.                                                    | Les effets du retour des zones à d'autres utilisations dureront au-delà de la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | S. O.; l'effet est positif.                                                                                      |                       | Probable             |
|                                              |                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                           |                                                                                                                                                                                       | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau I                                                                           | Niveau II                                                                                           | Niveau III            | NC                                                                                                               | Pas important         |                      |
| Économie                                     | La fermeture de la mine du projet aura pour effet de réduire les possibilités d'emploi directes et éventuellement les possibilités économiques et d'emploi indirectes.                | Non                      | Les employés acquièrent des compétences utiles pouvant être transférées à d'autres projets ou industries. | La fermeture de la mine du projet aura pour effet de réduire les possibilités d'emploi directes et éventuellement les possibilités économiques et d'emploi indirectes.                | Effets sur l'emploi et sur les revenus très valorisés dans une région connaissant depuis longtemps des difficultés économiques.                                                                                                                       | Faible par rapport à l'économie provinciale; importante par rapport à l'économie régionale. Ces effets locaux sont atténués par la formation et les compétences transférables fournies par le RRP. | L'effet se fait sentir dans toute la région; faible ampleur des effets en Ontario. | Les effets dureront au-delà de la fermeture de la mine.                                             | L'effet sera continu. | L'effet est réversible à un coût élevé ou avec difficulté; dépend de facteurs indépendants de la volonté de RRR. |                       | L'effet se produira. |
|                                              |                                                                                                                                                                                       |                          |                                                                                                           |                                                                                                                                                                                       | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                                                                                                           | Niveau II                                                                          | Niveau III                                                                                          | Niveau III            | Niveau II                                                                                                        | Important (-ve)       |                      |

| CVE                                          | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                                            | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>et d'amélioration<br>proposée                                                                                                                                                  | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                               | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                   |                                                                                                                                                                      |                                                                              |                                                         |                       |                                                                                 | Importance<br>globale                                                          | Probabilité                   |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | Contexte<br>socioéconomique                                                                               | Ampleur                                                                                                                                                              | Portée<br>géographique                                                       | Durée                                                   | Fréquence             | Réversibilité                                                                   |                                                                                |                               |
| Démographie et population                    | Le déclassement du projet et la réduction des débouchés économiques qui en résultera pourraient entraîner une émigration nette de la région (autre que des réserves des Premières nations).                                                                  | Non                      | Les employés acquièrent des compétences utiles pouvant être transférées à d'autres projets ou industries dans la région.                                                                               | Le déclassement du projet et la réduction des débouchés économiques qui en résultera pourraient entraîner une émigration nette de la région (autre que des réserves des Premières nations).                                                                  | La réduction des possibilités d'emploi pourrait avoir un effet négatif sur la stabilité de la population. | La fermeture de la mine du projet pourrait contribuer à des niveaux de croissance faibles ou négatifs, mais n'entraînera pas de grand changement dans la population. | L'effet se fait sentir dans toute la région.                                 | Les effets dureront au-delà de la fermeture de la mine. | L'effet sera continu. | La réversibilité dépend des conditions économiques à long terme dans la région. |                                                                                | L'effet pourrait se produire. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                    | Niveau III                                              | Niveau III            | Niveau II                                                                       | Pas important                                                                  |                               |
| Logements                                    | Le déclassement du projet et la réduction des débouchés économiques qui en résultera pourraient entraîner un excédent de logements et une baisse générale des prix.                                                                                          | Non                      | Les mesures d'amélioration visent à optimiser la participation locale au projet, notamment des possibilités pour les collectivités autochtones, ce qui améliorera la stabilité en matière de logement. | Le déclassement du projet et la réduction des débouchés économiques qui en résultera pourraient entraîner un excédent de logements et une baisse générale des prix.                                                                                          | La stabilité en matière de logement contribue à l'économie régionale et à la stabilité des familles.      | L'effet pourrait être à la fois positif et négatif, avec un effet économique net négatif localisé dû à la baisse possible du prix des logements.                     | Les effets seront limités aux collectivités dans un rayon de 100 km du site. | Les effets persisteront au-delà du projet.              | L'effet sera continu. | La réversibilité dépend des conditions économiques à long terme dans la région. |                                                                                | L'effet pourrait se produire. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                    | Niveau III                                              | Niveau III            | Niveau II                                                                       | Pas important                                                                  |                               |
| Services publics                             | Le déclassement du projet pourrait entraîner une baisse de la demande de services publics.                                                                                                                                                                   | Non                      | Discussions en cours sur les effets avec les municipalités et les prestataires de services.                                                                                                            | Le déclassement du projet pourrait entraîner une baisse de la demande de services publics.                                                                                                                                                                   | Discussions entre RRR, les municipalités et les prestataires de services.                                 | Faible à modérée dans le contexte d'une population en déclin (capacité dans la plupart des systèmes).                                                                | Les effets se feront sentir dans certaines collectivités de la ZER-EH.       | L'effet persistera au-delà du projet.                   | L'effet sera continu. | La réversibilité dépend des conditions économiques à long terme dans la région. |                                                                                | L'effet pourrait se produire. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | Niveau II                                                                                                 | Niveau I                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                    | Niveau III                                              | Niveau III            | Niveau II                                                                       | Pas important                                                                  |                               |
| Services communautaires et sociaux           | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, ce qui permettra de soutenir les services communautaires même après la fermeture du projet. Ces services ne sont pas actuellement surtaxés. (L'effet a des aspects positifs et négatifs.) | Non                      | Les mesures d'amélioration comprennent des consultations avec les travailleurs et d'autres intervenants, la mise en lien des travailleurs avec des services et des programmes de formation.            | La majorité des travailleurs seront issus de la population locale, ce qui permettra de soutenir les services communautaires même après la fermeture du projet. Ces services ne sont pas actuellement surtaxés. (L'effet a des aspects positifs et négatifs.) | Les services communautaires régionaux sont essentiels pour la santé et le bien-être de la population.     | L'effet consiste surtout à soutenir la demande des services existants.                                                                                               | Les effets se feront sentir dans toute la région.                            | L'effet persistera au-delà du projet.                   | L'effet sera continu. | Réversible.                                                                     | L'effet devrait contribuer à maintenir les services communautaires et sociaux. | L'effet pourrait se produire. |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | Niveau III                                                                                                | Niveau I                                                                                                                                                             | Niveau II                                                                    | Niveau III                                              | Niveau III            | Niveau I                                                                        | Pas important                                                                  |                               |
| Circulation routière – Phase de construction | Aucun                                                                                                                                                                                                                                                        | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                 | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                  | S. O.                                                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                | S. O.                                                                        | S. O.                                                   | S. O.                 | S. O.                                                                           |                                                                                | S. O.                         |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                        | NC                                                                                                                                                                   | NC                                                                           | NC                                                      | NC                    | NC                                                                              | NC                                                                             |                               |
| Circulation routière – Phase d'exploitation  | La circulation sur les routes locales liée au projet diminuera à la fin de la phase d'exploitation.                                                                                                                                                          | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                 | La circulation sur les routes locales liée au projet diminuera à la fin de la phase d'exploitation.                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                | S. O.                                                                        | S. O.                                                   | S. O.                 | S. O.                                                                           |                                                                                | S. O.                         |
|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                              |                          |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                        | NC                                                                                                                                                                   | NC                                                                           | NC                                                      | NC                    | NC                                                                              | NC                                                                             |                               |

| CVE                                                | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>et d'amélioration<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                             | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                          |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                         | Importance<br>globale                         | Probabilité                   |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------|
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                              | Ampleur                                                                                                                                                                                                                                              | Portée<br>géographique                                                   | Durée                                                                                                                                                                                                     | Fréquence                                                                                       | Réversibilité                                                                                                                                                                                                           |                                               |                               |
| Santé humaine                                      | Les émissions atmosphériques provenant de l'exploitation de la mine seront largement réduites ou éliminées. À la fermeture de la mine, les émissions seraient dues à la démolition des bâtiments et des infrastructures, des véhicules sur les routes et de petits travaux de construction pour la fermeture de diverses installations. D'autres effets proviendraient d'accidents de la route entraînant des blessures corporelles. | Non                      | Veiller au respect des lois et des normes sur la santé et la sécurité au travail applicables; confinement secondaire prévu par la loi ; utiliser les meilleures pratiques de gestion pour le contrôle de l'hygiène industriel; gérer le RRP de manière à respecter les normes applicables en matière de santé et d'environnement; prévenir les déversements chimiques dans l'environnement; contenir et gérer les infiltrations pour protéger les eaux réceptrices et l'utilisation des terres voisines. | En général, émissions et bruit réduits par rapport à la phase d'exploitation. La qualité de l'eau des effluents continuerait d'être gérée. Les normes de santé et de sécurité au travail continueraient d'être appliquées. | Les effets négatifs pourraient concerner la santé humaine et revêtent une grande importance.                                                             | Les rejets de contaminants devraient être très limités et conformes aux critères d'émission et de rejet applicables des provinces et du fédéral. Pas de risque de santé crédible pour les résidents ou les consommateurs de poissons et de la faune. | Aucun effet crédible sur la santé n'est prévu pour les résidents locaux. | À long terme : les effets sur la qualité de l'air seront de courte durée (pendant la phase de fermeture de la mine). Les effets sur la qualité de l'eau pourraient persister au-delà de la vie du projet. | L'effet devrait être peu fréquent ou inexistant avec une bonne gestion et surveillance du site. | Les effets sont généralement facilement réversibles à la fin de la phase active de la fermeture de la mine; la réversibilité de certains effets des infiltrations pourrait être difficile à atteindre ou très coûteuse. | Les effets globaux sont jugés pas importants. | Improbable                    |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                        | Niveau II                                                                                                                                                                                                               | Pas important                                 |                               |
| Ressources archéologiques                          | Pas d'effets prévus de la fermeture de la mine et de la remise en état.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                | S. O.                                                                                                                                                    | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                | S. O.                                                                    | S. O.                                                                                                                                                                                                     | S. O.                                                                                           | S. O.                                                                                                                                                                                                                   |                                               | S. O.                         |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            | NC                                                                                                                                                       | NC                                                                                                                                                                                                                                                   | NC                                                                       | NC                                                                                                                                                                                                        | NC                                                                                              | NC                                                                                                                                                                                                                      | NC                                            |                               |
| Patrimoine bâti et paysages patrimoniaux culturels | Il faudra peut-être démolir le patrimoine bâti et les paysages patrimoniaux culturels à la fermeture et au déclassement du RRP pour des raisons de sécurité du public.                                                                                                                                                                                                                                                               | Non                      | Des discussions auront lieu avec les organismes de réglementation appropriés pour définir la meilleure façon de procéder pour les éléments qui restent sur la propriété à la fermeture. Certaines parties de la propriété pourraient être vendues, les acheteurs assumant la responsabilité des éléments qui s'y trouvent.                                                                                                                                                                               | Il faudra peut-être démolir le patrimoine bâti et les paysages patrimoniaux culturels qui resteront sur la propriété de RRR à la fermeture pour des raisons de sécurité du public.                                         | Le patrimoine bâti et les paysages patrimoniaux culturels contribuent au caractère, à l'histoire et au sentiment d'appartenance et sont très importants. | Aucun de ces sites/caractéristi ques n'est désigné en vertu de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> ou inclus dans une liste ou un registre patrimonial municipal.                                                                           | Les effets directs sont localisés et limités à la ZEL - EH.              | Les effets sur les sites directement touchés sont permanents; des mesures d'atténuation sont prises en les documentant avant de les enlever.                                                              | L'effet devrait être peu fréquent ou inexistant.                                                | Les effets seront permanents à moins que des mesures d'atténuation (éviter le site ou adopter des mesures de protection) soient possibles.                                                                              | Les effets globaux sont jugés pas importants. | L'effet pourrait se produire. |
|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            | Niveau III                                                                                                                                               | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                 | Niveau III                                                                                                                                                                                                | Niveau I                                                                                        | Niveau III                                                                                                                                                                                                              | Pas important                                 |                               |

Notes : S. O. : sans objet; NC : non classé

Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale ;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières ;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales ;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones ;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-14 : Détermination de l'importance des effets résiduels après l'application des mesures d'atténuation – Phase suivant la remise en état – Milieu naturel

| Système/<br>composante/<br>élément     | Effet potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                               | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Importance des effets résiduels après atténuation                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                        |                                                                           | Importance<br>générale                                                                                                                                                                                                         | Probabilité |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Valeur du système,<br>composante,<br>élément ou<br>situation                                        | Ampleur/portée<br>géographique                                                                                                                                                                                                                   | Durée                                                                                                                                                                                                                                                                           | Fréquence                                                                                                              | Réversibilité                                                             |                                                                                                                                                                                                                                |             |
| Qualité de l'air                       | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Gaz à effet de<br>serre                | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Bruit                                  | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Vibrations                             | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Petits ruisseaux                       | Les aires de dérivation et de compensation des ruisseaux selon le PPNN seront naturalisées.                                                                                                                                                                                                   | Oui                      | Surveillance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Rivière Pinewood                       | La prise d'eau pour l'inondation de la ZGR et du puits ouvert continuera pendant plusieurs années pendant la phase de rétablissement. Après environ 3 à 4 ans, la prise d'eau pour la ZGR cessera et les débits qui étaient captés par le bassin de la ZGR reviendront à la rivière Pinewood. | Oui                      | Surveillance du débit de la rivière Pinewood pour s'assurer que les quantités établies ne sont pas dépassées. Possible réduction des prises d'eau dans des conditions extrêmes de faible débit (années de 5-10 percentiles). La rapide stabilisation du bassin de la ZGR permet un retour plus rapide de la contribution de la ZGR au bassin hydrographique de la rivière Pinewood. | La prise d'eau pour l'inondation de la ZGR et du puits ouvert continuera pendant plusieurs années pendant la phase de rétablissement. Après environ 3 à 4 ans, la prise d'eau pour la ZGR cessera et les débits qui étaient captés par le bassin de la ZGR reviendront à la rivière Pinewood. Les dériversions vers le puits ouvert continueront pendant plusieurs années après la fermeture. | Réseau hydrographique dominant local qui abrite des communautés écologiques courantes et répandues. | Les effets sur le débit sont jugés mineurs (<20 % pendant les années de débit moyen et élevé; avec amélioration pendant les périodes de faible débit); la qualité de l'eau sera maintenue aux niveaux suffisants pour protéger la vie aquatique. | À long terme : Les prises d'eau, l'inondation de la ZGR et les effets connexes devraient persister pendant 4 à 5 ans dans des conditions de débit moyen de la rivière Pinewood. Les dériversions vers le puits ouvert continueront pendant plusieurs années après la fermeture. | L'effet devrait présenter une régularité saisonnière; la prise d'eau sera continue pendant la période des eaux libres. | Les effets seront facilement réversibles à la fin de la fermeture active. | Les effets sur le débit sont jugés mineurs et seront largement réduits par rapport à la phase d'exploitation une fois que les prises d'eau pour la ZGR cesseront; on ne prévoit pas d'effets négatifs sur la qualité de l'eau. |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Niveau II                                                                                           | Niveau I                                                                                                                                                                                                                                         | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                                                      | Niveau II                                                                                                              | Niveau I                                                                  | Pas important                                                                                                                                                                                                                  |             |
| Eaux souterraines                      | Aucun prévu                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Communautés végétales et plantes rares | Les aires remises en état pendant la fermeture seront naturalisées et des communautés végétales s'établiront.                                                                                                                                                                                 | Non                      | Surveillance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Ongulés                                | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Animaux à fourrure                     | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | No                       | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Chauves-souris                         | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | No                       | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Oiseaux migrateurs                     | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | Oui                      | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Rapaces et corbeaux (aigle compris)    | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | No                       | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |
| Amphibiens                             | Les populations se rétabliront naturellement dans la région.                                                                                                                                                                                                                                  | No                       | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | S. O.                                                                                               | S. O.                                                                                                                                                                                                                                            | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                                           | S. O.                                                                                                                  | S. O.                                                                     | S. O.                                                                                                                                                                                                                          |             |
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                  | NC                                                                                                                                                                                                                                               | NC                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC                                                                                                                     | NC                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                             |             |

| Système/<br>composante/<br>élément                              | Effet potentiel                                                 | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>proposée                                                                          | Effet résiduel | Importance des effets résiduels après atténuation            |                                |       |           |               | Importance<br>générale | Probabilité |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------|-----------|---------------|------------------------|-------------|
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | Valeur du système,<br>composante,<br>élément ou<br>situation | Ampleur/portée<br>géographique | Durée | Fréquence | Réversibilité |                        |             |
| EP – Petite<br>chauve-souris<br>brune                           | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris.                  |                          |                                                                                                           |                |                                                              |                                |       |           |               |                        |             |
| EP – Chauve-<br>souris nordique                                 | Traité ci-dessus sous le titre Chauves-souris.                  |                          |                                                                                                           |                |                                                              |                                |       |           |               |                        |             |
| EP – Engoulevent<br>bois-pourri                                 | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| EP – Goglu                                                      | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| EP – Hirondelle                                                 | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Des structures pourraient être<br>laissées sur place pour offrir un<br>habitat de nidification approprié. | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Engoulevent                       | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Paruline à ailes                  | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Moucherolle à<br>côtés olive      | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Paruline du<br>Canada             | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Pic à tête rouge                  | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | No                       | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Hibou des marais                  | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Oui                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces<br>préoccupantes –<br>Tortue serpentine                 | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Non                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>pie bavarde          | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Non                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>Gomphe des<br>étangs | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Non                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |
| Espèces rares au<br>niveau provincial –<br>Gomphe cornu         | Les populations se rétabliront<br>naturellement dans la région. | Non                      | Aucune                                                                                                    | S. O.          | S. O.                                                        | S. O.                          | S. O. | S. O.     | S. O.         | S. O.                  |             |
|                                                                 |                                                                 |                          |                                                                                                           |                | NC                                                           | NC                             | NC    | NC        | NC            | NC                     |             |

Notes : SO : sans objet; NC : non classé  
Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

Tableau S-15 : Détermination de l'importance des effets résiduels après application des mesures d'atténuation, phase suivant la remise en état – Environnement humain

| CVE                              | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                  | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>et d'amélioration<br>proposée | Effet résiduel                                                                                                                                                                     | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                 |                                   |                                      |                       |               | Importance<br>générale | Probabilité |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---------------|------------------------|-------------|
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                                                                                                                           | Ampleur                                                                                                         | Portée<br>géographique            | Durée                                | Fréquence             | Réversibilité |                        |             |
| Aménagement du territoire        | Aucun prévu                                                                                                                                                                        | Non                      | Aucune                                                | Aucun prévu                                                                                                                                                                        | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                 | S. O.                                                                                                           | S. O.                             | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
| Exploration minière              | Aucun prévu                                                                                                                                                                        | Non                      | Aucune                                                | Aucun prévu                                                                                                                                                                        | NC                                                                                                                                                                                                                                                    | NC                                                                                                              | NC                                | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     | S. O.       |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | S. O.                                                                                                                                                                                                                                                 | S. O.                                                                                                           | S. O.                             | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         | S. O.                  |             |
| Foresterie                       | Les zones présentant un potentiel de récolte et de gestion forestières commenceront à se rétablir (positif).                                                                       | Non                      | Aucune                                                | Les zones présentant un potentiel de récolte et de gestion forestières commenceront à se rétablir (positif).                                                                       | Importante utilisation foncière régionale desservant des papeteries à Barwick et Fort Frances.                                                                                                                                                        | Des parties des zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                                               | L'effet est limité à la ZEL - EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet est continu.  | S. O.         |                        | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                        | Niveau I                          | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |
| Agriculture et résidents voisins | Certaines zones pourraient revenir à l'agriculture une fois remises en état (positif).                                                                                             | Non                      | Aucune                                                | Certaines zones pourraient revenir à l'agriculture une fois remises en état (positif).                                                                                             | Certaines zones pourraient revenir à l'agriculture une fois rétablies (positif).                                                                                                                                                                      | Des parties des zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                                               | L'effet est limité à la ZEL - EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet sera continu. | S. O.         |                        | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                        | Niveau I                          | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |
| Chasse                           | La fermeture et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la chasse et le rétablissement du gibier (positif).                             | Non                      | Aucune                                                | La fermeture et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones à la chasse et le rétablissement du gibier (positif).                             | La chasse constitue actuellement une importante utilisation foncière qui soutient le secteur touristique dans la région.                                                                                                                              | Des parties des zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                                               | L'effet est limité à la ZEL - EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet sera continu. | S. O.         |                        | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Niveau III                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau I                                                                                                        | Niveau I                          | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |
| Piégeage                         | La fermeture et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones au piégeage et le rétablissement des animaux à fourrure (positif).                | inconnu                  | Aucune                                                | La fermeture et la remise en état du site pourraient permettre la réouverture de certaines zones au piégeage et le rétablissement des animaux à fourrure (positif).                | Aucune donnée sur le piégeage n'a été présentée pendant les consultations et les réunions avec les Autochtones. Le trappeur retenu par RRR exploite d'autres sentiers de piégeage autorisés dans le district de Rainy River en dehors de la ZEL - EH. | Des parties des zones perturbées pourront servir à d'autres fins.                                               | L'effet est limité à la ZEL - EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet sera continu. | S. O.         |                        | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                        | Niveau I                          | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |
| Pêche                            | Les plans d'eau antérieurs à l'aménagement seront touchés de façon permanente; pas d'effets prévus sur les plans d'eau compensatoires aménagés selon le plan de perte nette nulle. | Non                      | Aucune                                                | Les plans d'eau antérieurs à l'aménagement seront touchés de façon permanente; pas d'effets prévus sur les plans d'eau compensatoires aménagés selon le plan de perte nette nulle. | Les résidents locaux pêchent sur des plans d'eau plus vastes et plus productifs situés en dehors de la ZEL - EH.                                                                                                                                      | Effets limités, voire nuls, sur la pêche sportive dans la rivière Pinewood ou les ruisseaux touchés par le RRP. | L'effet est limité à la ZEL - EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet sera continu. | S. O.         |                        | Probable    |
|                                  |                                                                                                                                                                                    |                          |                                                       |                                                                                                                                                                                    | Niveau II                                                                                                                                                                                                                                             | Niveau I                                                                                                        | Niveau I                          | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |

| CVE                                             | Effet potentiel<br>(et évolution)                                                                                                                                                                                                               | Lien avec<br>l'article 5 | Mesure d'atténuation<br>et d'amélioration<br>proposée                                                   | Effet résiduel                                                                                                                                                                                                                                  | Importance résiduelle après atténuation et amélioration                                                                                               |                                                           |                                 |                                      |                       |               | Importance<br>générale | Probabilité |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---------------|------------------------|-------------|
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | Contexte<br>socioéconomique                                                                                                                           | Ampleur                                                   | Portée<br>géographique          | Durée                                | Fréquence             | Réversibilité |                        |             |
| Autres utilisations<br>récréatives de plein air | Le rétablissement des habitats permettra certaines utilisations récréatives de plein air sur certaines parties de la propriété, à condition qu'elles soient compatibles avec les objectifs généraux de rétablissement et la sécurité du public. | Non                      | Travailler avec les propriétaires fonciers locaux pour améliorer les composantes du sentier Richardson. | Le rétablissement des habitats permettra certaines utilisations récréatives de plein air sur certaines parties de la propriété, à condition qu'elles soient compatibles avec les objectifs généraux de rétablissement et la sécurité du public. | Les autres activités récréatives sont limitées à la ZEL - EH; le sentier Richardson est très utilisé à des fins récréatives par les résidents locaux. | Une partie du sentier Richardson sera touchée par la ZGR. | L'effet est limité à la ZEL-EH. | L'effet persiste après la fermeture. | L'effet sera continu. | S. O.         |                        | Probable    |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | Niveau II                                                                                                                                             | Niveau I                                                  | Niveau I                        | Niveau III                           | Niveau III            | NC            | Pas important          |             |
| Économie                                        | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Démographie et population                       | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Logements                                       | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Services publics                                | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Services communautaires et sociaux              | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Circulation routière – Phase de construction    | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Circulation routière – Phase d'exploitation     | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Santé humaine                                   | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
| Ressources archéologiques                       | Effets évalués pour la fermeture et le déclassement du projet. Voir les tableaux 7-53 et 7-54.                                                                                                                                                  | Non                      | Aucune                                                                                                  | Voir les effets résiduels de la phase de fermeture et de déclassement.                                                                                                                                                                          | S. O.                                                                                                                                                 | S. O.                                                     | S. O.                           | S. O.                                | S. O.                 | S. O.         |                        | S. O.       |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |
|                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |                          |                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                 | NC                                                                                                                                                    | NC                                                        | NC                              | NC                                   | NC                    | NC            | NC                     |             |

Notes : S. O. : sans objet; NC : non classé

Les tableaux 7-47 à 7-56 (Volume 2) ont été révisés à la suite du commentaire de l'ACEE sur le rapport d'EE provisoire (Version 2) demandant qu'une colonne soit ajoutée pour indiquer si la CVE/CSV est liée (Oui ou Non) à l'un ou l'autre des cinq critères suivants selon l'article 5 de la LCEE (2012) :

- changements aux composantes de l'environnement qui relèvent de la compétence fédérale;
- changements à l'environnement qui se produiraient sur des terres fédérales ou transfrontières;
- changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires à des décisions fédérales;
- effets des changements à l'environnement sur les peuples autochtones;
- effets des changements à l'environnement directement liés ou nécessairement accessoires.

|          |           |            |
|----------|-----------|------------|
| Niveau I | Niveau II | Niveau III |
|----------|-----------|------------|

## **10.0 EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE PROJET**

**Référence : Volume 2, Section 8**

Cinq effets potentiels que l'environnement pourrait avoir sur le PRR ont été déterminés et évalués en fonction de l'orientation fournie par les organismes de réglementation et de l'expérience d'autres EE de mines :

- Approvisionnement en eau (eau insuffisante et excédentaire) ;
- Augmentation des volumes d'eau de la mine ;
- Dangers naturels ;
- Changement climatique ;
- Désignations d'espèce en péril.

Le cas échéant, les composantes du PRR ont pris en compte ces considérations et utilisé des critères de conception prudents dans le cadre de la conception globale du projet afin d'atténuer les effets négatifs potentiels dus aux fluctuations dans les conditions environnementales. Le changement climatique n'est pas considéré comme un facteur environnemental important en raison des échelles de temps très différentes sur lesquelles le projet et les changements climatiques ont lieu. L'effet général du changement climatique pour l'ensemble complet des projections de changement climatique sur le site du PRR sera une augmentation nette de 100 mm du ruissellement du site d'ici 2080. Le changement climatique devrait donc améliorer la capacité d'atténuer les impacts potentiels sur l'environnement à long terme. Les nouvelles désignations d'espèce en péril ou des changements de niveau dans l'inscription d'espèces pourraient exiger de nouvelles approbations, si ces espèces sont touchées par les activités du projet.

**11.0 DÉFAILLANCES ET ACCIDENTS**  
**Référence : Volume 2, Section 9**

Le risque de défaillances et d'accidents a été déterminé à partir de différentes sources. Une évaluation à l'aide d'une matrice d'évaluation des risques normalisée a été effectuée et a permis d'établir que les défaillances et les accidents potentiels représentent un risque acceptable, compte tenu des plans de gestion et d'atténuation proposés.

## **12.0 EFFETS CUMULATIFS ET RÉSIDUELS ET PRÉOCCUPATIONS**

Référence : Volume 2, Sections 10 et 11

### **12.1 Effets cumulatifs**

Il existe un certain nombre de projets d'exploration, de construction, de foresterie et autres projets industriels de portée et d'échelle variables à l'intérieur et à proximité du district de Rainy River. Certains de ces projets sont de courte durée, d'autres sont géographiquement éloignés du PRR, tandis que d'autres ont des impacts environnementaux directs limités. Aucun de ces projets ne devrait contribuer à des effets environnementaux négatifs cumulatifs pour le PRR.

### **12.2 Effets résiduels**

L'importance des effets résiduels définis a été évaluée. Comme prévu, les effets environnementaux résiduels ne seront probablement pas importants si :

- Ils sont de faible ampleur et/ou de portée géographique limitée ;
- Sont de courte durée, y compris les effets résiduels ;
- Sont rares (ou inexistants) et présentant peu de possibilité d'effets durables.

De même, l'effet ne sera probablement pas important si son importance est faible ou limitée pour l'environnement naturel ou humain, pour quelque raison que ce soit.

Aucun effet environnemental négatif important n'a été identifié pour le PRR, après application des mesures d'atténuation (Tableaux S-4 à S-15).

Les effets environnementaux positifs importants suivants sur le PRR :

- Devraient contribuer à maintenir ou promouvoir une modeste croissance de la population ;
- Contribueront à maintenir la viabilité du marché immobilier ;
- Soutiendront la demande pour les services existants ou offriront une assiette fiscale permettant de les améliorer ;
- Devraient contribuer à maintenir l'état actuel des services communautaires et sociaux.

### **12.3 Préoccupations et questions**

Par la publication volontaire d'un projet de mandat et de deux projets de rapports d'EE, ainsi que d'autres mesures décrites ci-dessus, RRR a déployé des efforts supplémentaires pour obtenir une rétroaction sur le PRR qui ne sont pas dictés par les exigences réglementaires. Il en

est résulté un dossier de consultation considérable (annexe D). Bien que RRR ait reçu des commentaires positifs au sujet du PRR et de son potentiel de contribution à une région économiquement déprimée (voir le Volume 2, Section 3.7), des préoccupations ont été exprimées par les intervenants et les groupes autochtones.

RRR a répondu qu'il réglerait ces questions et préoccupations par différents moyens :

- Modification du PRR selon le cas (Tableau S-4) ;
- Communication de nouveaux renseignements ou de précisions sur ceux déjà communiqués, y compris de nouvelles études environnementales de base en 2013 ;
- Révision de la documentation ;
- Discussions et rencontres avec les personnes ou les groupes en cause.

Néanmoins, comme pour tous les grands projets industriels, il demeure un certain nombre de préoccupations chez les intervenants et les groupes autochtones. Les principales préoccupations exprimées sont résumées au tableau S-16 ainsi que l'approche proposée pour les réduire et les éliminer.

**Tableau S-16 : Sommaire des préoccupations et approche proposée pour les résoudre**

| Préoccupation ou question en suspens                                                                                                                                                                                                                                                                   | Approche proposée pour réduire et éliminer la préoccupation                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Intervenants</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Les organismes gouvernementaux ont demandé des détails techniques supplémentaires sur certains éléments du projet, y compris la planification de la fermeture.                                                                                                                                         | Sera résolu par des réunions et la communication de renseignements supplémentaires dans les demandes d'approbation environnementale une fois que les nouveaux détails techniques seront disponibles.                                                                                                                                                            |
| Impacts potentiels du PRR sur les eaux de surface et souterraines, leur qualité et quantité.                                                                                                                                                                                                           | L'évaluation des effets potentiels se poursuivra jusqu'à la phase de construction et d'exploitation du PRR, y compris une surveillance permanente, pour confirmer les prévisions d'impact résumées dans le rapport d'EE final. Le cas échéant, des modifications de conception seront apportées pour assurer la conformité aux autorisations environnementales. |
| Le développement et l'exploitation du PRR devraient avoir une incidence sur les ressources aquatiques et fauniques locales, surtout par le déplacement de l'habitat. Malgré une compensation conforme aux exigences réglementaires, il est à craindre que les effets soient plus importants que prévu. | Il est proposé d'assurer un suivi pour évaluer les impacts du PRR sur l'environnement local. La remise en état une fois l'exploitation terminée redonnera au site un cadre naturalisé qui favorisera le retour de la faune.                                                                                                                                     |

| Préoccupation ou question en suspens                                                                                                                                                                                                                  | Approche proposée pour réduire et éliminer la préoccupation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupes autochtones</b>                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>CT/UTT</b><br>Des préoccupations ont été exprimées au sujet du rôle des CT/UTT dans l'EE et la planification future du projet, de la disponibilité d'études dirigées par chaque collectivité des Premières Nations et du partage de l'information. | De nombreuses données sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation traditionnelle des terres (CT/UTT) ont été recueillies pour le PRR, notamment auprès des collectivités les plus proches : Première Nation de Big Grassy River, Premières Nations de Rainy River et Première Nation Naicatchewenin. Toutes les rencontres sur les CT/UTT étaient communautaires en ce sens que les données recueillies étaient propres à chaque collectivité. Il n'existe pas de données sur les CT/UTT dans la zone du projet proprement dite. La majorité des données sont de nature très générale, ce que Rainy River Resources (RRR) continuera de respecter car cela sert de base aux relations particulières des Premières Nations avec la terre. RRR continuera de recueillir des données sur les CT/UTT qui seront adéquatement prises en compte pour les phases de construction, d'exploitation et de fermeture. Par exemple, RRR étudiera plus avant le corridor de déplacement historique et intégrera dûment toute nouvelle information. |
|                                                                                                                                                                                                                                                       | RRR communiquera les résultats des séances de collecte de données sur les C/UTT dans des réunions non publiques avec les Premières Nations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

| Préoccupation ou question en suspens                                                                                                                                                                                       | Approche proposée pour réduire et éliminer la préoccupation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ressources aquatiques :</b><br>La possibilité d'impacts sur la qualité de l'eau locale et la pêche a fait l'objet de commentaires                                                                                       | RRR s'engage à établir un programme conjoint de surveillance et de compte rendu de la qualité de l'eau avec les Premières Nations concernées dans le cadre du programme de surveillance mensuelle de la qualité de l'eau que RRR applique déjà. Le programme sera financé par RRR et fera partie intégrante du programme global de gestion de l'environnement en rapport avec les connaissances traditionnelles et l'assurance que la qualité de l'eau sera maintenue et, par extension, la protection des biotes aquatiques. Le programme sera développé en collaboration avec les Premières Nations en préparation de la construction de la mine |
| <b>Communication de l'information :</b><br>Les Premières Nations souhaitent être tenues informées du projet, en particulier des changements éventuels.                                                                     | RRR continuera de communiquer étroitement avec les Premières Nations au sujet du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Surveillance environnementale :</b><br>Veiller à ce que les Premières Nations jouent un rôle actif dans l'élaboration des plans et des programmes de suivi.                                                             | RRR a invité les Premières Nations à participer à tous les programmes de base et de surveillance de l'environnement, y compris sur l'engouement bois-pourri, selon le cas, et s'est engagé à partager les résultats. RRR continuera de parler de cette possibilité lors de forums publics afin d'encourager les personnes intéressées à participer.                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Sensibilisation culturelle :</b><br>Offrir des séances de sensibilisation culturelle aux employés de la mine.                                                                                                           | Le personnel de RRR assistera à des séances de sensibilisation culturelle. Les entrepreneurs temporaires suivront un programme de sensibilisation dans le cadre du programme d'initiation normal des employés de la mine.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>L'esturgeon jaune :</b><br>Envisager d'obtenir de nouvelles données sur l'esturgeon.                                                                                                                                    | Des renseignements supplémentaires sur l'esturgeon jaune et le programme de gestion des Premières Nations de Rainy River seront ajoutés au rapport d'EE final. RRR s'est engagé à l'égard d'un programme de coordination étroite avec les Premières Nations de Rainy River à l'appui du Programme des bassins versants préexistant et de la protection de la qualité de l'eau. La compagnie versera des fonds dans le cadre du programme de compensation de la pêche pour faire avancer d'autres programmes d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Pinewood et d'autres cours d'eau touchés par l'agriculture.                        |
| <b>Information de base sur la santé :</b><br>Le promoteur peut communiquer avec le Seven Generations Institute et/ou le MRN pour obtenir des données supplémentaires.                                                      | RRR communiquera avec le Seven Generations Education Institute et/ou le MRN pour obtenir des données supplémentaires de base sur la santé des animaux et des poissons.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Planification de la fermeture :</b><br>Décrire les mécanismes qui seront utilisés pour établir un plan de fermeture au fil du temps, y compris l'incorporation des CT et des activités de participation communautaires. | Les Premières Nations joueront un rôle actif dans l'élaboration du plan de fermeture de la mine, y compris la création des programmes de suivi et d'atténuation. Le plan de fermeture sera terminé avant la construction, mais RRR consultera les intéressés au sujet des révisions importantes apportées périodiquement pendant l'exploitation pour intégrer les CT et les meilleures pratiques de gestion                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Études de la faune :</b><br>Chercher à savoir si les ongulés seront touchés.                                                                                                                                            | Des programmes de surveillance des ongulés (orignaux, cerfs) seront coordonnés avec les Premières Nations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Préoccupation ou question en suspens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Approche proposée pour réduire et éliminer la préoccupation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Approvisionnement en eau des Premières Nations :</b><br>Préoccupations exprimées au sujet des effets du PRR sur l'approvisionnement en eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | RRR établira volontiers une carte indiquant l'emplacement des prises d'eau les plus proches des Premières Nations sur réception des emplacements/coordonnées.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Santé des membres des Premières Nations :</b><br>Les Premières Nations souhaitent être tenus au courant du projet, y compris des éventuelles modifications. Il est proposé que le promoteur et les Premières Nations collaborent dans le cadre d'un comité pour atténuer les problèmes sociaux éventuels causés par les travailleurs dans les villages et les camps à proximité. Le principal problème concerne la possibilité d'un apport et d'une consommation accrus de drogues et d'alcool dans la région. | Bien que l'EE préliminaire n'ait pas montré d'impact sur la santé des Premières Nations ou des non Autochtones, toute nouvelle information sur des répercussions possibles sur la santé sera fournie aux Premières Nations.<br>RRR travaillera avec les Premières Nations pour assurer le bien-être global des employés. Des programmes visant à sensibiliser aux dangers de l'usage des drogues combinés au dépistage de drogues seront mis en œuvre. |
| La Nation métisse de l'Ontario est en train de terminer un examen des CT/UTT et un examen technique du rapport d'EE du PRR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | RRR prévoit que dans le cadre des consultations, il faudra peut-être soumettre un avenant précisant les programmes de suivi ou les accords supplémentaires parallèlement à l'examen du rapport d'EE final.                                                                                                                                                                                                                                             |

**13.0 SURVEILLANCE ET PLANS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET APPROBATIONS ENVIRONNEMENTALES**  
**Référence : Volume 2, Sections 13 et 15**

**13.1 Surveillance et plans de gestion environnementale**

Les Lignes directrices fédérales relatives à l'EIE et le mandat provincial approuvé exigent un cadre de surveillance de la conformité et de suivi des effets, dans le cadre du processus d'EE, en tenant compte des observations présentées par les organismes gouvernementaux, les groupes autochtones et d'autres intervenants, y compris les programmes de suivi élaborés dans le cadre du processus d'EE fédéral. Les détails du programme de suivi seront définis en partie dans le cadre du processus des approbations environnementales et des permis qui suivra l'approbation de l'EE.

Conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, 2012*, le programme de suivi a pour but :

- De vérifier la justesse de l'évaluation environnementale d'un projet désigné ;
- De juger de l'efficacité des mesures d'atténuation des effets environnementaux négatifs.

De plus, le programme de suivi doit :

- Assurer une gestion adaptative si les effets environnementaux sont différents de ceux prévus, si de nouveaux renseignements deviennent disponibles ou si les mesures d'atténuation s'avèrent moins efficace que prévu ;
- Communiquer les résultats du programme de suivi aux intervenants du PRR qui sont parties au programme et assurer leur contribution aux résultats du programme ;
- Le programme de suivi s'applique aux phases de construction, d'exploitation, de déclassement et d'après fermeture du PRR, selon le cas.

Le rapport d'EE constitue un cadre permettant de définir les éléments à inclure dans le programme de suivi. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de suivi, la *Loi canadienne de l'évaluation environnementale, 2012* contient des directives sur la détermination de l'efficacité des mesures d'atténuation et de gestion adaptative en rapport avec les peuples autochtones et les droits ancestraux et issus de traités. RRR s'attend à devoir établir le programme de suivi et à ce que les autorités et organismes fédéraux et provinciaux intéressés veillent à sa mise en œuvre avec la participation, selon le cas, des groupes autochtones et d'autres intervenants intéressés.

Le programme de suivi porte sur le suivi des aspects suivants :

- Qualité de l'air ;
- Bruit et vibrations ;
- Géochimie ;
- Réseaux hydrographiques de surface ;
- Réseaux hydrographiques souterrains ;
- Systèmes terrestres et espèces en péril ;
- Santé et sécurité publiques ;
- UTT ;
- Ressources patrimoniales ;
- Paysages patrimoniaux culturels et patrimoine bâti ;
- Circulation ;
- Immobilier.

Pour chaque aspect, les renseignements sont fournis dans le cadre du suivi concernant : le contexte et les objectifs du suivi, les méthodes utilisées pour compenser les effets, les mesures de gestion adaptative et la présentation des résultats. Le programme de suivi permettra également de suivre la nature et le statut des engagements pris dans le cadre du processus d'EE.

Le rapport d'EE offre également un cadre pour l'élaboration de plans de gestion de l'environnement qui sont des « *outils qui peuvent être utilisés pour s'assurer que des mesures et des contrôles appropriés sont en place pour réduire les risques de dégradation de l'environnement pendant toutes les phases du projet et fournir des plans d'action clairement définis et des procédures d'intervention d'urgence afin de tenir compte de la santé et de la sécurité humaines et environnementales* ».

Il est prévu que le système de gestion de l'environnement tiendra compte des aspects suivants du PRR qui sont des aspects environnementaux importants (même s'ils ne sont pas nécessairement représentés dans chaque plan de gestion en fonction du système de gestion environnementale définitif établi) :

- Programme de recyclage et de réduction des déchets ;
- Gestions des roches stériles ;
- Gestion de l'eau ;
- Gestion des déchets en général ;
- Gestion des matières dangereuses ;
- Manutention et stockage des combustibles ;
- Gestion des poussières fugitives ;
- Gestion du bruit ;
- Gestion de la faune ;

- Gestion de la circulation ;
- Sensibilisation culturelle ;
- Protection du patrimoine ;
- Interventions d'urgence ;
- Interventions en cas de défaillances et accidents.

Les aspects susceptibles d'avoir un effet environnemental plus grave feront généralement l'objet de contrôles opérationnels (gestion) plus rigoureux.

### **13.2 Approbations environnementales**

Pour construire, exploiter et fermer le PRR, un grand nombre d'approbations environnementales devra être obtenu de différents paliers de gouvernement, comme il est expliqué dans le volume 2, section 15 du rapport d'EE final.

Des approbations environnementales relevant de la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur la protection des eaux navigables* et de la *Loi sur les explosifs* pourraient être nécessaires. On s'attend à un empiètement sur des eaux où vivent des poissons par les résidus et les piles de stockage de stériles, ce qui nécessitera une inscription selon l'annexe 2 du *Règlement sur les effluents des mines de métaux du gouvernement fédéral*, en vertu de la *Loi sur les pêches*. Ce processus requiert une évaluation indépendante des solutions de rechange pour l'élimination des déchets minéraux et figure en annexe du rapport d'EE final (annexe P).

La *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*, la *Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario*, la *Loi sur les mines*, la *Loi sur les terres publiques*, la *Loi sur l'aménagement du territoire de l'Ontario* et la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* contiennent des règlements, des lignes directrices et des politiques qui stipulent que les aspects pertinents des environnements naturels ou utilisés par l'homme doivent être protégés contre les perturbations excessives provenant de sources industrielles et autres, sauf ce qui est prévu par l'octroi de permis, d'approbations et d'autorisations. Des approbations provinciales peuvent être requises en vertu de certaines de ces lois et d'autres lois provinciales.

La planification du canton de Chapple qui exclut les terres domaniales et qui s'inscrit dans le Plan officiel du canton est un document d'orientation adopté par le conseil du canton en vertu des dispositions de la *Loi sur l'aménagement du territoire* provincial. RRR a entamé des discussions avec le canton de Chapple sur les modifications de zonage jugées nécessaires pour le développement du PRR.